

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LA PRODUCTION PORCINE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 21

Séance tenue le 13 novembre 2002, à 19 h 30
Hôtel La Saguenéenne, Salle Cabaret B
250, rue des Saguenéens
Chicoutimi

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2002

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES CONFÉRENCIERS RAYMOND ROULEAU ET ROCH LAROCHE	3
Région-laboratoire de développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER ROMÉO BOUCHARD	10
Union paysanne	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CLÉMENT POULIOT.....	18
Fédération des producteurs de porcs du Québec	
QUESTIONS DE LA COMMISSION.....	27
REPRISE DE LA SÉANCE	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
Mme ÉLISE GAUTHIER	43
M. PIERRE LATERRIÈRE.....	47
M. ROBERT PATENAUDE.....	54
Mme CARMEN LABELLE.....	63
Mme CATHERINE GORRETA.....	69
M. GILLES TARDIF.....	76
M. PIERRE TURCOTTE.....	82
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. PIERRE GRENON.....	87
M. DANIEL POULIN.....	93
M. CLAUDE GRÉGOIRE.....	99
M. RAYMOND BOUCHARD.....	106
M. MARIE-ÉLIE TREMBLAY.....	113
M. ANDRÉ FORTIN.....	118
Mme CARMEN LABELLE.....	122
M. GÉRALD CLAVEAU.....	129
MOT DE LA FIN	133

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2002
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue à cette vingtième séance thématique et dernière séance thématique de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10

Je suis Louise Boucher, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par monsieur André Boisclair, en sa qualité de ministre de l'Environnement.

15

Cette Commission est également constituée de messieurs André Beauchamp, Alfred Marquis ainsi que Mario Dumais.

20

Je précise que nous avons été tous les quatre (4) assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

25

Au cours de cette séance, la Commission est accompagnée d'une équipe, pas de toute son équipe, mais d'une équipe composée de deux (2) analystes, madame Audrey Wu et madame Julie Cyr. Il y a également dans la salle madame Stéphanie Dufresne qui est analyste et monsieur René Beudet, conseiller auprès de la Commission. Nous avons également la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Marie-Josée Méthot, et la responsable des communications, la conseillère en communications, madame Alexandra Dufresne.

30

Le responsable de la logistique, monsieur Daniel Buisson, le technicien du son, monsieur Martin Lajoie.

35

Les transcriptions sont assurées par madame Florence Béliveau. Alors je vous rappelle que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et que les transcriptions sont disponibles la semaine suivante dans les vingt (20) centres de consultation que la Commission a ouverts ainsi que dans le site Internet de la Commission. Et vous pouvez obtenir les coordonnées de ces centres et l'adresse Internet de la Commission à l'arrière de la salle.

40

Les séances thématiques à Saguenay portent sur la production porcine et le développement durable, plus spécifiquement ce soir les invités de la Commission traiteront de processus de concertation sociale et de conditions de cohabitation.

Alors nous avons pour invités messieurs Raymond Rouleau et Roch Laroche de la Région-laboratoire de développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean, bonsoir messieurs. Monsieur Roméo Bouchard de l'Union paysanne, bonsoir monsieur. Et monsieur Clément

45 Pouliot de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, bonsoir monsieur. Et ils feront leur présentation dans l'ordre de leur présentation.

Le déroulement sera le suivant. Alors nous allons inviter nos conférenciers à faire leur présentation, après quoi la Commission leur adressera quelques questions et suivra une pause
50 de quinze (15) minutes au cours de laquelle vous serez invités, tous ceux qui souhaitez poser des questions à nos conférenciers, à vous inscrire au registre qui sera ouvert à l'arrière de la salle au moment de la pause.

Lors de notre retour, je vous appellerai par ordre d'inscription à ce registre. À chacune
55 de vos apparitions devant la Commission, la Commission vous permettra de poser deux (2) questions par intervention sans sous-questions. Cette règle a pour but de permettre au plus grand nombre de participants de poser leurs questions.

Je vous demanderais également de limiter vos questions à celles qui interpellent les
60 conférences de ce soir. Je n'accepterai aucune question qui déborde de ces sujets-là- je vous invite plutôt à les conserver à l'occasion de la tournée régionale, puisque la Commission doit revenir dans la région plus spécifiquement à Alma, je crois que c'est le 11 et le 12 décembre, je vérifie, c'est bien ça, le 11 et le 12 décembre prochains.

Je vous précise que la Commission pourra s'immiscer à travers votre questionnement
65 pour pousser un peu plus la question ou chercher à avoir réponse à ces questions.

Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses. La
Commission ne tolérera de plus aucune forme de manifestation, d'approbation ou de
70 désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes. Tous ont droit à poser des questions, quelle que soit leur opinion. La meilleure façon de favoriser les débats sereins, c'est de respecter ces règles de procédure que le BAPE a adoptées il y a plusieurs années et qu'il met en application à chacune de ses audiences.

S'il y a des questions qui n'obtiennent pas de réponse sur-le-champ, la Commission se
75 chargera d'obtenir ces réponses dans les jours qui suivent et nous déposerons les réponses dans les centres de consultation et dans le site Internet de la Commission.

Alors je vous demanderais d'éteindre vos cellulaires, ceux qui ont des cellulaires ouverts
80 ou de les mettre en mode vibration.

85

**PRÉSENTATION DES CONFÉRENCIERS RAYMOND ROULEAU
ET ROCH LAROCHE**

90

PAR LA PRÉSIDENTE:

95

Sans plus tardé, je passerais la parole à nos premiers conférenciers de ce soir, soit messieurs Raymond Rouleau et Roch Laroche de la Région-laboratoire de développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À vous la parole, messieurs.

100

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

Bonsoir. D'abord d'entrée de jeu, je voudrais donner un petit peu d'informations sur l'organisation qui s'appelle Région-laboratoire de développement durable qui vient tout juste de changer de nom, qui s'appelle maintenant Le Centre québécois en développement durable.

105

Pour les gens de la région, c'est peut-être une organisation qui est déjà connue, mais pour les gens qui sont de l'extérieur, peut-être que ça vaudrait la peine rapidement de dire que, bon, il y a une dizaine d'années, un groupe de décideurs en Sommet économique, lors du Sommet économique de 91, a décidé de se donner une gouvernance en matière de développement durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean, question d'apprivoiser le concept et surtout d'en favoriser des applications concrètes.

110

Alors de là est née la petite organisation que je dirige aujourd'hui, qui s'appelle le Centre québécois en développement durable. C'est une petite organisation à but non lucratif, une ONG qui ne reçoit pas de subventions de façon récurrente, qui accomplit certains mandats pour des entreprises, des organismes gouvernementaux et, de façon plus précise, nous avons donné un avis au promoteur de production porcine dans notre région qui s'appelle Nutrinor.

115

Mais avant de m'attaquer au vif du sujet, je voudrais d'abord vous donner un petit peu notre vision du développement durable. Je sais que cet après-midi, vous avez eu monsieur Claude Villeneuve qui est le président-fondateur de notre organisation incidemment, et je voudrais vous donner cette vision, comment l'organisation aborde.

120

D'abord pour nous, le développement durable, c'est pas quelque chose de statique, c'est quelque chose qui est évolutif. C'est une démarche, c'est un processus et c'est un devenir qui allie trois (3) notions de base: la notion d'efficacité économique, la notion de prudence environnementale et celle d'équité sociale.

125

Alors souvent, on assimile le développement durable à une démarche environnementale, alors que c'est beaucoup plus que ça, c'est beaucoup plus large et c'est la jonction de ces trois (3) concepts que je répète, efficacité économique, prudence environnementale et équité sociale, la jonction de ces trois (3) concepts qui définit la zone de développement durable.

130

135 Alors ceci dit, je voudrais vous spécifier le sens de la démarche que nous avons adoptée dans le projet de Nutrinor. Alors la Région-laboratoire ou le Centre québécois de développement durable ne s'aventure donc pas à définir ce qui est du développement durable ou ce qui ne l'est pas, car cela reviendrait à confier à une autorité quelconque, fut-elle experte, le soin de déterminer au nom de tous une ligne juste, ce qui est incompatible avec l'esprit du développement durable.

140 Le Centre québécois de développement durable refuse donc de se placer en juge des projets et de décerner des certificats de développement durable aussi rigoureuse que soit l'analyse qui y mène. Alors notre intervention va plutôt être d'accompagner le promoteur, de le prendre là où il est et de le faire cheminer dans un processus qui va l'amener à un projet à caractère de développement durable. Alors je pense que c'est très clair au départ et ça valait, je
145 pense, la précision.

La démarche comporte aussi d'autres éléments que j'aimerais vous spécifier, est un processus évolutif qui implique l'engagement formel des participants à celle-ci.

150 Elle implique la transparence et la participation de tous ceux qui sont touchés par un projet.

Elle implique que sur des enjeux d'importance pour la population, le débat social se fasse préalablement au lancement d'un projet.

155 Elle doit débiter le plus en amont possible d'un projet, et l'analyse devrait être faite par une équipe la plus multidisciplinaire possible.

160 Les analystes doivent être ouverts à toutes les possibilités sans parti pris ou conflit d'intérêts.

165 Alors je pense que je voulais au départ situer très bien je pense la démarche d'analyse que nous avons faite dans le cadre du projet Nutrinor et dans une continuité, j'inviterais monsieur Laroche qui est vice-président de notre organisation pour nous dire de façon concrète dans le cas du projet Nutrinor comment est-ce que ça s'est traduit nos recommandations au promoteur.

PAR M. ROCH LAROCHE:

170 Madame la Présidente, disons que lorsque nous avons été demandés par Nutrinor pour regarder le projet qui était à ce moment-là en gestation, ce projet était déjà passablement avancé, nous avons été demandés disons non pas longtemps à l'avance mais sur le tard et nous avons donc au maximum fait ce qui était possible dans le temps qui nous était imparti.

175 Je vais vous faire part surtout des recommandations que nous avons faites à Nutrinor à l'époque, et je vais m'inspirer donc du document qui malheureusement n'a pas été en grande quantité apporté ce soir, mais qu'on vous fera parvenir dans les plus brefs délais au complet.

180 Alors le projet de production de porcs dans la région présente un potentiel de développement qui peut à notre avis favoriser un développement durable de notre région. Certaines améliorations maximiseraient le potentiel bénéfique du projet et atténueraient ses impacts néfastes.

185 Certaines de ces propositions peuvent paraître plus difficiles à appliquer dans le cadre de la production du porc telle qu'elle est pratiquée actuellement. Mais dans le contexte actuel que l'on sait difficile et exigeant, il importe de porter une attention particulière à toutes les solutions y compris celles qui sont non conventionnelles et qui pourraient s'avérer prometteuses.

190 Certaines solutions innovatrices peuvent s'avérer bénéfiques pour les producteurs, pour le milieu et pour l'industrie elle-même. La population de la région est une bonne consommatrice de porcs; puisque nous en consommons, il va de soi de le produire, surtout que notre région a la capacité de le faire, donc acceptons collectivement de le produire et faisons-le à notre manière et à notre goût.

195 Les recommandations ont été regroupées sous trois (3) volets: l'accroissement de la valeur socioéconomique du projet, les modifications visant à atténuer l'impact sur le milieu humain et environnemental, l'optimisation de l'intégration du projet avec la population et les divers intervenants.

200 Nous sommes conscients que ces propositions nécessitent un effort important du promoteur, mais elles nous apparaissent comme une avenue féconde pour un développement optimal du projet dans ses nombreuses facettes.

205 Regardons d'abord l'accroissement de la valeur socioéconomique du projet! D'abord un projet structurant pour la région. L'industrie agricole est un moteur important de l'économie régionale. Tel qu'exprimé plus haut, le projet présente plusieurs avantages; il offre entre autres un débouché pour la meunerie de Nutrinor. Des avenues complémentaires pour les producteurs qui intégreront cette filière à leur ferme, un débouché régional pour les producteurs de céréales.

210 Mais ce projet a un potentiel de développement du milieu agricole encore plus grand. Actuellement, on observe un regain de production animale dans différents secteurs dont les grands gibiers, agneau, chevreuil, bison, autruche, etc. La présence d'un abattoir régional multifonctionnel serait un atout majeur pour le développement de ces produits. Pour plus d'explication sur ce point, vous pouvez consulter l'annexe 2, c'est-à-dire le projet qu'avait déjà eu Nutrinor d'un abattoir régional, donc ces questions sont à cet endroit.

215 Le projet de Nutrinor pourrait être l'élément déclencheur pour l'implantation de cet abattoir, plusieurs avantages découleraient de cette extension du projet dont le développement d'autres productions, la réduction du transport en favorisant la transformation et la consommation des produits en région, la promotion du porc régional comme produit de qualité à saveur régionale et plus conforme aux principes du développement durable, le développement de

220

produits de deuxième et troisième transformations, la création d'un nombre plus élevé d'emplois, l'intégration bénéfique de plusieurs autres intervenants au projet.

225 Un projet présenté selon ces paramètres prendrait un tout autre sens pour la population régionale.

230 Le développement également d'une expertise régionale spécifique! Les pratiques de production du porc ont évolué énormément durant les dernières années, autant du point de vue de la santé et de l'alimentation animale que de la performance de la production et des mesures de protection de l'environnement. Cette tendance semble appelée à continuer.

235 Mentionnons seulement les technologies de traitement du lisier qui font l'objet de projets de recherche intense tant au Québec, le CRIQ, qu'ailleurs dans le monde. Dans un tel contexte en évolution rapide, le développement de méthodes de production plus avant-gardistes apparaît à propos.

240 Cette approche est d'autant plus appropriée que le projet débute et que les investissements majeurs ne sont pas encore réalisés. D'autres organismes tels que l'Université du Québec à Chicoutimi, le Centre de recherche en alimentation et le Centre de recherche et de développement de l'agriculture pourraient être mis à contribution.

245 Le développement d'une expertise régionale dans ce domaine serait un atout important et permettrait de développer un produit à caractère régional particulier, ce qui aiderait grandement pour l'acceptabilité sociale du projet dans la région. Plusieurs aspects pourraient faire l'objet d'expérimentation et de recherche dont entre autres l'éthologie.

250 En développant de nouvelles méthodes d'élevage et de nouvelles installations, celles-ci visent à améliorer les modes de régie ainsi que les conditions de logement des porcs en élevage intensif afin de mieux répondre aux besoins comportementaux des animaux.

L'alimentation afin de répondre aux besoins nutritionnels des porcs et de produire une viande répondant aux besoins alimentaires optimaux des être humains tout en réduisant les rejets à l'environnement.

255 Les méthodes de réduction, de production et de gestion du lisier puis son traitement, son emmagasinage, sa réutilisation et son épandage, afin d'augmenter sa valeur de réutilisation tout en réduisant ses impacts environnementaux.

260 Les méthodes d'élevage sur litière, l'agriculture biologique.

Également maintenant, promotion et articulation d'un plan de transformation régionale de la ressource porcine. Les bouleversements qui ont secoué le secteur de la transformation au cours des dernières années obligent l'industrie porcine québécoise à se positionner stratégiquement sur les marchés.

265 En réponse à cette situation, le rapatriement de la transformation du porc dans une région comme la nôtre pourrait offrir une valeur ajoutée particulière à notre porc régional. En plus d'accroître la valeur ajoutée des produits, la transformation accroît les utilisations possibles de la matière première pouvant ainsi satisfaire des besoins spécifiques de certains segments de marché.

270 Un abattoir multifonctionnel donnerait une flexibilité accrue, permettant de manufacturer des produits que les concurrents ne pourraient facilement produire. Un marché de niche est possible, par exemple la charcuterie fine de porc biologique. Des centaines d'emplois directs et indirects sont reliés à la transformation.

275 Des études devraient être commandées pour analyser cette possibilité qui nous apparaît une des plus fécondes pour amplifier les impacts du projet au plan socioéconomique.

280 Promotion des sites d'engraissement comme levier dans les milieux ruraux moins favorisés! Le projet de Nutrinor pourrait privilégier l'aménagement de sites d'engraissement dans les milieux ruraux en déstructuration et servir ainsi de levier pour leur développement, d'autant plus que le projet de ferme d'engraissement s'adresse aux producteurs régionaux qui détiennent suffisamment d'actifs pour assurer leur financement. L'accès du projet s'en trouve par le fait limité à un nombre restreint de producteurs.

285 La recherche des mécanismes permettant à des milieux déstructurés de recevoir des sites d'engraissement et à un plus grand nombre de producteurs de pouvoir y avoir accès apparaît essentiel. Il importe que tous les partenaires, les milieux, les producteurs et le promoteur sortent gagnants de l'expérience et que les producteurs choisis deviennent des partenaires à part entière du projet, tout en concourant au développement rural au plan local et régional.

295 Maintenant, parlons des modifications visant à atténuer les impacts sur le milieu humain et environnemental. Tel que discuté précédemment, la production porcine a des impacts environnementaux non négligeables. De plus, les problèmes d'odeurs constituent un irritant souvent déterminant pour assurer l'acceptabilité sociale d'un projet.

300 Il est à notre avis possible d'explorer certaines pistes de bonification qui réduiraient de façon notable les impacts négatifs et amélioreraient son acceptabilité sociale. Voici les principales recommandations!

305 La production du compost à partir des lisiers pour la maternité et la pouponnière. La gestion du lisier sous forme liquide entraîne un certain nombre d'impacts environnementaux néfastes dans la production d'odeurs. Pour la pouponnière et la maternité, une gestion liquide des lisiers dans les installations et une transformation en compost à l'extérieur de ces dernières pourrait être envisagée. Une gestion sur litière nous semble peu appropriée pour ce type d'activité, compte tenu des difficultés d'adaptation d'un élevage sur litière pour la pouponnière et la maternité.

310 Une solution pourrait être la production d'écocompost telle qu'expérimentée par la Meunerie J. B. Dionne et Fils en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski. Bien qu'un résumé de l'expérience est disponible à l'annexe 2, en voici quand même quelques avantages.

315 Ce mode de gestion réduit substantiellement les odeurs, répond aux critères de maturité d'un compost selon la norme canadienne, implique des coûts d'investissements équivalents à la construction de fosse en béton, offre des coûts d'épandage du compost inférieurs aux coûts d'épandage du lisier liquide, apporte de la matière organique au sol, ce qui en améliore les propriétés, élimine les risques reliés au transport du lisier et à la contamination des sols et des eaux souterraines par le lessivage, élimine les odeurs nauséabondes, valorise les sous-produits du bois.

Il apparaît après examen que le procédé Biosor lisier développé par le CRIQ qui sera bientôt disponible en version commerciale mériterait d'être considéré.

325 La gestion sur litière maintenant pour les sites d'engraissement!

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

330 Sur l'aspect technique, c'est bien sûr, il faut resituer le rapport dans un contexte d'il y a deux (2) ans, alors cet aspect du rapport, je pense qu'il faut bien le voir dans ce contexte-là et depuis deux (2) ans, tout l'aspect technique a évolué et on voudrait pas que vous vous attardiez à cet aspect-là.

335 Parce qu'au fond, le rapport à l'époque recommandait une gestion sur litière, mais on sait que maintenant, la gestion sur litière présente un certain nombre de problèmes au niveau pathogène et sanitaire, etc.

340 Alors je pense qu'il faut pas s'attarder à l'aspect technique mais bien voir de quelle façon avec le promoteur, on a situé toute l'analyse de son projet dans un contexte à la fois social, environnemental et économique.

345 Bon, bien sûr toute la question technique joue beaucoup au niveau de l'aspect économique bien sûr, mais je pense que lorsque le projet est bien enclenché, les solutions techniques peuvent venir, elles peuvent être résolues avec les dernières recherches.

350 Alors j'aimerais peut-être, moi, regarder un petit peu plus, parce que je pense le temps coule aussi, je voudrais regarder avec vous un aspect important du rapport où on a regardé la façon d'optimiser l'intégration d'un projet d'élevage de porcs avec la population et les divers intervenants.

Alors pour en arriver à un projet optimal, un dialogue ouvert et transparent est nécessaire entre le promoteur et les autres intervenants du milieu. Des modifications substantielles au

355

projet qu'entraînerait l'adoption des recommandations de ce rapport faciliteraient l'atteinte de cet objectif. Il en va de même des études nécessaires dont les résultats devraient être présentés aux intervenants impliqués.

360

Une telle collaboration suppose quelques prémisses. D'abord un cadre permettant les discussions et la participation de la population et des divers intervenants. Deuxièmement, une ouverture du promoteur à des modifications ou à des ajustements à son projet. Troisièmement, une transparence du promoteur vis-à-vis l'information disponible. Quatrièmement, l'ouverture du promoteur à réaliser les études et analyses nécessaires à l'évaluation de certaines recommandations. Et enfin, des délais raisonnables.

365

Les formes de partenariat avec le milieu sont diverses. Rappelons simplement certains intervenants incontournables pour une telle opération: les municipalités, les municipalités régionales de comté, les centres locaux de développement, les sociétés d'aide à la collectivité, l'Union des producteurs agricoles et depuis ce temps-là maintenant, il y a aussi une organisation agricole qui existe qui est l'Union paysanne, le Syndicat des producteurs de porcs de la région, le Conseil régional de l'environnement.

370

Bien qu'une telle démarche puisse provoquer certains délais supplémentaires, elle est à notre avis nécessaire et permettra de mettre en valeur le plein potentiel d'un projet, tout en y associant la population. N'oublions pas que la population régionale consomme environ cent mille (100 000) porcs par année et que la production actuelle ne s'élève qu'à environ seize mille (16 000) ou environ.

375

Notre territoire agricole a la capacité de recevoir une production supérieure en autant que certaines conditions sont respectées. Grâce à ce projet, nous avons l'opportunité de produire notre propre porc à l'image et au goût de notre région.

380

Alors voilà! Vous avez, je pense, une analyse de projet type que nous avons faite dans l'esprit d'un développement durable en tenant compte des trois (3) notions de base: l'efficacité économique, la prudence environnementale et l'équité sociale.

385

Alors c'est notre petite contribution au développement de notre région, soit l'accompagnement de promoteurs dans leur démarche.

PAR LA PRÉSIDENTE:

390

Merci. On reviendra plus tard avec des questions.

395

PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER ROMÉO BOUCHARD

PAR LA PRÉSIDENTE:

400

Maintenant, je cède la parole à monsieur Roméo Bouchard de l'Union paysanne. Bonsoir.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

405

Bonsoir madame, messieurs les Commissaires et tous les citoyens, les producteurs qui sont ici ce soir. Je vous remercie de m'avoir invité à expliquer notre point de vue ce soir à la Commission.

410

Je suis impliqué dans ce dossier depuis huit (8) ans presque à plein temps. J'ai été impliqué dans la première Table de concertation sur l'industrie porcine et l'environnement dans le Bas-Saint-Laurent en 96. J'ai lutté pendant trois (3) ans avec le Comité de citoyens de Saint-Germain jusqu'en Cour supérieure. Et depuis trois (3) ans, avec Sauvez les campagnes et l'Union paysanne, on a approfondi encore ce dossier-là.

415

Alors progressivement, on a mis au point ce qui, dans le modèle actuel de production porcine au Québec, nous paraît aller à l'encontre d'un développement durable de cette industrie et par ricochet, de l'agriculture et des communautés rurales.

420

Et parce que nous ne sommes pas contre l'agriculture ni contre l'élevage de porcs, mais bien contre le modèle actuel d'élevage, nous avons d'année en année exploré et défini des solutions alternatives, d'autres modèles de développement d'élevage et de réglementation pour cette industrie et c'est de cela que je vais essayer de vous parler.

425

Bien sûr, le temps n'étant pas très long, tout ne sera pas démontré, il y aura un certain nombre d'affirmations gratuites pour certains, mais ça va faire le tour un peu de l'horizon.

430

Cette industrie-là quant à nous, puisque je l'ai vécu depuis huit (8) ans du côté des citoyens, a fait basculer complètement la paix sociale au Québec dans les communautés rurales. Et il faut bien se mettre dans la tête, quand on parle de cohabitation, que ces problèmes-là ressentis par les citoyens et des communautés complètes ne se régleront pas simplement par des processus de conciliation, d'information ou par des mesures de mitigation que peut prendre l'industrie.

435

Après toutes ces années, on est arrivé à la conclusion qu'il faut une remise en question complète de ce modèle de production là. Il faut un changement radical dans la façon de produire. Et c'est un peu pour ça que je me contenterai pas de parler de processus de conciliation sociale, mais je pense qu'il faut bien voir dans cette industrie et la façon qu'elle a de produire, qu'est-ce qui heurte profondément les citoyens.

440

445 Le premier chapitre, c'est les impacts environnementaux de cette industrie-là. En nous référant à la définition du développement durable, je dirais que cette industrie-là actuellement est techniquement inappropriée et ça fait en sorte qu'environnementalement, elle est désastreuse. Et c'est par ses impacts environnementaux que les citoyens ont d'abord abordé le problème, c'est-à-dire le problème des odeurs, le problème de la contamination de l'eau, les dangers pour la santé et les conflits de cohabitation qui en résultent.

450 Bon, en quoi consistent ces impacts-là inacceptables au point de vue environnemental! Deux (2) choses, premièrement, la surcharge de fumier et deuxièmement, le lisier.

455 La rapidité de la croissance qu'a eue cette industrie-là fait en sorte qu'on a eu le résultat auquel il fallait s'attendre, des surplus de fumier considérables. Je reprendrai pas les chiffres qui ont été donnés ici là, deux cent quarante-trois pour cent (243 %) de phosphore au Québec pour l'ensemble, cent soixante pour cent (160 %) d'azote.

460 Et quand j'entendais cet après-midi monsieur Baril disait, bon bien, il y a des régions où il y en a pas de problème, on peut y aller, etc. Je crois que lui-même a dit qu'il y avait cent soixante et un pour cent (161 %) de phosphore dans les zones les moins affectées. On est déjà à cent soixante et un (161 %).

465 Alors pour contrevenir à ce problème-là, le Règlement sur les exploitations agricoles nous apparaît totalement inadéquat, même plus que le précédent. Premièrement, parce qu'il choisit comme indice pour contrôler les surplus de fumiers le taux de phosphore. Alors le taux de phosphore, ce n'est qu'un taux parmi les autres, et il n'est pas le seul contaminant.

470 Les analyses de phosphore, tous les laboratoires le confirment, sont particulièrement pas fiables. Les laboratoires vont vous dire, les tests sur le phosphore ne donnent aucune indication sérieuse sur le phosphore qu'il y a dans le sol en ce moment. C'est seulement à la longue dégager des courbes et tout ça.

475 Donc on est parti avec un critère extrêmement peu fiable et dangereux. En le choisissant comme seul indice, on incite les producteurs à le contourner pour produire plus de cochons par exemple en utilisant la phytase dans l'alimentation pour abaisser les rejets de phosphore ou en cultivant plus de maïs parce qu'il exige plus de phosphore.

Ce faisant, on surcharge les sols d'azote, de métaux lourds et autres contaminants non comptabilisés par l'indice de phosphore. Ça, c'est déjà, il faudrait approfondir, mais il y a un gros point.

480 Le seul outil de mesure qu'on retient maintenant pour contrôler le phosphore, le taux de phosphore, c'est le plan de fertilisation ferme par ferme. Alors là, ça, notre expérience le démontre parce qu'on a eu plein de cas.

485 À Saint-Germain, quand on a fait l'étude des plans de fertilisation qui avaient servi au
ministère de l'Environnement pour donner le certificat, on a découvert des erreurs de
pratiquement cent tonnes métriques (100 t). C'est énorme, c'est presque vingt pour cent (20 %) du PAEF. Et devant ça, le ministère de l'Environnement n'a pas dit, on va vous retirer le certificat parce que vous nous avez donné des données fausses; il a simplement dit, on va appeler l'agronome et il va refaire le plan!

490 Ça confirme ce qu'on entendait après-midi, là, ils en enlèvent pas de droit de production. Ils téléphonent à l'agronome et au producteur et lui disent: corrige donc ça!

495 Alors donc là, on a enlevé les certificats d'autorisation dans le REA, on remplace ça par des avis de projet signés par des agronomes, on a enlevé le concept d'unité animale, on remplace ça par la charge réelle de phosphore sous la queue comme on dit, là, avec donc des tests pas fiables, coûteux, difficilement accessibles.

500 On remplace le concept de territoire municipal par le calcul ferme par ferme, ce qui veut dire qu'on tient pas compte de l'environnement, du milieu environnant. Supposons qu'une ferme est située dans un bassin versant largement surchargé, on arrive à trouver, à prouver qu'il y a un morceau de la ferme où il y a pas de surplus de phosphore, on va en rajouter sans tenir compte que ce faisant, on va rajouter à la charge déjà existante dans le bassin versant.

505 Les plans de fertilisation, monsieur Beauchamp s'en rappelle peut-être, j'ai été un des premiers, on a été un des premiers lors du BAPE sur l'eau à soulever ce problème-là, qu'on était parti sur cet outil-là qui n'a aucune fiabilité. Et c'est le seul qu'on nous propose.

510 Il repose sur plein d'évaluations, d'estimations qui sont entre les mains d'agronomes payés par les producteurs, il est réalisé, bon, il n'est pas contrôlé par le ministère. Son application sur le terrain n'est jamais contrôlé.

515 Alors comment voulez-vous qu'on puisse assurer qu'il y aura pas de pollution avec un outil de contrôle comme celui-là? C'est totalement garanti qu'on va surcharger tous les endroits où on va actuellement développer avec des PAEF comme méthode.

520 Donc notre première proposition là-dessus, c'est que le contrôle prévu par le REA est inadéquat pour protéger l'environnement et pour s'assurer de ne pas dépasser la capacité de support des sols et éviter la concentration des élevages, parce que ça, c'est un point majeur - évidemment si on les concentre quelque part, il va y avoir des surplus.

525 Il est nécessaire d'ajouter trois (3) choses. Une norme objective et facile à contrôler, soit une norme de densité animale à l'hectare, même si ça plaira pas à monsieur Marquis, à ne pas dépasser sur la ferme et dans la MRC.

Deuxièmement, il faut ajouter une structure contraignante de gestion de l'eau par le bassin versant.

Et troisièmement, des normes réalistes de protection des bandes riveraines. Avec trois mètres (3 m), c'est clair qu'on va nulle part, on ne protège rien.

530

Alors le calcul donc du phosphore sous la queue, c'est une vue de l'esprit tout comme le PAEF dans son ensemble. C'est une norme qui n'est pas objective, qui est pas fiable, qui est très coûteuse, qui est incontrôlable et qui est inaccessible aux petits producteurs, qui ne tient compte que d'un élément contaminant.

535

Les normes de densité animale à l'hectare, tout le monde est capable de compter des hectares et de compter des unités animales. Elle est utilisée partout en Europe. On voyait récemment dans les textes sur le Danemark qu'ils l'utilisent, eux, en tout cas, largement pour éviter la concentration des élevages.

540

Deuxièmement, il y a une autre proposition qu'on amène aussi, mais je passe vite, là, c'est que les PAEF, si tant est qu'on les utilise comme normes, il faut qu'ils deviennent publics. C'est le seul outil qu'on donne pour contrôler la pollution et la santé publique et c'est des documents confidentiels supposément actuellement. C'est totalement inacceptable. Ça revient à privatiser complètement entre les mains de producteurs et de leurs agronomes le contrôle de toute la santé publique.

545

Deuxième point sur l'environnement, le lisier. Quant à nous, le problème majeur, il est là. Il est dans la gestion liquide des fumiers. Pourquoi on en est là, à la gestion liquide, j'insisterai pas là-dessus, ça l'a été sûrement expliqué, mais ce mode de gestion liquide des fumiers, en plus d'être coûteux, est totalement néfaste à l'environnement, au sol, au milieu et donc totalement contraire à un modèle de développement durable et à une cohabitation normale dans un milieu.

550

Contrairement au fumier solide composté, les fumiers liquides dégagent des odeurs fortes et les odeurs, c'est pas juste tannant, c'est dangereux, ça rend les gens malades, ça rend les gens déprimés, ça l'a toutes sortes d'effets très graves sur la santé.

555

Le lisier contribue rapidement à la contamination de l'eau potable. Bien ça, je pense que vous avez dû en avoir plein de démonstrations.

560

Le lisier est un mauvais fertilisant pour les sols, car de la même façon que les engrais chimiques solubles, il nourrit la plante, mais ne nourrit pas le sol, n'a pas d'effet durable et ne contient à peu près pas de matières organiques pour régénérer les sols. De plus, il détruit en grande partie les vers de terre qui sont essentiels à la fertilité.

565

Il est coûteux à entreposer, élimine la main-d'œuvre, encourage les monocultures de maïs, la surenchère du prix des terres, la déforestation, il détériore les routes, compacte les sols, il est coûteux en énergie.

570

575 Les traitements de lisier qu'on nous propose pour supposément éliminer l'aspect odeur et l'aspect contamination de l'eau n'éliminent pas les autres aspects. C'est des traitements qui sont coûteux qu'on nous annonce et c'est des traitements qui, s'ils devenaient efficaces, coûteraient très cher à la communauté sans doute, quand un engraisseur de porcs a quinze dollars (15 \$) par porc pour engraisser un cochon, c'est sûrement pas lui qui va payer le vingt piastres (20 \$) par porc que ça va coûter pour traiter le lisier.

580 Mais ça nous mène à un concept de méga, de concentration d'élevages, comme le délire qu'on entend ces jours-ci pour Murdochville.

585 C'est-à-dire, avec le traitement de lisier, on va pouvoir concentrer des quantités astronomiques de porcs dans un même endroit, et on pense qu'on n'aura pas de conséquences négatives. Le problème de la concentration de la production va être dix (10) fois pire, le problème des épidémies, le problème de la santé des troupeaux dans un tel entassement, donc l'utilisation de médicaments supplémentaires, le problème du bien-être des animaux, le problème de toute une région qui va être complètement à ce moment-là une zone industrielle, un parc industriel porcin, c'est vraiment de créer des camps de concentration complètement indignes d'humains qui ont un minimum de respect pour la vie et pour la nourriture qu'ils mangent.

590 Alors donc troisième position, contrairement au REA qui cautionne l'élevage sur lisier, malgré ses effets néfastes, tous les nouveaux élevages devraient être gérés sur litière de paille ou de bran de scie, comme ça se fait d'ailleurs largement actuellement en Bretagne, au Danemark aussi.

595 Le ministère de l'Environnement, au lieu de subventionner des fosses et des traitements de lisier coûteux et peu fiables devrait aider les producteurs à s'approprier les techniques d'élevage sur litière mises au point au Québec et dans plusieurs pays européens et adapter la réglementation en conséquence. Un programme de reconversion sur litière devrait être offert aux élevages existants sur lisier.

600 Et ici, je voudrais faire une remarque! Les comités de citoyens, on a tous étudié très sérieusement ce dossier-là des élevages sur litière. On a lu toutes les études de BPR qui ont été faites, deux (2) grosses études pour le ministère de l'Environnement dont il n'a jamais parlé, une étude de BPR que la Fédération des producteurs de porcs a fait faire et dont on a eu la copie des résultats préliminaires, dont on n'a jamais entendu parler la suite, toutes ces études sont positives sur la méthode.

610 Malgré ça, le ministère de l'Environnement ne veut pas parler de ça, élimine complètement ça du débat. On invente n'importe quel prétexte, n'importe quelle fausseté, même monsieur tout à l'heure qui répète que maintenant on s'est aperçu qu'il y avait toutes sortes de problèmes pathogènes, ce sont des légendes inventées par les industriels qui ne veulent pas abandonner la question liquide, la gestion liquide.

615 Allez voir ce qui se fait en Europe, allez voir les porcheries, deux mille (2000) porcs à Saint-Gabriel-de-Rimouski sur litière, ils sont tellement beaux, les porcs, que c'est de cette porcherie-là que monsieur Breton se sert pour faire toute sa publicité aux États-Unis sur le soi-disant porc naturel.

620 Impacts sur la santé, je vais passer tout droit parce que vous en avez entendu parler ailleurs, je vais lire juste la proposition qu'on a là-dessus! La régie d'élevage des porcs et autres animaux doit obéir à un cahier de charges qui garantit le bien-être et la santé des animaux ainsi qu'une alimentation saine et sans danger pour les consommateurs. Ce cahier de charges doit notamment interdire la contention des truies et l'utilisation des farines carnées et des antibiotiques comme stimulants de croissance.

625 Troisième point, l'aspect économique! Les vraies explications du dérapage de cette industrie-là sont dans les objectifs économiques que cette industrie-là s'est donnés. Depuis l'Alena, depuis le Sommet de Saint-Hyacinthe, on a décidé qu'il fallait conquérir les marchés et c'est le porc qui est devenu le fer de lance des exportations.

630 On produit tout le temps plus pour exporter plus et comme on n'est pas capable de concurrencer facilement les prix du porc aux États-Unis et ceux du Brésil qui s'en viennent et ceux du Mexique et ainsi de suite, on subventionne de plus en plus pour pouvoir exporter de plus en plus.

635 C'est ça la machine infernale dans laquelle on est embarqué. Ça nous rapporte rien collectivement actuellement, strictement rien. Les citoyens déboursent continuellement pour subventionner les exportations de porcs. Et les profits, s'il y en a, sont encaissés par une quinzaine d'intégrateurs, pour la très très grande partie.

640 Bon, l'exportation, ça s'est développé beaucoup parce que, bon, le porc, il y avait déjà un système d'intégration qui était assez fort et il y avait pas de quota dans la production porcine. Donc c'est une espèce de conséquence de la mise en marché collective et de la gestion de l'offre dans les autres productions, et le porc était la seule production qui pouvait permettre qu'on en produise et qu'on en exporte sans limites.

645 Également donc, tout le système d'assurances, donc de subventions directes ou indirectes.

650 Mais le résultat, c'est qu'on est en train de tout déstructurer notre agriculture avec une production qui est en train de prendre toute la place, de bousculer toutes les autres, et c'est une production qui entraîne les monocultures, parce que les cochons, ça mange pas de foin, alors on ne fait que des céréales, donc on est en train de détruire nos sols, on est en train de complètement faire basculer toute notre agriculture à cause de cette folie d'exportation. On asservit toute notre agriculture.

660

Conséquemment, parce qu'on a doublé, en tout cas, le nombre de cochons, on n'arrive même pas à suivre, il y a même personne qui est capable de les compter, et là, avec les délires de Murdochville, on capote dans le gigantisme de la Caroline du Nord sans avoir été voir ce que ça a l'air, la Caroline du Nord, évidemment.

665

Alors ça l'entraîne évidemment un accroissement très rapide du système d'intégration qui fait disparaître les fermes indépendantes, les fermiers indépendants.

670

Ça, c'est très grave. Ça fait disparaître systématiquement les fermes autonomes, ça provoque la prolétarianisation des agriculteurs, ça encourage les approvisionnements et la transformation hors des lieux de production, contribuant ainsi à l'appauvrissement des régions. Plus l'entreprise est grosse, moins elle a de retombées dans la région, moins elle s'approvisionne dans la région.

675

Les deux millions (2 M) de porcs à Murdochville iront certainement pas chercher leur moulée à Sainte-des-Monts! Ils ont plus de chance d'aller aux États-Unis, même pas ici, pour avoir des grains pas chers.

Il concentre les profits entre les mains d'une poignée d'intégrateurs et favorisent les élevages sans sol et sans lien avec l'agriculture locale.

680

Et troisième conséquence de l'exportation, comme objectif, c'est la concentration des élevages. De cinq cents (500) places quand moi, j'ai commencé à m'occuper de ça, on est rendu à des porcheries de cinq mille (5000) facilement. Là, deux mille cinq cents (2500) porcs, ça permet plus à quelqu'un de vivre. Et là, bien là, avec Murdochville, on va péter le score.

685

Ce type d'élevage intensif comporte de nombreux inconvénients qui vont à l'encontre du développement durable. Il accélère la disparition des fermes paysannes et du même coup le dépeuplement et la désertification du territoire rural. Il concentre les fumiers et les pressions diverses sur le milieu. Le besoin des terres d'épandage à proximité, vingt kilomètres (20 km), provoque l'escalade du prix des terres, le déboisement, etc.

690

Il s'accompagne de méthodes de production de masse dont les effets sont nombreux: gestion liquide, entassement concentrationnel des animaux dont il faut compenser le stress par les médications multiples, etc.

695

Propositions! Pour assurer un développement durable, il faut favoriser par nos politiques de financement agricoles un modèle de production porcine axée sur les besoins alimentaires de notre population et privilégier – c'est ce qu'il y a d'intéressant entre autres dans le projet dont ils nous parlaient tout à l'heure – essayer d'axer une production vers les besoins alimentaires de la population où elle est produite, où les porcs sont élevés.

700 Alors privilégier donc les unités de production autonomes et de petite taille. Concrètement, pour y parvenir, supprimer toute aide directe et indirecte à la production d'exportation. L'OMC va être d'accord avec nous autres là-dessus.

 Soustraire les intégrateurs aux problèmes agricoles d'aide.

705 Moduler les prestations d'assurance agricole et autres programmes en fonction de la taille et des pratiques de la ferme.

710 Imposer une limite à la taille des élevages et à leurs concentrations directement ou indirectement par une norme de densité animale à l'hectare, comme le fait d'ailleurs le Danemark. Alors il s'agit pas d'interdire le modèle industriel comme tel, il s'agit de cesser de le subventionner et de mettre l'argent sur un mode de production qui va être structurant pour les milieux et qui n'aura pas les effets dévastateurs que je viens de décrire.

715 Là je vais m'arrêter avec ça, je dois être pas mal au bout de mon temps!

 Le dernier chapitre, c'est les impacts sociaux de l'industrie porcine, telle qu'elle se fait actuellement. C'est que le cadre légal dans lequel on doit fonctionner, Loi 23, Loi 184, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Code municipal, Orientations gouvernementales, REA, 720 l'ensemble de ces mesures-là est totalement inacceptable au point de vue des citoyens. Ce sont des mesures qui enlèvent toute possibilité aux citoyens et à leurs élus municipaux d'exercer un pouvoir sur l'aménagement de leur milieu.

725 Le cadre légal est actuellement actuel et socialement inacceptable, parce qu'il oblige les citoyens à subir, impuissants, l'implantation de projets industriels qui vont affecter toute leur qualité de vie et l'avenir même de leur milieu, permettant ainsi à un ou plusieurs promoteurs de tenir toute une population en otage.

730 Alors la proposition qu'on a là-dessus, c'est la suivante! Pour donner la possibilité aux municipalités et à leurs citoyens de s'assurer que les projets industriels ne compromettent pas la cohabitation et la qualité de vie dans leur milieu, nous proposons les grandes lignes d'une procédure démocratique d'autorisation municipale des projets d'envergure industrielle, entendons-nous!

735 Premièrement, définir regionalement ce qu'est un projet industriel.

 Deuxièmement, tout projet industriel doit faire l'objet d'un affichage public, c'est déjà ce qui se fait dans la plupart des pays européens entre autres.

740 Troisièmement, la municipalité tient ensuite une assemblée publique d'information et de consultation sur le projet.

745

Quatrièmement, suite à la consultation, la municipalité propose un contrat d'établissement comportant les conditions jugées nécessaires pour que le projet ne compromette pas la paix sociale et les ressources du milieu.

750

Cinquièmement, si dix pour cent (10 %) de la population le demande, la proposition de contrat d'établissement est soumise à un référendum décisionnel.

755

Autre proposition: les CCA, Comité consultatif agricole, qui sont obligatoires dans toutes les MRC doivent être élargis pour permettre une représentation de tous les usagers de la campagne concernant l'aménagement du territoire. Présentement, la moitié des membres du CCA sont nommés par l'UPA, l'autre moitié par la MRC, ce qui fait qu'en pratique, c'est toujours une dominante agriculteurs et les autres éléments du milieu ne peuvent pas intervenir.

760

Alors comme je vous disais, c'est un peu vite, ça a l'air garroché un peu, peut-être, mais je pense qu'il y a moyen d'analyser les solutions qui sont là. On ne fait pas que dénoncer une méthode, on pense qu'il y a des solutions et que ça prend peut-être beaucoup de courage politique pour les appliquer, ça prend une volonté de reprendre le contrôle de notre économie agricole, notre économie rurale, mais c'est possible de le faire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

765

Merci monsieur Bouchard.

PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CLÉMENT POULIOT

770

PAR LA PRÉSIDENTE:

Maintenant, monsieur Clément Pouliot de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

775

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

780

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires, mesdames et messieurs! Il me fait grand plaisir ce soir de répondre à l'invitation de la Commission et d'aborder un sujet crucial, la cohabitation harmonieuse des producteurs de porcs avec leur communauté.

785

Le thème de la cohabitation a fait l'objet de bien des études, de théories et ce, dans plusieurs chaires du monde. Je n'ai pas l'intention ce soir de vous faire un exposé savant sur ces questions, mais plutôt de vous faire part de notre réflexion à la Fédération, simplement et concrètement, sur les bases de ce qui pourrait assurer cette cohabitation.

Le thème de la cohabitation harmonieuse réfère à un concept avec lequel en soi nous sommes d'accord. Notre société a toujours admis que coexistent des activités et des usages différents et qu'elle trouve dans le quotidien les conditions de cette coexistence.

790 Mais alors que par le passé cette cohabitation existait et que l'on se souciait peu de comprendre les bases qui l'assuraient, voilà maintenant qu'on croit nécessaire d'en parler, même de l'analyser. C'est donc qu'il y a un malaise, et ce malaise d'après nous il est profond. Il touche l'ensemble du monde agricole, tout particulièrement la production porcine et est présent dans la plupart des sociétés comme la nôtre.

795 N'ayons pas peur des mots, la cohabitation entre producteurs porcins et certaines communautés locales est devenue difficile. Ça a été mentionné d'ailleurs hier soir entre autres. On peut d'ailleurs comprendre cette situation. Il y a le problème des odeurs, le phénomène de la concentration et de la production dans certaines régions, les risques d'impacts sur
800 l'environnement et plusieurs autres enjeux de fond sur lesquels je reviendrai plus loin.

Pour tenter une explication historique, je dirais que cette difficulté à cohabiter provient de l'évolution des rapports entre agriculteurs et de la société. Considérons ici deux (2) aspects! Le premier, l'évolution des rapports vis-à-vis de l'économie agricole et le deuxième, l'évolution
805 des rapports vis-à-vis de l'environnement.

Premier aspect, l'évolution des rapports vis-à-vis l'économie agricole. Nous sommes entrés dans une ère qui se caractérise par une demande accrue des marchés de consommation et par un désir de plus en plus affirmé des producteurs d'améliorer leurs conditions. Les années
810 1970-1980, une partie des années 1990 ont été marquées par la recherche de l'équité entre les agriculteurs de la société en ce qui a trait à leur qualité de vie et à la condition économique. Depuis, le statut d'agriculteur, comme entrepreneur, s'est progressivement confirmé.

Le deuxième aspect, l'évolution des rapports vis-à-vis l'environnement. Le développement qu'a connu l'agriculture au cours des dernières décennies a modifié le rapport
815 entre l'agriculteur et la nature. D'une activité en équilibre avec la nature, l'agriculture s'est peu à peu transformée en une activité utilisant la nature comme un outil de travail, augmentant ainsi les risques d'impacts sur l'environnement.

820 Par ailleurs, la sensibilité grandissante de la population par rapport à la valeur de l'environnement et de la qualité de vie a amené le monde urbain à vouloir partager l'environnement et les ressources. L'agriculture n'est alors plus la seule utilisatrice des ressources et de l'environnement; elle doit apprendre à les partager.

825 Or, de cette évolution des rapports entre agriculteurs et la société, il en résulte qu'une rupture s'est opérée parce que certaines modalités de partage n'ont pas été instaurées. Une incompréhension mutuelle des besoins de chacun s'est établie. Et le jeu de la perception aidant, les préjugés se sont aussi progressivement installés de part et d'autre.

830 D'un côté, trop souvent on perçoit les agriculteurs, surtout les producteurs de porcs, comme des industriels de l'agriculture, pollueurs par surcroît. De l'autre, on considère les gens qui ne pratiquent pas l'agriculture comme des empêcheurs de tourner en rond, qui n'ont aucune conscience de la réalité agricole et qui font entrave à un droit ancestral chèrement acquis, le droit de produire.

835 Un fossé ainsi creusé ne permet qu'un dialogue de sourds, favorisant l'intolérance et provoque des conflits sociaux tels que ceux que l'on connaît.

840 Face à ce constat, peut-on espérer reconstruire des liens de confiance? Nous sommes fermement convaincus que c'est possible, dans la mesure où nous saurons jeter les bases d'une nouvelle entente sociale correspondant aux réalités qui sont propres à tous.

845 Dans le passé, la société a lancé des messages clairs aux agriculteurs, une grande disponibilité de produits à des prix abordables, tout en contribuant à la vitalité économique du Québec. Les agriculteurs ont répondu à cette commande. Nous en sommes venus à la construction d'un nouvel édifice et pour ce, il faudra respecter un ensemble de conditions qui interpellent l'ensemble de la société. Les voici!

850 Première condition sur six (6)! Conscience des préoccupations respectives. La deuxième, choix des grands enjeux sociaux. La troisième, rétablissement du climat de confiance. La quatrième, application de pratiques agroenvironnementales. La cinquième, développement d'une démarche d'implantation. La sixième, concertation avec le monde municipal.

855 Première condition! Être conscient des préoccupations respectives. Si j'avais, madame la Présidente, à résumer ce que signifie cohabiter harmonieusement, je vous dirais: cohabiter, c'est d'abord se parler, et puis s'appriivoiser et finalement, se comprendre. Cohabiter, c'est somme toute apprendre à se respecter.

860 Pour illustrer cet aspect primordial, laissez-moi vous relater une expérience que nous avons eue, mon frère et moi, il y a quelques années. Alors mon frère et moi, on venait tout juste de s'établir sur la ferme, il y a déjà tout près d'une vingtaine d'années, alors on opérait la ferme puis on travaillait bien fort puis à un moment donné, il y a eu des voisines qui ont acheté une maison qui était proche de la ferme chez nous, des voisines qui venaient de la ville de Québec, 865 deux (2) voisines. Alors on a fait les salutations de courtoisie comme on fait habituellement d'un nouveau voisin, en espérant qu'on allait cohabiter correctement avec ces voisines-là.

870 À un moment donné, lors des épandages sur notre ferme, les voisines sont apparues chez nous en nous critiquant fortement sur les nuisances qu'on pouvait leur apporter, particulièrement au niveau des odeurs. Alors elles étaient très en colère. Alors on a été très très surpris de savoir qu'on pouvait emmener des nuisances importantes auprès de nos voisines. On a été choqué sur le coup parce qu'on venait intervenir chez nous pour nous dire quoi faire. On était en colère aussi puis on était en furie.

875 Cependant, on a fait l'analyse de ça, et on a réagi tranquillement. Je pense que c'était légitime qu'on ait des réactions par rapport à tout ça. Ça nous a fait réfléchir, mon frère et moi. Peut-être n'avaient-elles pas si tort, n'avaient-elles pas tort dans le fond, les odeurs étaient finalement peut-être plus dérangeantes que nous l'avions imaginé.

880 Nous avons alors décidé de modifier progressivement nos pratiques d'épandage, et notre conscience environnementale s'est accrue d'un cran. Depuis, nous avons bâti une bonne relation avec nos voisines, basée sur le respect mutuel.

885 Je me sers de cet exemple pour démontrer que toute une gamme de préoccupations sont présentes dans l'esprit du voisinage habituel des producteurs. Ces préoccupations, nous les connaissons de mieux en mieux. Elles ont d'ailleurs été largement exprimées par plusieurs des intervenants au cours des premières séances d'audience.

890 En tête de liste, il y a les odeurs bien sûr, si caractéristiques et si présentes en période d'épandage, surtout dans les zones à forte concentration de productions.

 Il y a également les impacts sur l'environnement et les risques appréhendés sur la santé publique.

895 Hier soir, j'ai entendu d'autres préoccupations également, on parlait de manque de transparence, on parlait d'impacts négatifs sur d'autres projets, on parlait de baisse de valeur immobilière, de déboisement et également de localisation des entreprises porcines.

900 Il nous faut accorder à ces préoccupations toute l'attention qu'elles méritent. Et ceci vaut autant pour l'ensemble de l'organisation que je représente que pour chacun des producteurs pris individuellement dans son milieu. Je tiens d'ailleurs à vous informer que sur ce plan, nous avons déjà amorcé la sensibilisation auprès des producteurs.

905 Pour conclure cet élément, je n'apprendrai rien à personne en disant que le respect est la condition primordiale dans la réussite de toute relation humaine, qu'il s'agisse de relation de couple ou de rapports sociaux.

910 Appliquer l'interaction entre producteurs et leur voisinage, ce respect doit s'appuyer sur des comportements adéquats. Pour illustrer ce propos, j'utiliserai un exemple mentionné dans un texte dont j'ai pris connaissance récemment. L'auteur se demande comment et sur quelle base on peut établir une gradation dans le désagrément associé aux odeurs. Il indique qu'elles sont jugées perceptibles dès qu'elles atteignent les voisins, qu'elles deviennent dérangeantes lorsque les problèmes qui y sont associés ne sont pas pris en compte et intolérables quand les gens qui en souffrent sont ignorés et que rien n'est fait pour corriger la situation.

915 Cet exemple met en relief trois (3) comportements pour assurer une relation basée sur le respect. L'honnêteté des rapports, cette qualité si précieuse qui est de transmettre une

920 information complète est juste. L'écoute qui est cette faculté d'entendre et de prendre en compte les inquiétudes formulées. Et la réciprocité qui est cette attitude de trouver des solutions à un problème, en partageant et en s'entraidant.

Or, pour être réel et porter fruit, ce respect doit être mutuel. À ce chapitre, madame la Présidente, nous constatons que ce n'est pas le cas de part et d'autre.

925 Deuxième condition! Faire des choix judicieux quant aux grands enjeux sociaux soulevés par notre production. Je me cacherai pas que nous avons le sentiment d'être arrivé devant une impasse. Parmi les critiques formulées à l'encontre de notre production, certaines touchent des éléments fondamentaux que les producteurs ne peuvent gérer seuls puisqu'ils impliquent des choix de société.

930 On peut penser à des questions aussi fondamentales que le modèle de production, la taille des fermes porcines, l'évolution de la croissance de la production, peut-être même le besoin d'une décroissance dans certaines régions en surplus.

935 Or, ces enjeux sont la base d'un nouveau pacte social à établir. S'ils ne sont pas convenablement gérés, ils vont compromettre toute possibilité de cohabitation harmonieuse. Ce n'est pas mon intention aujourd'hui de vous livrer notre position sur ces enjeux. Nous avons déjà amorcé une réflexion sur le sujet. Nous nous prêtons à cet exercice complexe avec toute l'ouverture et la bonne foi possible, à partir de ce que nous connaissons déjà, ce que nous entendrons tout au cours des audiences.

940 Il nous apparaît toutefois évident que ce qui doit conduire la réflexion de tous les intéressés, c'est la notion de l'agriculture durable, socialement acceptable, qui cherche à établir un équilibre entre la viabilité économique d'une activité, sa gestion environnementale et son acceptabilité sociale.

945 Troisième condition! Établir un climat de confiance à l'égard des producteurs de porcs. Les producteurs sont conscients qu'ils ont une côte à remonter auprès de l'opinion publique. Fondé ou non, l'enjeu de perception, et chargé négativement dans certains milieux, il fait obstacle à toute volonté de cohabiter de façon sereine. Conscients de ce phénomène, les producteurs ont mis en œuvre un plan de valorisation de leur profession, suite à un sondage qui a été fait au préalable, pour bien connaître les préoccupations de la population et des producteurs dont l'objectif est justement de travailler à rétablir ce lien de confiance.

955 Ce plan vise à faire connaître la profession aux communautés, ses contraintes, ses réalisations et à leur démontrer l'ouverture des producteurs à l'égard de leurs préoccupations. Mais de façon prioritaire, il vise aussi à sensibiliser les producteurs sur les conditions d'une cohabitation harmonieuse.

960 Dans cet esprit, voici un exemple de campagnes qui ont été réalisées au cours du printemps et de l'été 2002.

965 Nous avons développé des outils pour que les producteurs puissent améliorer en priorité leur gestion des odeurs, notamment en épandant leur lisier selon les règles de l'art. Nous les avons aussi incités à communiquer avec leurs voisins pour les aviser au moment des épandages, voire à déterminer un moment qui convient le mieux à tous et chacun.

970 J'ai ici les outils en main qui vous sont présentés sur l'écran. Alors c'est entre autres des cartes postales qui ont été envoyées à l'ensemble des producteurs. L'idée générale dans ça, c'était de les inciter à communiquer avec leurs voisins, de leur donner des outils pour les inciter à communiquer avec leurs voisins lors de la période d'épandage.

975 Or, ce qui est indiqué en arrière des cartes postales: Je me prépare à fertiliser mes terres bientôt, en épandant du lisier de porc vers telle date, je sais que l'odeur du lisier peut vous incommoder, soyez assurés que je mets tout en œuvre pour réduire cet inconvénient.

980 Alors c'est un outil qui a été utilisé par les producteurs cet été pour avertir les voisins des dates d'épandage. Il y en a qui l'ont utilisé, il y en a qui ont utilisé le téléphone, il y en a qui ont utilisé Internet, il y en a qui ont utilisé des rencontres directement avec leurs voisins. Et ça a eu des effets bénéfiques.

985 On a également aussi développé un outil, ce qu'on appelle des réglettes, une petite réglette que le producteur pouvait mettre dans son tracteur ou dans ses équipements d'épandage: Conseils pratiques pour l'épandage du lisier de porc.

990 Alors on parle des règles du jeu lors des épandages, penser aux rampes d'épandage par exemple, entendez-vous sur les bonnes pratiques, tenez compte de la météo bien entendu, gardez vos distances auprès des voisins, et on présentait aussi les distances à respecter, faites vite, bien entendu, incorporation du lisier le plus rapidement possible pour diminuer les impacts au niveau des odeurs, pas les fins de semaine le plus possible, comme de raison, et communiquez, faites connaître vos intentions d'épandage auprès de vos voisins, parlez-en entre vous, entre producteurs et on leur souhaitait une bonne saison.

995 J'ai fait l'expérience moi-même personnellement chez nous de cette pratique-là et en tout cas, ce que j'en sais, c'est que les voisins ont apprécié énormément ce geste de rapprochement, pour leur indiquer que je m'apprêtais à épandre mes lisiers, alors ils ont compris la situation et franchement, ça a été extrêmement apprécié de la part de mes voisins. Je m'attends de le répéter d'ailleurs lors de la prochaine saison d'épandage, le printemps prochain.

1000 Alors nous l'avouons, nous en sommes à nos débuts en la matière. Ces activités de sensibilisation auprès des producteurs seront cependant renforcées d'année en année. Nous souhaitons par ailleurs qu'elles puissent être appuyées par d'autres intervenants du monde agricole et aussi des communautés.

1005 Ne nous leurrons pas, c'est ensemble que nous trouverons des solutions.

Quatrième condition! Stimuler l'application par les producteurs de pratiques environnementales responsables. Il va de soi que la condition la plus essentielle pour assurer une bonne cohabitation, c'est à la source l'application par les producteurs de meilleures pratiques agroenvironnementales et de bon voisinage.

1010

Il faut ainsi minimiser, contrôler les nuisances et les risques environnementaux associés à la production et mieux intégrer les fermes à leur milieu.

1015

C'est le pari que nous nous sommes lancé en 1997 en adoptant le plan environnemental et plus récemment, le plan de valorisation de la profession. C'est aussi le défi que s'est donné le Danemark en privilégiant une approche misant sur les bonnes façons de faire et le dialogue avec la population. L'avantage indéniable qu'a le Danemark sur le Québec à ce chapitre, c'est qu'il a amorcé cette approche il y a déjà plus de dix (10) ans.

1020

Résultat, même si le volume de production de ce pays est trois (3) à quatre (4) fois plus important que le nôtre, pour un territoire exploitable comparable, il demeure que les producteurs danois ont réussi au cours de cette période à rétablir un climat de confiance et de saine cohabitation.

1025

En ce qui nous concerne, nous avons indiqué lors des communications précédentes à la Commission que nous avons progressé en matière de protection de l'environnement. Nous sommes fiers de ces résultats. Un nombre grandissant de producteurs possédant des fermes de toute taille adoptent aujourd'hui des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de leur voisinage.

1030

Ce fait démontre non seulement notre volonté d'agir mais encore notre capacité d'adaptation sur les fermes existantes. Voici quelques exemples!

1035

Alors les porcheries Chanca à Saint-Louis-de-Gonzague, qui appartiennent à Chantal et Carol Vinet, gèrent les odeurs au mieux. Ils ont installé un toit sur une de leurs structures d'entreposage, épandent à l'aide d'une rampe basse et incorporent leur lisier et plus récemment, ont planté une haie brise-odeurs.

1040

Sur la ferme J. R. Beaudoin et Fils à Sainte-Hénédine en Beauce, l'environnement est une priorité. Ils ont notamment adopté des techniques de conservation des sols, ils ont également réduit les herbicides au profit du sarclage mécanique. Ils appliquent religieusement leur plan de fertilisation depuis deux (2) ans.

1045

Sur la ferme Famili-porcs de Saint-Léon-le-Grand, les terres sont bordées de cours d'eau. On est donc très conscient de la fragilité de l'environnement et des bords de champ qu'on ne doit pas cultiver. Pour les mêmes raisons, ils ont drainé toutes les terres de façon souterraine pour réduire au maximum le nombre de fossés et conséquemment, des risques de ruissellement.

1050 Sur la ferme Saint-Canut de Saint-Canut-de-Mirabel, le contrôle des odeurs est important. C'est pourquoi ils ont fait construire le bâtiment à l'intérieur d'un boisé. Ils ont également tenu à conclure des ententes d'épandage avec des agriculteurs receveurs qui sont loin du village et des habitations.

1055 Mais nous sommes parfaitement conscients qu'il reste beaucoup à faire. Nous devons intensifier l'assainissement agricole, atteindre l'équilibre phosphore, investir dans des techniques de gestion des odeurs, réduire les engrais minéraux et les pesticides, mettre en place rapidement la certification environnementale.

1060 Parlons donc d'odeurs, puisque cette question demeure un des irritants majeurs par rapport à notre production, et qu'il peut compromettre à lui seul toute intention de cohabitation harmonieuse. Même s'il existe des techniques pour atténuer de façon sensible les odeurs, on constate néanmoins une difficulté à marquer des progrès en cette matière.

1065 Par ailleurs, une problématique particulière: les régions à forte concentration de production. Parallèlement, une norme réglementant en train de se mettre en place, il nous faudra donc poursuivre l'effort de sensibilisation et d'encadrement des producteurs.

1070 Ce que nous ferons! Nous aurons recours principalement à notre programme environnemental mais aussi au volet producteur du plan de valorisation. Dans cet exercice de sensibilisation, nous comptons faire appel de plus en plus aux divers relayeurs en contact avec les producteurs, notamment les professionnels qui assurent des services en agroenvironnement.

1075 Et finalement, il faut le reconnaître, le producteur devra disposer des moyens et d'une certaine période de transition pour lui permettre d'atteindre tous les objectifs qu'il s'est fixés. Cela nous amènera sûrement à considérer l'hypothèse de renforcer l'aide financière accordée aux producteurs, et ce, soit dans le cadre de programmes actuels ou soit par le biais d'un processus d'écoconditionnalité.

1080 Il faut être réaliste, derrière l'application de toute mesure agroenvironnementale responsable, il y a un coût. À cet égard, bien des pays dont le Danemark ont adopté des programmes pour supporter financièrement leurs producteurs.

1085 Cinquième condition! Développer une démarche adaptée d'implantation de nouveaux projets. Il faut apprendre des erreurs du passé et il faut apprendre également de l'expérience des autres. Oui, il faut l'admettre que par le passé, les producteurs ne se sont pas toujours souciés de l'impact du projet qu'ils voulaient implanter sur leur communauté, ni des préoccupations et inquiétudes qu'ils pouvaient soulever.

1090 Le contexte était différent, comme je l'ai exposé. Certains l'auront appris durement, et c'est dommage car plusieurs d'entre eux proposaient des projets fort valables.

Deux (2) règles nous semblent essentielles pour favoriser l'implantation harmonieuse de nouveaux projets.

1095

Il faut d'abord que les projets aient été conçus non seulement pour répondre aux bonnes pratiques généralement reconnues, mais aussi aux attentes des préoccupations anticipées des divers milieux, que les présentes audiences nous permettent d'ailleurs de bien identifier.

1100

Les connaissances actuelles pourraient nous permettre d'établir des paramètres types de projet pouvant répondre aux critères d'acceptabilité. Ceci nous apparaît une avenue à explorer.

1105

Il faut ensuite que le projet soit accepté par la communauté. Pour ce, il faut avoir recours à une démarche participative qui associera tous les intervenants concernés, autant pour le développement que par l'implantation du projet, et souvent même par le suivi de son exploitation.

1110

Cette approche nécessite tant du producteur que de la communauté ouverture, écoute et souplesse. Nous sommes présentement à réfléchir au développement d'une approche dite type d'insertion de projets qui fera appel aux connaissances les plus à jour dont nous aimerions éventuellement discuter avec les intéressés.

1115

Sixième condition et dernière condition! Une concertation nécessaire avec le monde municipal. On aura beau chercher à créer les meilleures conditions de cohabitation, le tout resterait caduc si l'on ne pouvait compter sur l'appui du monde municipal.

1120

À titre d'exemple, on ne saurait penser développer une approche participative d'implantation de projet sans qu'une municipalité ne prenne part à ce processus. Nous sommes donc ouverts à une collaboration avec le monde municipal. Les bases de cette collaboration déjà amorcées demeurent à préciser. Et cette audience générique en est très certainement un véhicule.

1125

C'était les six (6) conditions sur lesquelles nous réfléchissons en vue d'une meilleure cohabitation.

Ceci termine ce que je voulais aborder ce soir concernant la cohabitation. On voit que cette question est complexe et qu'elle soulève à elle seule tous les enjeux reliés à la production. Si j'avais à formuler quelques messages pour conclure cette réflexion, je vous dirais principalement trois (3) choses.

1130

Premièrement, nous croyons avoir fait un cheminement significatif par rapport au défi à relever. Cependant, nous sommes par ailleurs conscients qu'il reste encore beaucoup à réaliser.

1135

Deuxièmement, nous croyons que la solution au problème de la cohabitation passe par la concertation, concertation avec les décideurs publics, les élus municipaux notamment et bien sûr les populations et les citoyens concernés. Concertation aussi de l'ensemble des

producteurs, visant ainsi une action commune et cohérente. Concertation également avec l'ensemble des intervenants du secteur porcin.

1140 Troisièmement, il faudra nous entendre en tant que société sur la notion de développement durable de l'agriculture. Nous convenons tous que cette notion doit concilier les volets environnemental, économique et social.

Mais comment exactement? Voilà notre défi.

1145 Dans chacun des volets, nous avons déjà des acquis, mais il faut aller plus loin et ensemble pour intensifier la bonne gestion environnementale en réponse aux attentes sociales au chapitre de la qualité des eaux, de l'air et des sols, ainsi qu'au niveau de la protection de la santé publique.

1150 Assurer la viabilité économique et la pérennité de la production porcine sur la base de l'originalité et la diversité du modèle québécois, en partenariat avec les divers paliers gouvernementaux.

1155 Répondre aux attentes sociales en matière de qualité de vie des campagnes, le partage des territoires ruraux par l'entremise d'un dialogue réel et fructueux.

Je voudrais conclure avec une citation de Saint-Antoine de Saint-Exupéry:

1160 "S'appivoiser signifie créer des liens."

Je vous laisserais là-dessus, madame la Présidente, merci de l'attention que vous m'avez accordée.

1165 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Pouliot.

1170

QUESTIONS DE LA COMMISSION

PAR LA PRÉSIDENTE:

1175 On va maintenant passer aux questions des commissaires et ensuite on prendra la pause.

Alors je commencerai par monsieur Dumais.

1180 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Merci madame la Présidente.

1185 Dans le débat à propos des manières de rendre la production porcine conforme aux règles d'une production durable et socialement acceptable, on discute beaucoup de la façon de gérer les lisiers, à savoir la façon dominante actuelle, les déjections, qui est de le gérer sous forme de lisier, c'est-à-dire sous forme de déjection liquide. D'un autre côté, l'Union paysanne, elle, et d'autres intervenants, préconise que la production devrait se faire sur litière.

1190 J'aimerais peut-être brièvement que monsieur Pouliot, actuellement, on sait d'après les enquêtes agroenvironnementales qu'il y a environ deux pour cent (2 %) de la production qui s'effectue sous ce mode-là. Pourriez-vous nous dire brièvement quels sont les avantages que vous voyez ou que les producteurs voient à la gestion sous forme de lisier, et qu'est-ce qui constitue un obstacle pour le développement de la production sur litière?

1195 Et peut-être aussi entendre monsieur Bouchard nous donner son point de vue sur le même sujet.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1200 Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1205 Chez nous, on a une ferme porcine, monsieur Dumais, qui est sur gestion liquide depuis déjà plusieurs années. Cependant j'ai connu la forme de gestion solide à l'époque quand j'étais tout jeune à la ferme.

1210 On mettait de la ripe qu'on appelait, de la ripe de bois sous les animaux, que ce soit les truies ou les porcelets, à l'époque, on recule d'une trentaine d'années de ce que j'ai connu à l'époque, et bon, à un moment donné, on faisait le ménage, on prenait la pelle, la fourche et on sortait ça dehors avec une brouette, les moyens qui existaient à l'époque, on mettait ça dans un tas.

1215 Ce que j'ai connu de cette expérience-là, moi, c'est que la protection de l'environnement était pas à son plus fort à ce niveau-là à l'époque, parce que le tas, quand il mouille ou quand il neige, il y a du lessivage qui peut nécessairement aller vers les ruisseaux, les cours d'eau qui sont proches de l'établissement agricole.

1220 Ce qu'on a fait sur la ferme, pour récupérer ce lessivage-là, bien, on a créé des fosses en béton. De là est venue la gestion liquide d'une certaine façon.

On a enlevé la ripe en dessous des porcelets et des truies, qui était souvent contaminée de maladies, de bactéries, de salmonelles, de vers, etc., parce que ça prenait une manutention

1225 très importante de la ripe parce que quand les animaux font leurs déjections sur la ripe, ou sur la paille, si tu enlèves pas ça régulièrement, si tu fais pas un bon ménage régulièrement, bien, c'est les vers qui se promènent là-dedans, c'est les mouches, c'est les bactéries, c'est les salmonelles.

1230 Et on a mis nos animaux sur du ciment ou des lattes de ciment qu'on appelle et de là est venue la gestion liquide des lisiers. En faisant la gestion liquide des lisiers, on récupère tout le lisier dans nos fosses à purin et il y a plus d'écoulement directement au ruisseau. Il y a plus de ruissellement au ruisseau nécessairement.

1235 Ce qu'on fait aujourd'hui, la paille qu'on ramasse dans nos champs, qu'on mettait auparavant dans nos étables pour mettre en dessous de nos animaux, aujourd'hui, on la laisse dans nos champs. On laisse la paille dans nos champs, ce qui fait une matière organique, par la suite on épand nos lisiers là-dessus pour faire évidemment apporter toute la nourriture que le sol a besoin. On travaille complètement différemment aujourd'hui.

1240 Mais on travaille beaucoup plus responsable aujourd'hui par rapport à la gestion de nos lisiers.

1245 Tout ça pour vous dire que peu importe la gestion qu'on a, il faut être responsable par rapport à ce qu'on fait. Gestion liquide, gestion solide, si on n'est pas responsable, si on met notre tas dehors sans protection, il va être lessivé puis il va y avoir des problèmes de ruissellement.

1250 Au niveau de la gestion liquide, c'est une autre façon de travailler. Quand on fait nos épandages, il faut essayer rapidement de les épandre le plus près du sol, par des rampes basses, et l'enfouissement rapide en laissant bien entendu la paille sur le champ pour créer une matière qui absorbe le lisier quand le lisier est épandu.

1255 Ensuite, il y a aussi la question aussi de toute la matière première. Commencer à mettre l'ensemble de nos porcs sous forme de gestion solide sur l'ensemble de nos fermes, là ça prendrait pas mal de bois et je pense pas qu'on ait les ressources premières pour utiliser de la ripe pour mettre en dessous de nos animaux parce que là, il faudrait quand même prendre beaucoup de bois et ça amènerait des conséquences très importantes sur la déforestation qu'on peut prendre en considération lors de la gestion.

1260 On sait aussi qu'il y a des coûts plus importants quand on élève des porcs sur litière, qui sont pas rémunérés par le marché. Un producteur qui opère une opération sur litière, les coûts d'opération beaucoup plus importants, les coûts de construction plus importants, les coûts d'opération plus importants et aussi il y a tout l'aspect salmonelle, salubrité des aliments. On sait que les producteurs de porcs qui utilisent, le deux pour cent (2 %) que vous parliez, monsieur
1265 Dumais, tantôt, les problématiques de salmonelles sont beaucoup plus présentes dans ces troupeaux-là que dans les troupeaux sur lisier, sur fumier liquide.

1270 Or, il y a une problématique d'éléments de salubrité auxquels on est très soucieux comme producteur, vous le savez, notre viande est reconnue mondialement comme étant une viande parmi les plus salubres dans le monde entier.

1275 Essentiellement, je vous ai donné un peu le pourquoi du changement qu'on a opéré, parce qu'on était à la litière à l'époque, voilà plusieurs années, puis pourquoi qu'on est rendu sur gestion liquide, il y a des raisons quand même assez fondamentales là-dessus. Au niveau de la protection de l'environnement, au niveau du confort des animaux, parce que les animaux couchent pas dans leurs excréments et au niveau de la qualité et salubrité des aliments.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1280 Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1285 Évidemment qu'il faut pas comparer, je sais pas quoi, moi, comment on sortait le fumier en 1940 à la brouette, etc., et penser que ceux qui actuellement font la gestion solide du fumier, font des élevages porcins en Bretagne ou ailleurs sur solide font ça à la petite fourche avec la brouette, tu sais, on n'est pas des fous, on sait très bien que ça peut se faire de façon moderne avec les outils modernes dans des bâtiments hautement spécialisés.

1290 Vous irez voir la porcherie de monsieur Boucher à Saint-Gabriel-de-Rimouski, comme je vous le disais tout à l'heure par exemple, là.

1295 Je crois pas que les études de BPR qu'a payées la Fédération, comme je vous disais, j'ai vu la conclusion préliminaire de celles qu'ils ont faites pour la Fédération, a donné les conclusions que vient de dire monsieur Pouliot, entre autres au niveau des coûts.

Au niveau des maladies, toutes les études de BPR ont démontré qu'il y avait trois (3) fois moins de maladies. Enfin, il y aurait une série de paramètres qu'on pourrait regarder.

1300 Pour ce qui est de l'approvisionnement, parce que c'est souvent l'argument qui est utilisé, c'est qu'actuellement les expériences sur une grande échelle qui se font se font avec la paille et non pas avec le bran de scie.

1305 En Europe, c'est surtout avec la paille. Alors qu'on manque de bran de scie, je veux bien, mais si on arrêta de faire du maïs, d'ailleurs pour épandre le lisier, parce que la raison majeure pour laquelle les producteurs font du maïs actuellement, c'est pour épandre le lisier parce que le maïs absorbe trois (3) ou quatre (4) fois plus de phosphore que les céréales ordinaires, par effet secondaire, on s'en sert pour nourrir les cochons, mais la raison principale dans la plupart des cas, c'est pour épandre du lisier.

1310

Alors du moment qu'on n'a plus de lisier, on n'a pas besoin de maïs qui est pas une nourriture tellement excellente pour les porcs de toute façon, alors qu'on se serve de la paille, et ça se fait avec un minimum de manipulation, comme on nous l'a montré.

1315 La vraie raison pour laquelle on est allé sur gestion liquide dans les élevages intensifs, c'est premièrement qu'on veut des porcheries automatisées, c'est pas pour protéger l'environnement.

1320 Deuxièmement, c'est parce que – et ça, c'est très important, c'est un peu plus subtil - c'est qu'on tient à avoir des élevages indépendants des fermes.

1325 C'est-à-dire que le modèle qu'on a développé, c'est des élevages hors sol, c'est des porcheries qui ont pas besoin de terres. L'alimentation des porcs vient des grandes meuneries, ce sont les meuniers, les grands intégrateurs, alors c'est eux qui fournissent les aliments, ils veulent même pas que le gars qui élève les cochons autant que possible utilise ses propres grains, parce que lui, son gros profit, c'est de vendre les moulées.

1330 Alors du moment que vous avez, vous mettez une porcherie sur, je vais faire un peu de scénario comme monsieur Pouliot, si vous mettez votre porcherie sur la paille, sur litière de paille, vous allez cultiver des céréales, puis vous allez prendre la paille pour faire la litière, mais tant qu'à faire des céréales, maintenant que c'est pas du maïs, pourquoi pas le donner à vos cochons? Et ça, les meuniers aiment pas ça. Et ils veulent contrôler la chaîne de A à Z.

1335 Et l'idéal, c'est d'arriver à des porcheries qui n'ont plus aucun lien avec l'agriculture, aucun lien avec des terres et là, vous l'avez dans le projet de Murdochville. On est rendu qu'on va faire des cochons dans les trous de mines.

1340 Ça a tellement plus rapport avec l'agriculture, voyez-vous! Alors ça, évidemment, on peut bien dire que ça fait des cochons pareil, mais ça fait pas des communautés rurales, ça fait pas une occupation du territoire, ça fait pas un entretien du territoire, ça n'est plus de l'agriculture et ce n'est plus non plus de la vie rurale du tout.

1345 Alors c'est pas par hasard qu'on a mis ça sur liquide et qu'on cache toutes les études qui démontrent que les élevages sur litière fonctionnent très bien et à moyen terme sont moins coûteux.

1350 On a même trouvé, je voulais l'amener, je l'enverrai à la Commission, le cahier d'agriculture durable qui a été mis en place actuellement en Bretagne pour les éleveurs de porcs et vous allez voir que ça roule très bien. On a même trouvé moyen maintenant d'avoir des bâtiments où les cochons vont à l'extérieur.

Mais nous dire que si les cochons vont dehors, qu'ils vont tous tomber malades parce qu'ils vont frapper toutes sortes de choses sales dans la nature, écoutez, là, on n'est pas encore

1355 rendu à ce point-là de décrochage de la nature pour s'imaginer qu'il faut complètement refaire la nature.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1360 Merci aux deux (2) intervenants.

1365 Vous avez parlé d'études de BPR qui étaient faites pour le compte de la Fédération et d'études faites pour le compte du ministère de l'environnement, comme on a le président de la Fédération, on va lui demander si effectivement, ces études-là existent et est-ce qu'elles pourraient être disponibles pour la Commission?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1370 Bien à ma connaissance, les études, je crois qu'elles ont été déposées par François Boutin la semaine passée, pas la semaine passée, en tout cas, lors de sa conférence à Sainte-Marie-de-Beauce, il a présenté toutes les études dont on dispose, dont celles que monsieur Bouchard vient de parler, là.

1375 Vous avez déjà ces études-là, en tout cas, si vous les avez pas, il y a peut-être le rapport final que vous avez pas, mais aussitôt qu'on va l'avoir, on va le déposer, ça, c'est sûr.

Mais il y a déjà un rapport préliminaire je crois qui vous a été transmis, je crois.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci.

Monsieur Marquis.

1385 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Merci madame la Présidente.

1390 J'aurais peut-être une première question pour ou monsieur Rouleau ou monsieur Laroche. Vous avez, à un promoteur, proposé une démarche, un processus que vous considérez une façon de faire de la production porcine durable, est-ce que vous pourriez nous dire où en est rendu peut-être ce dossier et qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui ne marche pas, en vue justement de tirer leçon de cette expérience si c'est possible?

1395 **PAR M. RAYMOND ROULEAU:**

1400

D'abord, d'entrée de jeu, je dirais que, bon, dans notre étude, nous avons fait bien attention, je pense qu'il faut éviter de s'emmurer dans une recette magique, en ce sens que même si la recette magique existait, du jour au lendemain, je pense qu'on pourrait pas donner un grand coup de balai, puis dire, bon bien, on fait un virage à cent quatre-vingts degrés (180 °).

1405

Je pense qu'il y a des fermes, il y a des entreprises qui sont impliquées présentement dans une façon de faire et il faut jusqu'à un certain point respecter cette façon de faire là. Et leur proposer par exemple ensemble d'évoluer vers une meilleure façon de faire.

1410

Je pense qu'ensemble, on peut peut-être s'auto-appivoiser et j'ai bien aimé l'affirmation de monsieur Bouchard tantôt en disant: peut-être qu'on pourrait régionalement, région par région, définir qu'est-ce qu'on veut avoir comme production porcine, parce que ça varie énormément d'une région à l'autre et puis, le contexte est extrêmement différent d'une région à l'autre.

1415

Bon, ceci dit, je pense que dans le cas du projet sur lequel nous avons fourni un avis technique, il y a eu effectivement cinquante pour cent (50 %) du projet qui est réalisé et il s'est fait de façon éclatée.

1420

Je pense que les forces de départ du projet, que ce soit un projet éclaté, vraiment très dispersé sur le territoire qui évite la concentration, un projet qui aide certaines communautés en déstructuration, à se restructurer, alors plusieurs éléments inclus dans nos recommandations se sont retrouvés.

1425

Bien sûr, je pense que tout n'est pas là encore, mais il y a aussi un certain nombre de solutions technologiques qui sont, même si on voulait les appliquer, sont pas encore disponibles. Alors on aurait besoin, je pense, d'un certain nombre de vitrines technologiques qui nous aideraient justement à perfectionner, évaluer certaines nouvelles façons de faire qui nous permettraient justement d'évoluer ensemble vers une démarche plus durable de la production porcine.

1430

Mais je dirais qu'à date, je pense que les premiers pas qui ont été faits, les fermes porcines sont en production, elles ont un an de production de fait et je pense qu'il y a pas eu beaucoup de plaintes à gérer, ils étaient très soucieux justement de l'impact sur le public et à ce que je sache, tout ça s'est fait vraiment, là, en douceur et on n'a à peu près pas senti, si vous voulez, ce projet-là, parce qu'il est bien intégré au territoire, on a utilisé justement des brise-odeurs.

1435

Bref, à date, en tout cas le constat qu'on fait, nous, c'est qu'il y a un certain nombre de recommandations qui ont été faites, il reste encore beaucoup à faire, mais je pense que le démarrage est sans doute en tout cas dans la ligne des recommandations qu'on avait faites au promoteur.

1440

Je sais pas si monsieur Laroche voudrait ajouter quelque chose?

1445

PAR M. ROCH LAROCHE:

1450

J'ajouterais quelque chose dans le domaine peut-être de la question de l'abattage. Nous avons à l'époque fait une recommandation d'avoir un abattoir multifonctionnel, sauf qu'il y a deux (2) ans, je ne suis pas sûr qu'on était dans la même perspective qu'on l'est maintenant.

1455

Et si nous regardons l'évolution des choses, nous constatons, avec le problème que nous rencontrons avec Agropur du côté de Chambord, et d'autres problèmes de cette nature, si nous regardons une déclaration comme celle que monsieur Paul Martin faisait hier à Alma, qu'il était important que pour conserver nos industries on puisse faire en sorte que nous transformions dans nos régions ce que nous produisons, je crois qu'il faudrait peut-être revoir la recommandation d'avoir un abattoir maintenant, ce qui permettrait à ce moment-là d'aller un peu plus loin que là où nous sommes allés et ce qui permettrait également de faire en sorte que le projet qui était celui d'avoir des porcs dans notre région avec un minimum d'antibiotiques, etc., donc des porcs de haut niveau de qualité, permettrait à la population régionale de pouvoir manger ce que nos producteurs nous amèneraient sur le marché.

1460

1465

Alors je pense que les idées évoluent tranquillement et je crois que c'en est une, ça, qui aurait peut-être avantage à être réexaminée à la lumière de ce qui se passe maintenant dans nos régions et je pense que ce serait bénéfique pour la région.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1470

Sur le plan technique, j'aime bien la mécanique que vous expliquez, mais sur le plan social, est-ce qu'il y aurait des choses qui devraient être faites différemment dans l'avenir ou si votre expérience, selon vous, elle est totalement positive, là?

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

1475

1480

Bien, disons que lorsque, je l'ai dit au tout début, lorsque j'ai commencé l'intervention, nous avons été saisis sur le tard par la question. Il aurait été de beaucoup préférable que très en amont du moment où nous avons été saisis de la question, il ait pu déjà y avoir un début de dialogue, que nous ayons pu à ce moment-là être capable de faire asseoir ensemble des gens qui au point de départ n'étaient pas nécessairement du même avis, mais que tranquillement, avec de la bonne volonté, avec des démonstrations pertinentes, avec des experts qui puissent venir donner une certaine quantité d'informations par rapport à telle orientation ou par rapport à telle autre, etc., je pense qu'à ce moment-là on aurait probablement pu éviter un certain nombre de levées de boucliers.

1485

Et on aurait probablement pu arriver à des solutions qui auraient été relativement plus faciles, chacun voyant son avantage et également ses limites.

1490 Alors je pense, et on le dit dans le document, on le dit d'une façon très claire, il faut dorénavant qu'on prenne beaucoup de temps en amont pour éviter d'être en situation problématique après.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1495 Merci. Est-ce que j'ai droit à une autre question, madame la Présidente?

1500 J'aurais une autre question qui s'adresserait à monsieur Bouchard. En fait, il nous a mentionné que le REA est inadéquat, et je voudrais savoir, à ce moment-là, vous le remplacerez par quoi, par un autre règlement ou par une autre façon de faire qui est moins réglementée, quoi exactement?

Sans rentrer dans le contenu d'article par article, simplement quel serait le processus que vous mettriez en place pour remplacer le REA?

1505 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Bien, je crois qu'évidemment, je l'ai fait rapidement, là, mais j'ai donné des propositions qui à notre avis s'inspirent d'une autre façon de mesurer et de limiter les dangers de pollution.

1510 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Mais si je comprends bien, vous le remplacerez par un autre REA?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1515 Ah oui, c'est évident qu'on va pas laisser – c'est déjà presque un règlement qui laisse toute la place à l'autorégulation, à un moment donné, il en faut un contrôle.

1520 Le règlement, c'est un de ses vices majeurs, c'est qu'il confie essentiellement le contrôle de l'environnement aux agronomes payés par les producteurs. C'est eux qui signent l'avis de projet, dans la plupart des cas, avec l'ingénieur, c'est eux qui signent les PAEF, c'est eux qui signent le suivi des PAEF, bien alors là, si c'est pas faire garder le poulailler par le renard, je sais pas ce que c'est.

1525 Donc c'est évident qu'il faut des règles qui sont simples comme j'ai dit, qui ne reposent pas sur des dizaines de tests de laboratoire extrêmement coûteux, qui sont pas accessibles aux petits producteurs, il faut quelque chose qui est accessible, qui est simple, qui est contrôlable.

1530 Actuellement, ce n'est pas contrôlable ce qu'on nous propose. Quand même qu'on mettra des inspecteurs, ce n'est pas contrôlable.

1535 C'es pour ça que, même si vous l'avez un peu ridiculisé dans une autre séance, la norme de densité animale à l'hectare, elle est essentielle. Elle est essentielle pour tous ceux qui veulent contrôler la concentration. Et même, il faut y ajouter d'autres éléments. Moi, j'ai parlé de bassin versant, j'ai parlé de différentes autres normes qu'il faut ajouter.

1540 Mais l'essentiel, c'est qu'il faut sortir de cette histoire des PAEF. Que les agriculteurs s'en servent comme instrument agronomique, très bien, mais ce n'est pas un outil de contrôle environnemental.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Merci.

1545 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Lors de vos conférences respectives, vous avez dans le fond chacun de votre côté fait ressortir certains problèmes. Alors monsieur Bouchard a fait part de la perte de confiance de la population envers la production porcine et les producteurs.

1550 Monsieur Pouliot, lui, a admis qu'il fallait rétablir un lien de confiance. Monsieur Bouchard a parlé d'un manque de transparence, monsieur Pouliot a fait valoir qu'il serait important de mettre en place une démarche d'implantation et il a fait valoir l'importance d'une participation des citoyens et d'un suivi.

1555 Depuis le début de ces séances, plusieurs citoyens sont venus nous mentionner qu'un des irritants était le fait que les PAEF étaient confidentiels.

1560 Alors j'aimerais, monsieur Pouliot, si vous verriez un inconvénient à ce que ces PAEF qui sont un contrat, en fait c'est un document qui est signé bien sûr par un agronome, mais qui est un document qui appartient à un producteur, est-ce que vous seriez d'avis qu'en le rendant public, cela ferait en sorte d'aller dans le sens de rétablir le lien de confiance?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1565 Le PAEF, c'est un outil qui évidemment est un outil qui est attaché à l'entreprise, l'entreprise agricole. C'est un outil normalement qui est un outil privé, qui appartient à l'entreprise.

1570 Moi personnellement, je vais vous avouer, j'ai pas de problème à dévoiler mon PAEF, mon plan de fertilisation à mes voisins, à ma communauté. Il y a des données là-dedans – ça,

pour ma part, je suis prêt à les dévoiler si mes voisins le demandent ou ma communauté le demande.

1575 Cependant, au niveau de la Fédération, on n'a pas d'alignement qui préconise de dire à l'ensemble des producteurs, à l'ensemble des entreprises, bon, OK, vous devriez présenter vos plans de fertilisation publiquement à bon aloi. Je pense que c'est à chacun des producteurs d'en juger la nécessité.

1580 Si un producteur veut implanter un projet ou agrandir ses porcheries et qu'il juge nécessaire, parce que je l'ai dit tantôt, l'honnêteté, de présenter la plus juste information possible, et qu'il juge nécessaire de présenter son plan de fertilisation pour rassurer ses voisins et la population qui l'entoure, bien je pense que ce serait à son jugement de le faire.

1585 Comme c'était mon jugement de le faire aussi chez nous, de le présenter à mes voisins. Mais il y a pas d'alignement collectif de demander aux producteurs ou d'obliger les producteurs de présenter ou de faire valoir publiquement leur plan de fertilisation.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1590 Maintenant, monsieur Bouchard, j'imagine que vous êtes d'opinion qu'on devrait les rendre publics, ces PAEF, même je pense que vous l'avez dit plus tôt, en quoi ce document représente un élément d'information important pour les communautés?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1595 Bien, d'abord parce que c'est le seul, comme je vous disais, c'est le seul outil par lequel le règlement dit qu'ils vont contrôler la pollution. Ça veut dire qu'il faut leur faire confiance aveuglément sans pouvoir rien contrôler.

1600 Ensuite, comme le ministère n'intervient que sur des plaintes des citoyens, comment voulez-vous qu'on fasse des plaintes quand on sait même pas quel est le PAEF, on sait encore moins s'il est suivi. Et d'ailleurs si je me présente le matin chez monsieur Pouliot, quand il part avec son épandeur, pour voir s'il a bien calibré son affaire, si ça va avec son PAEF, je pense bien que je vais sortir de là.

1605 C'est clair que ça marche pas, ça. Et le PAEF, quand une porcherie s'annonce dans un coin, c'est ce qui permet de savoir, aux citoyens, de savoir où vont aller les épandages. Est-ce qu'ils vont passer dans le village, les camions? Est-ce que ça va être juste collé sur le village?
1610 Tous les contrats d'épandage que signe l'entrepreneur, c'est les PAEF. Tout ça est secret.

1615 On apprend qu'il va y avoir une porcherie, où qu'elle va être? Comment de cochons? Où va aller le fumier? Ça va affecter quoi? On a zéro possibilité de le savoir. Et ils le savent, alors ils tiennent tout bien verrouillé,

Et d'ailleurs, ils s'assurent d'aller le plus loin possible dans le projet avant que ça s'évente. Alors finalement, les gens sont pris les culottes baissées, y compris les conseils municipaux et là, au moment où ils veulent se défendre, ils ont aucun argument, la Loi 184, tous les règlements municipaux, ils se frappent à tout. Ils ont accès à rien.

1620

Alors c'est pour ça que je dis et je le répète, la cohabitation, là, il faut pas penser qu'on va régler ça en faisant des sermons sur le dialogue, le respect.

1625

Les citoyens sont pas fous, ils sont furieux parce qu'il y a des problèmes graves et si on ne les solutionne pas, ils ne se défâcheront pas. On régleras pas ça avec une thérapie de dialogue et d'entente mutuelle, là.

1630

Non, non, les citoyens le voient que c'est grave, au niveau de l'eau, au niveau de la disparition des fermes, au niveau de toute cette folie d'exportation qui est en train de pousser une industrie à tout bulldozer dans le milieu rural, ça tient pas debout, ça là. C'est ça qu'il faut changer, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1635

Merci.

Monsieur Pouliot, vous vouliez intervenir à nouveau?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1640

Madame la Présidente, nos PAEF, vous savez, ils sont transmis au ministère de l'Environnement, là, et en tout temps, le ministère de l'Environnement peut vérifier l'applicabilité des PAEF. Alors il y a un organisme gouvernemental qui vérifie ça, qui peut vérifier ça de façon intégrale.

1645

Quand on parle de confidentialité, c'est confidentiel, mais il y a des organismes qui vérifient ça, au même titre qu'il y a d'autres organismes qui vérifient nos bilans financiers, quand on envoie nos bilans financiers au gouvernement, qui ont été remplis par des professionnels, en l'occurrence des comptables pour nos bilans financiers, en l'occurrence des agronomes au niveau de nos plans de fertilisation.

1650

Alors il y a des points de vérification qui sont faits par les gouvernements généralement, puis à mon avis, moi, ça m'apparaît très crédible de ce côté-là. Je pense que les producteurs, de plus en plus, font affaire avec des professionnels, que ce soit des agronomes, des comptables, des ingénieurs, des vétérinaires pour leur survie technique de leurs entreprises à tout niveau.

1655

1660 Je pense, à mon avis, ça présuppose vraiment une responsabilité encore plus importante vis-à-vis le producteur de ce côté-là, parce qu'il fait affaire avec des professionnels pour bien encadrer sa production et le travail qu'il fait chez eux.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1665 Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1670 Oui, monsieur Bouchard et monsieur Pouliot, je vous demanderais de réagir à une observation que je suis porté à faire. J'ai l'impression que le fossé entre vous est encore énorme, entre vous deux (2) pas individuellement, mais dans la mesure où vous représentez...

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1675 Il y a rien qui nous sépare, monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1680 Oui, oui, vous représentez, je pense que vous êtes capables comme individu de vous entendre, mais comme représentants de forces sociales, c'est moins sûr.

1685 À savoir que la proposition de dialogue que vous faites, monsieur Pouliot, repose beaucoup dans la forme du dialogue, prendre conscience des préoccupations respectives, établir un climat de confiance, développer des démarches d'implantation, se concerter, alors que d'entrée de jeu, monsieur Bouchard, on a fait basculer la paix sociale et il peut pas y avoir de paix sociale sans une transformation de la logique de l'industrie et de ce fait, il attaque la structure de l'industrie, à savoir son mode de production, sa production sans sol, son intégration, la gestion des fumiers, etc.

1690 Donc je constate l'ampleur de la distance de l'un à l'autre, et est-ce que c'est moi qui me trompe ou si ça correspond – ça va mieux dans la vie quand on est capable de marquer ses ruptures aussi.

1695 Est-ce que la lecture que je fais est fausse? Si oui, dites-le-moi tout de suite, sinon confirmez-moi dans ma perception.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1700 Oui monsieur Beauchamp, effectivement, il y a une rupture importante qui existe actuellement entre le monde agricole, particulièrement le monde porcin je dirais, et la société en général. Ça, là, je nie pas ça et c'est ce que je dis à mes membres depuis déjà environ deux (2)

ans, grosso modo, je suis président de la Fédération depuis six (6) ans et depuis deux (2) ans, là, j'ai l'occasion de voir mes membres producteurs régulièrement et je leur manifeste cette inquiétude-là, pas cette inquiétude, cette réalité-là.

1705

Effectivement, il y a une rupture importante qui s'est créée entre les producteurs et la société. Puis on est très très soucieux de ça et c'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle on a mis en place ce qu'on appelle un plan de valorisation, c'est pour recréer ce lien qui a été perdu.

1710

Qu'est-ce qui s'est passé, qu'est-ce qui a fait que ce fossé-là s'est créé ou cette rupture-là s'est créée, bien, il y a eu des changements qui se sont opérés au Québec entre autres depuis les trente (30) dernières années, des changements entre la population rurale et la société, il y en a eu d'importantes; les familles ont rapetissé d'une part, en rapetissant évidemment, le monde agricole a eu beaucoup moins de communication avec la population en général, la population des villes.

1715

Alors ça, c'est un aspect, la communication a manqué beaucoup dans toute l'évolution de l'agriculture puis de la société depuis les trente-quarante (30-40) dernières années au Québec, il y a eu un manque de communication flagrant et aujourd'hui, on ressent vraiment les effets d'une façon importante.

1720

Il y a eu aussi tout l'avènement des chaînes de magasins qui sont entrés au Québec dans les années, je dirais, 75, qui a coupé le lien d'alimentation entre le citoyen et le producteur. On sait qu'autrefois, une partie de l'alimentation venait directement du producteur, asteur aujourd'hui, on voit presque plus ça, les consommateurs ou les citoyens vont à la chaîne de magasin qui sont pleines de denrées alimentaires tant qu'ils en veulent, or les citoyens font de moins en moins le lien entre un produit qu'ils achètent et le produit qu'ils achètent qui vient d'une ferme.

1725

Le citoyen va acheter sa douzaine d'œufs, son litre de lait, son kilo de viande, mais de plus en plus, ne fait pas le réflexe qu'il y a un lien direct, que c'est des animaux qui produisent ces aliments-là. Et ces animaux-là produisent des lisiers, des fumiers, puis bon, etc., il y a toute une suite qui est encadrée à ça.

1730

Les fumiers, on les retourne à la terre pour nourrir le sol, le sol fait des grains pour nourrir les animaux, puis les animaux nourrissent les humains, il y a ce petit bout-là qui est en train de s'échapper dans la société dans laquelle on vit aujourd'hui, qui est très très rapide et très modernisée.

1735

Alors l'aspect famille, l'aspect lien qu'on n'a plus directement avec le consommateur comme producteur dû aux changements de société qui se sont faits, qui ont été faits, les choix de société qui ont été faits, effectivement, là, on se rend compte qu'on a un problème de communication avec la population, puis il faut trouver les moyens et rapidement, très rapidement, pour recréer ce lien de confiance là qui est perdu, puis ce fossé-là qui s'est creusé.

1740

1745

1750 Concernant l'aspect paix sociale, à mon avis, ce que j'ai dit tantôt dans ma présentation, on est rendu à développer quant à moi un nouveau pacte social avec la population, avec la société, comme il s'est fait dans les années 65-70-75 grosso modo où le gouvernement, la population, le monde agricole ont convenu de différentes lois pour protéger le monde agricole du temps, c'est-à-dire des lois sur la mise en marché des produits agricoles, des lois sur la loi des producteurs agricoles, des lois sur l'assurance stabilisation, des lois sur la protection du territoire agricole.

1755 De façon commune, on a convenu qu'on devait bâtir, mettre en place ce genre de loi là pour structurer l'agriculture. Bien, je pense qu'on est rendu aujourd'hui à imaginer aussi - puis en contrepartie, ce que je voulais dire un peu en fonction de ça, en contrepartie, les producteurs ont livré ce que les consommateurs ont demandé et la population a demandé un produit de bonne qualité, de très grande salubrité à un prix abordable.

1760 On a livré ça en contrepartie de tout ce qui a été amené comme décisions gouvernementales et de population. Aujourd'hui, la population nous demande plus de contrôle au niveau de l'environnement, elle a certaines inquiétudes au niveau de la santé, et également nous demande aussi d'avoir une meilleure occupation du territoire, ce qu'on appelle aujourd'hui la cohabitation harmonieuse ou l'insertion sociale.

1765 Or, de nouvelles réalités se présentent et on fait des nouvelles demandes aux producteurs. Et moi, je vous dis, à ce moment-là, on est rendu à un temps où on doit redéfinir tout ça et mettre en place ce qu'on appelle le développement durable de la production porcine qui comprend les trois (3) aspects: économique, environnemental et social.

1770 Je vous répondrais de cette façon.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1775 Je vais essayer d'être bref. Je pense que la différence, une partie très grave du fossé, c'est que l'industrie, et j'en prends à témoin ce que vient de dire monsieur Pouliot, définit le problème comme un problème de communication. Or c'est beaucoup plus que ça, c'est beaucoup plus que ça.

1780 C'est que l'industrie porcine, c'est la pointe d'un iceberg. Ce qu'il y a derrière l'industrie porcine, c'est tout le mouvement extrêmement rapide actuellement d'industrialisation et de mondialisation de l'agriculture. L'agriculture, maintenant, on fait ça pour conquérir des marchés, pour jouer la "game" de la compétition internationale. L'exportation est devenue le but de l'agriculture. On fait plus ça pour se nourrir sur place.

1785 Les propos des messieurs de développement durable l'autre côté, ils sont très sensibles, mais c'est de la poésie actuellement, ça. C'est de la poésie de penser que les producteurs du Lac-Saint-Jean vont manger leurs cochons, vont boire leur lait, c'est impensable. On est passé dans un autre système.

1790

Et là, c'est ça que les gens réalisent en ce moment, morceau par morceau. Ils réalisent que ce nouveau système-là a des conséquences effarantes, que ce soit au point de vue pollution, que ce soit au point de vue désertification des campagnes, disparition des fermes familiales, des modes de vie familiaux, disparition des régions.

1795

À tous les jours on apprend que depuis cinquante (50) ans, trente (30), on fait des choses qu'on n'avait jamais imaginé que ça pouvait avoir ces résultats-là.

1800

Je prends juste un exemple, puisque l'industrie porcine a répandu la production, la monoculture de maïs quasiment mur à mur au Québec, on vient de démontrer que l'Atrazine qui était le grand pesticide utilisé dans le maïs, il l'est encore d'ailleurs, est un pesticide qui a comme effet de féminiser les mâles grenouilles, donc sans doute tous les mâles aussi!

1805

Là, on est atteint quand même dans des choses fondamentales. Alors on en apprend tous les jours de ça. Et là, on se fait dire, ah mais c'est parce que là, il y a eu un manque de communication entre les agriculteurs et tout!

Non, non, non, c'est pire que ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1810

Merci.

1815

Alors on va prendre maintenant notre pause de quinze (15) minutes, et le registre est maintenant ouvert.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1820

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS
ÉLISE GAUTHIER**

1825

PAR LA PRÉSIDENTE:

On reprend la séance et j'annonce que je ferme le registre.

1830

Madame Élise Gauthier, Comité de citoyens de Saint-Honoré.

PAR Mme ÉLISE GAUTHIER:

1835

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires, le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec a insisté tout au long de son exposé sur le respect, mais de qui?

1840

Quand une population par référendum notifie à son conseil municipal son refus de voir une usine de production de lisiers s'implanter sur son territoire et ce, dans une proportion de quatre-vingt-deux virgule cinq pour cent (82,5 %), qui on respecte?

Est-ce que la Fédération des producteurs de porcs va respecter les résultats du référendum à Saint-Honoré?

1845

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1850

Quand je parle de respect, je parle de respect mutuel, autant au niveau des producteurs vis-à-vis les nuisances que la culture peut amener vis-à-vis la population, que ce soit en termes d'odeurs, en termes de poussières ou en termes de bruits, entre autres, là, et le respect également des concitoyens de bien comprendre les contraintes que les producteurs ont à faire de la production porcine ou à gagner sa vie de l'agriculture.

1855

C'est ça quand je parle de respect, et ce bout-là, je dirais qu'on l'a échappé autant de notre part, autant de la part de la société. Quand je parlais tantôt de communication, on n'a pas bien partagé nos contraintes de part et d'autre au fil des années.

1860

Et de là est venue l'intolérance de la part de la population ou de la part des producteurs vis-à-vis les perceptions de part et d'autre qui se sont enclenchées par rapport à tout ça, là.

Je sais pas si je répons bien à la question de madame Gauthier, là.

1865

PAR LA PRÉSIDENTE:

1870 Mais dans la mesure où un projet qui s'implante dans une région est contesté par une proportion importante de la population, comment la Fédération intervient pour essayer de réconcilier ce qui apparaît irréconciliable?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1875 La Fédération ne fait pas d'intervention projet par projet. On n'a pas cette façon de travailler là. C'est les régions habituellement, c'est les producteurs dans les régions qui normalement font des interventions au niveau des différents projets.

1880 La Fédération, ce qu'elle fait, c'est qu'elle met en place des programmes de sensibilisation, des programmes collectifs pour sensibiliser les producteurs à mieux cohabiter, entre autres lorsqu'on parle de notre plan de valorisation de la profession, c'est ça, à sensibiliser nos producteurs à des meilleures pratiques au niveau de la gestion environnementale, à sensibiliser les producteurs à mettre en place, à suivre en place des programmes collectifs de qualité, etc., etc.

1885 Mais on a aucune intervention directe sur les projets tels quels.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1890 Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1895 Monsieur Bouchard, dans votre intervention tantôt, vous m'avez laissé entendre que votre processus d'autorisation marcherait sur une base locale, parce que vous avez évoqué l'idée, je sais pas si c'est de permis municipaux, mais vous avez parlé de référendum local, alors à votre idée, c'est les municipalités qui devraient émettre les permis?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

1900 Bien, je pense que municipalités, MRC, là, il s'agit des élus locaux. Actuellement, les pouvoirs sont partagés entre la MRC et puis les municipalités, mais il reste que les autorisations municipales étaient données par les municipalités.

1905 Et ce que nous plaidons, c'est que l'acceptation de projets d'envergure industrielle ou en tout cas, d'envergure telle qu'ils vont modifier sérieusement toute la dynamique du milieu, la qualité de vie, doivent recevoir une approbation, non seulement faire l'objet d'une discussion, mais recevoir une approbation des citoyens.

1910 C'est pour ça qu'on a élaboré le contrat de contrat d'établissement. C'est-à-dire le projet est présenté, il est discuté avec la population et il en ressort un contrat qui est proposé à l'entreprise, et c'est ça qui doit faire l'objet d'une acceptabilité. Ce processus-là, nous l'avons proposé à la ministre des Affaires municipales quand il y a eu les discussions sur les orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

1915 Parce qu'actuellement, les citoyens ne peuvent rien faire.

Et quand monsieur Pouliot dit la Fédération ne fait rien quand les citoyens s'opposent à un projet, je m'excuse, l'UPA et toutes ses fédérations défendent le droit de produire, et quand il le faut, comme ce fut le cas à Saint-Germain, le fonds de défense de l'UPA défend les producteurs en Cour pour qu'ils puissent défendre leur droit de produire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1925 Madame Gauthier.

PAR Mme ÉLISE GAUTHIER:

1930 Madame la Présidente, j'aimerais savoir, toujours de la part s'il vous plaît du président de la Fédération des producteurs de porcs, si les citoyens de Saint-Honoré préparaient une très jolie carte postale qui expliquerait le respect de la démocratie au Québec puis on l'envoyait à tous producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aux membres de l'UPA, à Nutrinor, pensez-vous qu'ils respecteraient le référendum qui s'est tenu à Saint-Honoré dernièrement?

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

1940 J'ai pas les détails de la situation à Saint-Honoré, là, je suis au courant de façon globale parce qu'il y a eu d'autres dossiers du même type dans d'autres régions si on veut, je peux un peu imaginer qu'est-ce qui se passe, la pression qui existe actuellement ou qui a existé, là.

1945 C'est loin d'être évident, c'est loin d'être facile pour qui que ce soit, que ce soit pour la société ou pour le producteur qui en vit.

La démocratie à mon avis implique un partage, un dialogue, compréhension de part et d'autre des préoccupations, un échange, des contraintes de part et d'autre, ce qui a été négligé à mon avis beaucoup au cours des dernières années.

1950 C'est pour ça que je parlais, entre autres dans ma présentation, de trouver quelque chose qui pourrait, j'appelle ça un processus d'insertion sociale, il y a toutes sortes de mots qui

1955 sont utilisés dans ce genre de chose là, dans le type d'implantation d'entreprise agricole dans des communautés.

Moi, je dois vous avouer que je suis très préoccupé par ce genre de chose là, très préoccupé que des relations se gâtent d'une façon importante entre les producteurs agricoles et la population. Ça a pas raison d'être, ça.

1960 Il doit y avoir une synergie entre les producteurs agricoles et la population, parce qu'on doit vivre ensemble puis on a besoin d'un et l'autre pour coexister à mon avis, on peut pas se sortir de là.

1965 Alors je cherche comme vous, madame Gauthier, le moyen moi aussi de se reconforter de part et d'autre là-dedans, puis de s'encourager puis trouver les solutions communes dans ça. Je les ai pas, mais on réfléchit beaucoup à ça, puis on espère être capable de présenter une position plus claire au printemps prochain quand on aura cheminé tous ensemble dans le processus dans lequel on s'est engagé, pour arrêter qu'on se chicane puis qu'on veuille se détruire, c'est pas correct qu'on fasse ça entre Québécois.

1970 Je pense que c'est rendu trop loin, puis j'espère qu'on va être capable de corriger le tir tranquillement.

1975 Les producteurs, au fil des années, on cherchait à se protéger un petit peu aussi, il faut comprendre ça, parce qu'évidemment, on est rien qu'une quarantaine de mille personnes sur sept millions (7 M) de personnes. Nécessairement quand il y a une minorité de gens sur une très grande majorité de gens, on a tendance à chercher à se protéger et puis on a été chercher des lois pour essayer de se protéger.

1980 Peut-être qu'on l'a pas bien fait, je dis pas – à mon avis, c'était nécessaire qu'on l'ait fait, mais on n'a peut-être pas utilisé les bons moyens pour arriver à se protéger puis à bien coexister avec la population.

1985 Alors moi, je pense qu'on est à ce processus là de réflexion tous ensemble pour essayer de trouver les meilleures solutions puis les meilleurs moyens pour faire en sorte que dans le futur, on arrête de se chicaner puis qu'on apprenne à bien parler puis à bien se comprendre. Je le souhaite ardemment actuellement à tout le moins.

1990 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Gauthier.

PAR Mme ÉLISE GAUTHIER:

1995 Je voudrais juste que la Commission, s'il vous plaît, tienne compte effectivement du respect de la démocratie à l'intérieur du territoire québécois.

2000

Oui au développement mais pas de n'importe quelle façon et surtout pas quand un producteur amène toute une collectivité en Cour, l'oblige à dépenser des milliers et des milliers de dollars pour pouvoir se défendre et faire respecter ses règlements, quand les élus ne font, eux, que respecter le mandat que la population leur a donné.

2005

Je veux pas présumer des résultats que la Commission aura, sauf que j'aimerais bien voir une place assez importante au niveau de la démocratie au Québec, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2010

Madame Gauthier, je répondrais, je réagis à votre propos en disant que le processus de consultation qui est devant vous est déjà une marque de démocratie participative.

PIERRE LATERRIÈRE

2015

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pierre Laterrière de Coalition citoyenne.

2020

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Bonsoir madame.

2025

PAR LA PRÉSIDENTE:

Bonsoir monsieur.

2030

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Ma question que je vais poser, ça va s'adresser aux deux (2) belligérants!

PAR LA PRÉSIDENTE:

Aux deux (2) côtés du fossé?

2035

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2040

Moi, ma philosophie, en tout cas, un petit préambule, c'est que ma philosophie, c'est que le milieu rural, c'est pas la possession exclusive des agriculteurs. Ça là, moi, j'ai été élevé dans un milieu rural, puis on n'a jamais fait d'agriculture, puis je me dis, j'ai le droit de vivre dans mon milieu rural, puis il y en a plusieurs qui sont dans ma situation.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc sur la base de cette prémisse-là, vous avez une question?

2045

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Sur la base de cette prémisse-là, quand on parle de cohabitation, moi, selon ce que monsieur Pouliot me parle, ça semble une cohabitation unilatérale, parce que quand je me fais gazer par des contaminants, je suis toujours pas capable de dire, on va se parler, je me fais gazer. Puis quand même qu'il me dira qu'il m'enverrait une petite carte, en me disant, vendredi prochain ou lundi prochain, j'épands, moi, ça va puer chez nous puis mon linge sur ma corde à linge va sentir mauvais, puis etc., etc.

2050

Je veux bien qu'on se parle, mais il faudrait peut-être régler le problème, puis ça, ça se règle pas. Puis c'est ça qui me fatigue, c'est toujours unilatéral, comprenez-vous!

2055

Alors qu'est-ce que moi, ça me donne de parler au producteur? En tout cas!

2060

Et puis là, puis c'est là que la question est bien précise: quand on fait une plainte au ministère de l'Environnement, bien là, eux autres, moi, le ministère de l'Environnement, je m'y fie plus.

2065

Si la Fédération des producteurs de porcs avait un comité de déontologie pour ses membres puis que moi, je vois un producteur de porcs qui travaille selon moi très mal, est-ce que ce serait possible d'appeler la Fédération des producteurs de porcs puis dire, aïe, là, tu as un gars qui travaille mal! Faites donc quelque chose!

2070

Ça, ce serait intéressant, par exemple j'ai donné cet exemple-là, je pense à Saint-Hyacinthe, la veille de la Fête du travail, on a un producteur qui a épandu à cinquante-six pieds (56 pi) du solage d'un restaurant. Bien moi, je pense que – puis là, le producteur de porcs, c'est-à-dire le restaurateur s'est plaint à l'Environnement, l'Environnement ils ont dit c'est légal mais c'est pas civilisé.

2075

Alors est-ce que la Fédération des producteurs de porcs pourrait avoir un code de déontologie, c'est des professionnels du cochon, alors on se donne un code de déontologie comme les médecins, c'est ci, c'est ça, et mettre eux autres mêmes leurs membres récalcitrants, il y en a pas beaucoup, il y en a deux-trois (2-3) ici et là, à entendre parler, mais en tout cas!

2080

Alors les mettre au pas, puis là, on aurait la paix. Alors c'est ça la question. Je vous pose la question.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2085

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Bien, en temps normal, ça devrait être le ministère de l'Environnement qui devrait faire ce travail-là, en temps normal.

2090

Bon, actuellement, la façon dont on travaille, on n'a pas de code de déontologie bien entendu, mais je dis pas qu'on devrait pas y aller, là, je ferme pas la porte à ça, de la façon dont on travaille, quand on sait qu'il y a des producteurs qui font des choses qui devraient pas se faire, comme l'exemple que vous venez de donner, là, généralement on avertit les administrateurs de la Fédération dans les régions, et généralement, les administrateurs des régions contactent des producteurs pour leur demander d'arrêter ça le plus rapidement possible.

2095

De plus en plus, on a ce genre de situation là qui existe actuellement, je dirais depuis un an-un an et demi (1-1 ½), c'est commencé à l'intérieur de la structure, sans choses officielles, bien entendu, sans le code de déontologie, on a déjà commencé à surveiller nos producteurs qui effectivement parfois peuvent emmener certaines pratiques qui peuvent emmener des conséquences qui sont pas agréables pour la population.

2100

Asteur, est-ce qu'on doit aller jusqu'à un code de déontologie, je vais vous avouer, monsieur Laterrière, c'est pas une idée qui est mauvaise en soi. C'est une idée qu'on va peut-être explorer un peu plus profondément, jusqu'où ça peut nous emmener, puis c'est quoi les avantages et inconvénients de ça. Je suis pas fermé à ça.

2105

Puis tout l'aspect des odeurs de lisier, je vais vous avouer bien franchement, là, celui qui a inventé les odeurs après le lisier, là, je voudrais bien le rencontrer à un moment donné! J'aurais affaire à lui, je lui parlerais sérieusement, parce que c'est pas nous autres qui a inventé ça, les odeurs après le lisier, dieu merci, bien dieu merci, c'est pas seulement Dieu qui l'a inventé!

2110

Puis on est obligé de vivre avec cette contrainte-là.

2115

Parce que si on pourrait vraiment être capable d'arrêter ça, ça nous aiderait de façon importante, parce que nous, on est obligé de fertiliser nos sols, si on veut nourrir nos animaux, nos animaux de grains, que ce soit du maïs, du blé, du soya, il faut fertiliser nos sols, nos sols ont besoin d'être nourris.

2120

Il y a deux (2) façons de nourrir nos sols, c'est soit par nos lisiers ou les fumiers qui sont produits par nos animaux et qui, par la suite, produisent des éléments, ou soit sous forme d'engrais chimiques.

2125

Les engrais chimiques ont été fortement utilisés dans les années 50-60-70-80, je vous dirais que depuis 90, 1990 ou à peu près, il y a eu une utilisation moins importante des engrais chimiques, en tout cas chez nous, dans mon cas, il y a plus d'utilisation d'engrais chimiques depuis déjà quelques années.

2130 Par contre, j'utilise plus mes lisiers comme fertilisants donc j'amène plus de désagrément au niveau de mes voisins.

C'est la compensation, c'est la contrainte à laquelle je dois composer, j'ai pas le choix. Alors évidemment, moi aussi, monsieur Laterrière, je me soucie de cette affaire-là, puis je
2135 voudrais bien trouver la solution pour arrêter toute odeur après mes lisiers, puis continuer à fertiliser mes sols correctement, de façon naturelle comme je le fais actuellement.

Ce qui s'est passé depuis une dizaine d'années sérieusement, là, sur les fermes, il y a eu vraiment un virage qui a été fait, environnemental, aussi curieux que ça puisse paraître, l'utilisation de moins d'engrais chimiques, pour évidemment compenser la fertilisation de nos
2140 sols par des lisiers ou des fumiers qui a créé évidemment d'autres contraintes, par la suite, évidemment au niveau des odeurs.

On pourrait retourner à dire, bien, on laisse tomber nos lisiers, puis on continue, puis on les envoie au ruisseau ou je sais pas trop quoi, là, peu importe, puis revenir aux engrais
2145 chimiques, on pourrait peut-être faire ça, mais je pense pas que ce soit logique, puis c'est pas dans mon intention de faire ça. Ce serait pas logique, là, de façon environnementalement parlant.

Alors tout ça pour vous dire qu'on est ouvert à trouver des façons qui peuvent faire en sorte que quand il y a – bien de faire en sorte de réduire les odeurs bien entendu, réduire les nuisances, et puis les récalcitrants, parce qu'il y en a encore quelques-uns, on le reconnaît, de
2150 trouver une façon de les gérer un peu mieux, bien entendu.

2155 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous avez une autre question, monsieur Laterrière?

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2160 Eh oui. On a parlé des PAEF, de la confidentialité des PAEF et à un moment donné, monsieur Pouliot nous dit, ouais, bien, les PAEF sont vérifiés par le ministère de l'Environnement. Ils font la job, puis vous pouvez vous fier aux vérifications du ministère de l'Environnement concernant les PAEF.

2165 Moi, je sais pas si on parle du même ministère de l'Environnement, mais on a vu des PAEF envoyés au ministère de l'Environnement qui confondaient des arpents puis des hectares. Ça, on a vu ça.

2170 On a vu des PAEF, on disait au ministère de l'Environnement, ils sont pas corrects, parce qu'on connaissait les lieux, puis là, à force de tirer, on finissait par avoir quelques "hints", puis là, on disait au ministère de l'Environnement: va vérifier là, là, puis tu vas voir que c'est pas correct.

2175 Le ministère, oui, oui, puis il partait, il allait vérifier, puis il disait, oui, vous aviez raison, vous aviez raison.

2180 Mais c'est pas une vérification, ça, le ministère de l'Environnement, je vous le dis, c'est zéro, le ministère de l'Environnement. Vous, vous vous fiez dessus, ça fait votre affaire, parce que vous savez qu'il vérifie pas, mais nous autres, on sait aussi qu'il vérifie pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2185 Là, c'est un commentaire que vous formulez, j'aimerais ça que vous ayez une question s'il vous plaît!

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

Alors la question, et je la répète...

2190 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça quand on a des préambules, on se laisse aller dans nos opinions.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2195

Oui, mais on a été amputé d'une question cet après-midi, madame!

PAR LA PRÉSIDENTE:

2200

Donc d'une opinion.

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2205

C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'ai fait des mathématiques moi aussi.

2210

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Et vous adressez la question ici, pas là, ici, c'est correct!

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2215

OK. Alors ne croyez-vous pas, monsieur Pouliot – c'est pas madame Pouliot!

PAR LA PRÉSIDENTE:

2220 Boucher, Boucher!

PAR M. PIERRE LATERRIÈRE:

2225 Je vais reformuler ça.

Madame la Présidente, ne croyez-vous pas que monsieur Pouliot redonnerait confiance à la population en disant, bien écoute, les PAEF, on va les mettre "open", puis vérifiez-les tant que vous voulez, on a rien à cacher! C'est ça l'affaire.

2230 Puis ça, ce serait déjà un grand pas, un très grand pas, puis fions-nous pas sur le ministère de l'Environnement.

Madame la Présidente, vous demandez à monsieur Pouliot de me répondre.

2235 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2240 Vous voyez, madame la Présidente, ce que ça peut faire la cohabitation harmonieuse!

Mon dieu, je suis vraiment embêté de vous répondre à ça, sur l'aspect confidentialité des plans de fertilisation, là. J'ai pas de réponse concrète à ça.

2245 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

2250 Mais j'interviendrais en disant, je suis surprise de constater que monsieur Laterrière en a vu, donc, parce qu'il nous a dit qu'il en avait vu, donc ça a pas l'air si confidentiel que ça.

Mais allez-y.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2255 En temps normal, le plan de fertilisation, c'est un outil qui est, en tout cas, est un outil qui devrait bien travailler, en tout cas, celui-là que j'ai chez nous, mon plan de fertilisation, c'est un outil qu'on se sert, c'est un outil qui nous permet de bien doser nos lisiers sur nos sols en fonction des plantes, on connaît la consommation de nos plantes.

2260 Asteur aujourd'hui, on a beaucoup de connaissances, l'agronomie là-dessus, de ce qui se passe dans nos sols, on connaît également le contenu de nos lisiers, et le plan de fertilisation,

dans le fond, nous aide, là, à déterminer, si on veut, l'actif et le passif au niveau de l'environnement sur nos fermes.

2265 Normalement, cet outil-là devrait être un outil vraiment formidable pour bien faire une bonne gestion des lisiers, en fonction de ce qui se passe sur nos fermes, etc.

2270 Je suis conscient qu'il y a peut-être eu des ratés, puis il y en a peut-être encore un peu, des ratés sur l'application de plans de fertilisation parce qu'il est pas encore bien maîtrisé, peut-être par certains professionnels puis peut-être par un certain nombre de producteurs, je suis conscient de ça, mais je continue à croire que c'est un outil sur lequel on doit miser beaucoup pour régler tout l'aspect de gestion environnementale au niveau des fermes porcines.

2275 Asteur, je suis aussi moi aussi à la recherche de faire en sorte d'ajouter de la crédibilité à cet outil-là, le plan de fertilisation. J'ai pas la solution, je vous avoue, mais on n'est pas sans s'inquiéter de toute la crédibilité qui est quelque peu entachée concernant les plans de fertilisation.

2280 Mais en tout cas, si vous pouvez nous aider à trouver la solution, on aimerait ça aussi la partager avec vous.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2285 Monsieur bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

2290 Je continue à penser que les PAEF ne devraient plus à l'avenir faire partie de l'outil de contrôle. Il y a peut-être une façon actuellement pour les citoyens d'avoir accès aux PAEF, c'est de convaincre votre municipalité d'exiger dans son règlement pour approuver un projet, d'exiger un certain nombre de documents et y compris le dépôt des PAEF, quitte à enlever les informations nominatives.

2295 Les municipalités qui ont mis ça dans leur règlement, au moins quand un projet est déposé, au moins la municipalité peut les voir. Parce qu'actuellement, même les municipalités ne peuvent pas les voir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2300 Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2305 Dans ce sens-là, monsieur Pouliot, est-ce qu'on pourrait pas réfléchir sur des modalités rédactionnelles?

Il peut y avoir des éléments d'un PAEF qui soient confidentiels ou qui fassent partie des informations nominatives, etc. et il pourrait y en avoir une partie détachable dans la gestion des fumiers qui pourrait être un document public et à ce moment-là, vous auriez fait un pas très considérable dans le dialogue avec les voisins.

2310

On pourrait penser à des formules comme celles-là?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2315

Je suis pas en mesure de vous répondre, monsieur Beauchamp, mais...

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

On ne le sait pas, mais si vous pouvez réfléchir dans ce sens-là, je pense...

2320

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Bien, effectivement, ça va faire partie de mes réflexions, j'en prends bonne note.

2325

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça pourrait faire partie des éléments de votre mémoire, par exemple.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2330

Oui, effectivement. J'ai pris ça en note, il y a du monde dans la salle qui ont pris ça en note, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2335

Merci monsieur Laterrière.

2340

ROBERT PATENAUDE

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Robert Patenaude, agriculteur et membre de Coalition citoyenne.

2345

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir messieurs les Commissaires, les invités et bonsoir à tout le monde dans la salle.

2350 Je voudrais revenir, et déposer plusieurs documents en même temps, je voudrais revenir sur la cohabitation harmonieuse parce que dans notre région, dans toute la région du Richelieu, je pense que c'est quelque chose qui nous tient à cœur et qu'on étudie depuis plusieurs années.

2355 Je voudrais déposer tous les documents qui font partie de l'expérience régionale chez nous. Je vais essayer, je les lirai pas tous, je vais simplement peut-être énumérer ce qu'ils sont, et poser une question, même pas à plusieurs volets, je vais poser une question à monsieur Pouliot précisément après.

2360 On a voulu faire, nous, chez nous, une approche par consensus, je vais simplement citer le contexte rapidement, je vais essayer d'être rapide. Le consensus est global, c'est-à-dire qu'il est avec les agriculteurs, les citoyens, les élus municipaux et régionaux. Je suis moi-même agriculteur, je représente ce soir ici des agriculteurs et plusieurs comités de citoyens de l'autre extrémité de la province, à la frontière américaine complètement, et notre approche, elle est par consensus.

2365 Je voudrais aussi vous dire que je suis voisin d'un producteur de porcs depuis trente (30) ans avec qui il y a une bonne harmonie.

2370 Je vais vous présenter les différents documents qui ont servi à notre approche. Il y a eu d'abord une pétition régionale de mille deux cents (1200) noms qui a été cueillie en deux (2) jours, pour dire non aux porcheries industrielles et j'insiste sur porcheries industrielles. C'est parce que l'agriculture, je pense qu'il y avait harmonie, il y a harmonie avec les citoyens et les agriculteurs, donc il y a cette pétition-là.

2375 Il y ensuite des lettres de citoyens aux conseils municipaux de plusieurs paroisses, et je vais vous citer l'exemple de Lacolle, il y a mille (1000) portes à Lacolle, donc mille (1000) résidences, il y a sept cents (700) lettres qui ont été envoyées au conseil municipal après des réunions de recherche de consensus. Sept cents (700) lettres, et je vais les déposer ces lettres-là.

2380 Les documents que j'ai pas ce soir, je vais tous les envoyer à la Commission, il y a sept cents (700) lettres sur mille (1000) portes, donc demandant de légiférer pour éviter l'installation de porcheries de type industriel, en les enjoignant d'engager à nos frais, à nos frais on l'a bien dit, et tout le monde l'a signé spontanément, les experts, les meilleurs experts pour défendre nos droits sur ce sujet-là.

2385 Ça a été très bien reçu par le conseil, ils en ont tenu compte, et la démarche est actuellement présente.

2390 Il y a eu ensuite une lettre des jeunes de la région qu'on va déposer aussi, pour beaucoup, provenant de familles d'agriculteurs qui manifestent leur inquiétude face à la dégradation de l'environnement et du climat social. Ça les inquiète comme jeunes.

2395 Ensuite, à deux (2) reprises, quatrième document, en juin et en août, quatrième-
cinquième, plusieurs documents sur ce sujet-là, les municipalités et la MRC du Haut-Richelieu
ont demandé par résolution au gouvernement d'établir un moratoire complet et inconditionnel,
une commission parlementaire et des études d'impacts approfondies sur le sujet, résolutions qui
ont reçu des dizaines d'appuis des municipalités et des MRC et de même de plusieurs régions
du Québec.

2400 Cinquième, il y a eu des lettres des agriculteurs et des propriétaires de terre, cinquante-
deux (52) lettres, cinquante-deux (52) signatures sur peut-être une possibilité de soixante-
soixante-deux (60-62) si on met ça par ferme et non par propriétaire, ça a été envoyé au ministre
de l'Environnement, au ministre de l'Agriculture, ça a été remis en main propre lors d'une
2405 rencontre avec le Premier ministre.

Ces agriculteurs-là signifient leur opposition à l'installation de porcheries de type
industriel à cause de l'impact sur l'environnement et sur la dilapidation du patrimoine agricole et
rural, un peu ce qui a été traité ce soir, qui entraîne du morcellement du territoire.

2410 Ces agriculteurs-là signifient leur opposition à l'installation de porcheries de type
industriel à cause de l'impact sur l'environnement et sur la dilapidation du patrimoine agricole et
rural, un peu ce qui a été traité ce soir, qui entraîne du morcellement du territoire.

Sixièmement, sixième série de documents, le Syndicat de base de Lacolle, ça, c'est le
syndicat qui regroupe les agriculteurs de toutes les municipalités de la région, il s'appelle de
Lacolle, c'est comme ça, c'est simplement son titre, c'est pas seulement du village de Lacolle,
deux (2) résolutions à soumettre à l'assemblée générale de l'UPA via l'assemblée régionale de
2415 notre syndicat régional qui est le Syndicat de Saint-Jean-Valleyfield.

La première demande au gouvernement, et on a les résolutions, de ne plus permettre de
morceler les terres pour l'implantation de ce type d'industrie. C'est plus des détails avec des
considérants et tout, mais la base même est ça.

2420 La deuxième, c'est sur La Financière et les entreprises sous intégration. Donc de revenir
au respect de l'objectif premier du programme, c'est d'assurer de ne pas créer d'empire financier
à même les fonds publics.

2425 Malgré cette prise de position, les dirigeants de l'UPA régionale, entre autres le directeur
à l'aménagement est venu soutenir devant la Commission de protection du territoire agricole la
demande de morcellement pour l'installation d'une porcherie d'un intégrateur qui veut s'établir
dans la région, tout ça malgré le consensus dont je vous ai parlé.

2430 Et on pourrait continuer l'énumération et peut-être même déposer d'autres documents sur
le sujet.

Huitième impact, dans une réunion de conseil, à Saint-Bernard-de-Lacolle, il y a eu un
bataillon de dirigeants de l'UPA régionaux et de producteurs de porcs extérieurs à notre région
2435 qui sont venus, par des interventions bruyantes, tenter d'empêcher la municipalité de légiférer et
surtout qui exigent que soit soumise à l'UPA la réglementation municipale issue du consensus
agriculteurs-citoyens.

2440 De surplus, cet intégrateur-là a envoyé à six (6) citoyens des mises en demeure, et on pourra vous les produire, d'arrêter leur intervention publique et parmi eux, je peux vous dire qu'il y a une grand-mère de soixante-quinze (75) ans qui en a reçu une et qui tricote pendant les assemblées de conseil, mais qui est présente.

2445 Alors j'ai fait un long préambule, je m'en excuse, c'est la dernière soirée des thèmes, je me suis permis. J'aimerais poser maintenant ma question à monsieur Pouliot de la Fédération des producteurs de porcs.

2450 Comment la Fédération des producteurs de porcs et les dirigeants de l'UPA – et je voudrais ici faire la nuance entre les dirigeants de l'UPA et les membres parce qu'il y a dans notre région pas mal de distinction – comment peuvent-ils soutenir vouloir un débat ouvert et serein, et comment espèrent-ils nous convaincre qu'on peut atteindre une cohabitation harmonieuse dans un tel contexte d'intimidation et de non-respect d'un consensus social si généralisé? Et j'ai cité les citoyens, législateurs municipaux et régionaux.

2455 Et est-ce qu'on peut garder l'harmonie actuelle, surtout quand les intervenants et les promoteurs viennent de l'extérieur de la région, et comment garder l'harmonie locale bien, déjà bien établie? Voilà ma question.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2460 Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2465 La réponse à ça, à mon avis, elle est à définir ensemble, là.

2470 Quand je parle de développement durable, développer un modèle de développement durable de la production porcine, quand je parle d'un nouveau pacte social à développer avec la société, ça fait partie de ce que monsieur Patenaude avance, là, la problématique de la cohabitation, la problématique de porcheries industrielles, la problématique de consensus social qui est brisé dans des localités, c'est une problématique qui doit être réglée par l'établissement d'un nouveau pacte social avec la société par l'établissement d'un modèle de développement durable de la production porcine qui comprend toujours les trois (3) aspects: l'aspect économique, l'aspect social et l'aspect environnemental.

2475 Les solutions de ce que vous avez amené, monsieur Patenaude, se trouvent dans ça.

2480 Comme je disais tantôt, il y a eu un effort collectif qui a été fait par la société dans les années 70-80-60 ou à peu près, d'établir une espèce de contrat social, une espèce d'entente sociale. On est rendu à définir un autre contrat social, une autre entente sociale.

2485 Et à mon avis, tout le monde doive y mettre leur grain de sel là-dedans. Parce que vivre de l'agriculture, on peut pas en vivre de façon pour en subsister, les producteurs veulent plus ça, veulent gagner leur vie honorablement comme la majorité des citoyens qu'ils côtoient régulièrement, parce que leurs enfants, les enfants des producteurs agricoles rencontrent les enfants dans d'autres écoles et connaissent les conditions de vie des autres enfants en général dans les autres écoles et tout ça.

2490 Et nécessairement, ça amène des pressions sur les familles agricoles pour amener un niveau de vie plus acceptable. Donc ça prend des fermes en conséquence et des fermes plus importantes qu'on a connues voilà une trentaine d'années.

2495 Pour aller chercher un salaire de quarante mille dollars (40 000 \$) bruts par année sur une ferme, ça prend plus que cinq cents (500) porcs. On peut pas vivre avec cinq cents (500) porcs sur une ferme pour aller chercher trente-cinq-quarante mille piastres (35 000 \$-40 000 \$) de revenus bruts par année pour faire vivre une famille, puis même à ça, quarante mille (40 000 \$), vous le savez, quand les enfants commencent à aller au cégep, à l'université, en tout cas, ça commence à être corsé.

2500 Alors il y a cet aspect auquel nous, il faut composer, ça nous prend un type de ferme qui nous permette d'emmener un revenu décent pour faire vivre notre famille, puis il y a la préoccupation des citoyens qui disent, bien, mon dieu, les fermes sont donc bien rendues grosses, pourquoi que ça en prend tant que ça pour gagner sa vie!

2505 J'en conviens, effectivement, si je serais en ville, en ville entre autres, peu importe, je serais préoccupé par cette situation-là. Puis c'est un défi important.

2510 Moi, à mon avis, la société a fait des choix ici au Québec déjà depuis une quinzaine d'années, une vingtaine d'années, de laisser entrer les chaînes de magasins, puis laisser tomber le magasin général de chacun des villages. Ces choix-là aujourd'hui nous amènent une réalité qui fait en sorte que nous, il a fallu que nos fermes s'ajustent en fonction de cette réalité-là.

2515 On est au Lac-Saint-Jean ici aujourd'hui, là, et puis pas tellement loin, c'est à peine un demi-kilomètre ($\frac{1}{2}$ km), il y a un gros Loblaws qui se construit actuellement. Le centre de décision de Loblaws est pas au Lac Saint-Jean, il est à Toronto.

2520 Puis je sais comment ça se passe, là, les gens de Loblaws, c'est des volumes qu'ils négocient le moins cher possible, puis ils appellent, entre autres dans le porc, les abatteurs du Québec, ils appellent les abatteurs de l'Ontario, ils appellent les abatteurs du Manitoba, puis des États-Unis, puis ils disent, bien écoute, ça me prend telle quantité de viande pour le mois de décembre, le mois de janvier, le mois de février, quel prix tu me fais pour ça! Ça joue au quart de cent ($\frac{1}{4}$ ¢) puis à la demi-cent ($\frac{1}{2}$ ¢) ou au kilo, la compétition est là.

2525

Alors c'est ce qui fait en sorte que pour arriver à compétitionner ou offrir un produit à ces organismes-là, à ces chaînes de magasins là, on est obligé de travailler autrement qu'on travaillait voilà trente (30) ans. Et on est poigné dans cette dynamique-là.

2530

Puis ce que je veux essayer de faire aujourd'hui, en tout cas à l'intérieur des audiences, c'est de partager la contrainte dans laquelle la société a décidé de faire ces choix-là, on est dans cette contrainte-là, on est dans cette dynamique-là.

2535

Bon, alors d'autant plus que la dynamique est encore plus forte parce que le phénomène des concentrations des chaînes de magasins, c'est elle qu'on la connaît la plus forte, elle est ici au Québec, par rapport aux États-Unis, par rapport aux provinces de l'Ouest, c'est ici qu'on observe le phénomène de concentration des chaînes de magasins le plus fort encore. P

2540

Alors la pression est encore plus forte chez les producteurs qui fournissent, en tout cas qui veulent fournir ces chaînes de magasins là au niveau de l'alimentation.

2545

Et nécessairement ça emmène toute la problématique de grosseur de ferme, puis de protection de l'environnement et ces choses-là.

2550

Alors moi, je veux partager cette contrainte-là, puis si on est capable de trouver une solution à ça, je veux bien, parce que d'un côté, le citoyen qui est consommateur, il va à la chaîne de magasin Loblaws, lui, ce qu'il espère trouver, c'est un produit de grande qualité au prix le moins cher possible; d'un côté, la même personne qui se retrouve citoyen, elle, elle a des inquiétudes concernant la protection de l'environnement, de la santé et de la grosseur des fermes. La même personne, là.

2555

La même personne, dans la même journée, va faire ses achats au centre de magasin, acheter ses achats pour que ça coûte le moins cher, va acheter ses engrais chimiques à la quincaillerie du coin pour nourrir son petit potager ou sa pelouse, pour acheter ses pesticides également pour arroser ses pissenlits, la même personne vient me rencontrer, puis dit, écoute Clément, tes fermes sont trop grosses, tu mets trop de pesticides sur tes sols, trop d'engrais chimiques et puis ça pue et tout ça.

2560

Alors on a à composer avec cette réalité-là qui est drôlement devenue compliquée pour les producteurs de suivre toute cette dynamique-là qui s'est instaurée au Québec depuis les vingt (20) dernières années principalement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2565

Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

2570 Je ferai remarquer à monsieur Pouliot que cinquante pour cent (50 %) et plus des porcs en question ne sont pas justement pour notre marché, ils sont pour l'exportation. Si on pouvait se débarrasser déjà de ceux-là, ça diminuerait le problème de moitié.

2575 Mais mon intervention était surtout sur la négociation citoyens-agriculteurs, je pense qu'il faut pas noyer le poisson, dans le langage, là, monsieur Pouliot parle de pacte de négociation, bon. Ça, ça se fait à deux (2), tu sais, forcément.

2580 Or, ce qu'on a observé, puis l'intervention de monsieur Patenaude le démontre bien, elle est la même dans des dizaines de paroisses à travers le Québec, c'est qu'il n'y a pas de négociation. Les agriculteurs arrivent avec le droit dans leurs poches. Ils font une négociation de droit, le roi ne négocie pas! On dit ça dans un proverbe. Ils ont toutes les lois pour eux et ça a été démontré, je pense, cette semaine, mais on le vit continuellement.

2585 La réglementation, les lois sont faites en symbiose avec les producteurs. Alors au moment où on arrive pour négocier, ce n'est pas honnête de dire actuellement aux citoyens, on veut négocier, on veut signer un nouveau pacte avec vous autres, sauf qu'on est assis sur le droit, puis on bougera pas. On n'en cédera pas un pouce. Le reste, c'est du flafila, là, et les citoyens finissent par être désabusés de ce faux dialogue-là.

2590 C'est que la réalité, c'est que les producteurs de porcs ont préséance sur les citoyens et les élus municipaux actuellement. Dans un village, un producteur de porcs peut par le droit tenir en échec tous les élus municipaux, la MRC et tous les citoyens. Ça, c'est la réalité de départ.

2595 Si on veut qu'il y ait une négociation, il faut – monsieur Pouliot parle qu'il faut refaire les règles et tout ça, mais il faut les refaire. Parce qu'actuellement, c'est eux qui les ont faites. Ils sont assis dessus, et je peux vous dire qu'ils les lâchent pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2600 Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2605 Monsieur Bouchard, au début de votre intervention, vous mentionniez qu'il faudrait éliminer l'exportation dans l'industrie porcine. Dans la société dans laquelle on vit, on consomme un nombre assez important de choses qui viennent de l'étranger.

Généralement, il est reconnu dans les pays qu'on ne peut pas seulement importer et ne pas exporter, quelle est votre vision?

2610 Est-ce que votre vision également est par rapport au mot d'ordre de l'autosuffisance alimentaire à savoir qu'on devrait produire qu'est-ce qu'on consomme dans le domaine alimentaire ou si on ramène ça dans le domaine alimentaire, là aussi on consomme beaucoup de choses qu'on ne peut pas produire ici, alors pourriez-vous nous dire quelle est votre vision par rapport à ce thème-là?

2615

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

C'est bien parce que, c'est sûr que ce que j'ai dit est pas très nuancé, là, seulement c'est très important.

2620

C'est-à-dire que ce sur quoi nous insistons, c'est que le jour où l'exportation devient l'objectif de la production agricole, les désordres commencent. Et le jour où on a entré dans le round de l'Uruguay, les produits alimentaires dans la négociation de l'OMC, vous vous en souvenez sûrement parce que vous étiez dans les institutions à ce moment-là, le mot d'ordre qu'avait donné monsieur Garon qui était l'autosuffisance au Québec, d'augmenter notre autosuffisance en agriculture, a complètement disparu et on a vu apparaître à pleines pages dans tous les journaux agricoles, c'est maintenant la conquête des marchés. Et c'est répété continuellement.

2625

2630

À partir de ce moment-là, on déséquilibre toute l'agriculture et tout l'équilibre des communautés rurales.

2635

Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas exporter, on importe, on exporte et il y aura, surtout dans un espace ouvert comme le monde d'aujourd'hui, les échanges sont forcément plus grands, mais la logique du système est de les augmenter continuellement, ces échanges-là et même d'arriver à ce qu'ils appellent la théorie des avantages comparés.

2640

C'est-à-dire si au Québec, on est capable de produire le porc le moins cher possible, on va vous en faire produire au Québec pour le monde entier. Et quand même que ça détruira toutes les autres industries porcines, ailleurs dans les autres pays, quand même que ça détruira toute votre agriculture locale.

2645

J'arrive d'une rencontre à Ottawa où on discutait justement des nouvelles négociations sur les produits agricoles et c'est exactement ce qui se produit. C'est-à-dire que du moment qu'on ne permet plus à un pays de s'autosuffire, enfin relativement, mais qu'on ne donne plus la priorité à ses paysans pour nourrir sa population, c'est l'effondrement complet.

2650

Et quand des pays ont quatre-vingts pour cent (80 %) de paysans, comme dans les pays d'Amérique du Sud, bien alors là, c'est désastreux, parce que c'est des millions de paysans qui, du jour au lendemain, perdent leurs terres parce que les produits sont rentrés chez eux moins cher que ce qu'eux produisaient et se ramassent en ville dans des bidonvilles et n'importe quoi.

Et c'est la même chose qu'on vit au Québec. Quand on parle de l'exode rural à Montréal, c'est ça.

2655

Alors je pense que l'exportation, on n'est pas contre. On est contre les subventions à l'exportation et là-dessus, on est d'accord avec l'OMC.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2660

Donc vous n'êtes pas contre l'exportation?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

2665

Non, c'est évident que ça demeure une activité importante, surtout dans le monde d'aujourd'hui. Mais attention, c'est très dangereux dans l'agriculture.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2670

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2675

Monsieur Patenaude, vous avez une deuxième question?

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

2680

Oui, avant de l'oublier, j'aimerais aussi déposer un document qui est un dossier que le New York Times a présenté en fin de semaine passée sur le droit des animaux; ça s'intitule "An Animal's Place" de Michael Pollen. Donc j'ai apporté le dossier, j'ai une copie Internet et non la copie directe. La copie officielle est plus jolie que celle-là, j'essaierai de la trouver et de vous la faire parvenir.

2685

Ma deuxième question est beaucoup plus technique que la première, qui va susciter probablement un débat un peu moins long. Ma question est encore à monsieur Pouliot, si vous me permettez, madame la Présidente.

2690

S'il y a tant de bonnes pratiques présentées aux producteurs, on a parlé de bonnes pratiques, de cartes postales, de bien des choses, comment se fait-il qu'il y ait eu tant d'épandage pendant tout le mois d'octobre 2002, pendant beaucoup de jours de pluie et en plus, en grande quantité?

2695

Et le ministère de l'Environnement avait aucune personne pour contrôler.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot.

2700

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Donc le bon voisinage!

2705

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Généralement, en tout cas nos plans de fertilisation nous préconisent, nos conseils qu'il y a à l'intérieur de nos plans de fertilisation préconisent le maximum d'épandage de nos lisiers, de nos fertilisants durant les périodes où la plante consomme le plus des éléments qui sont inclus dans le lisier. C'est-à-dire la période de mai, juin, juillet, août, septembre, grosso modo, c'est là où la plante consomme le plus les éléments fertilisants, bon.

2710

Il y a encore possibilité d'épandre des lisiers au mois d'octobre, mais c'est vraiment des quantités, à ma connaissance, très minimes. Il y a pas d'agronomes, à ma connaissance, qui signent des plans de fertilisation avec des quantités importantes de lisiers, passé le 1^{er} octobre, pas à ce que je sache. Je sais pas si ça se fait, là.

2715

Si ça se fait, évidemment, le ministère de l'Environnement, encore une fois, a le loisir d'aller vérifier l'application de ces plans de fertilisation, particulièrement passé le 1^{er} octobre. J'ai pas d'autre réponse à répondre de ce côté-là.

2720

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci.

2725

Monsieur Patenaude, je vous remercie, on va passer au suivant.

2730

CARMEN LABELLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

Carmen Labelle, Comité de citoyens de Lacolle et Coalition citoyenne.

2735

PAR Mme CARMEN LABELLE:

Bonsoir.

2740

J'aimerais d'abord déposer un document dont je vais lire juste une petite partie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Bien, si vous avez un titre, donnez-moi le titre. Parce qu'on prend du temps d'antenne.

2745 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

Service de presse, ambassade de France, c'est l'Union européenne. C'est à propos des subventions que le Danemark accorde à ses agriculteurs, et qu'il a sommé - bon, je m'excuse mais en tout cas ça somme la personne qui s'occupe des subventions de les diminuer progressivement, pour ce que monsieur Bouchard disait, que ça nuit aux pays en voie de développement, et ça rend les pays pauvres difficile d'intégrer l'Union européenne.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2755 D'accord.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

Ma question va s'adresser à monsieur Pouliot.

2760

Lors de la Régie des marchés agricoles de Sherbrooke, il y a eu les petits producteurs de porcs qui sont venus revendiquer un prix raisonnable pour leurs porcs et qui ont dit, à un journaliste du Soleil, en requérant l'anonymat, qu'ils blâmaient les intégrateurs pour la situation précaire des petits producteurs.

2765

Alors je demanderais à monsieur Pouliot, d'abord quelle est son opinion personnelle sur le phénomène de l'intégration et les conséquences sur les petits producteurs de porcs, et ensuite, en tant que président de la Fédération des producteurs de porcs, quelle position il entend défendre, en théorie et en pratique, comme représentant de tous les producteurs de porcs dont une très petite minorité sont des intégrateurs.

2770

PAR LA PRÉSIDENTE:

2775 Monsieur Pouliot. J'aimerais ça, monsieur Pouliot, aussi, qu'on donne des réponses brèves, parce qu'on a plusieurs personnes d'inscrites et on va quitter très tard.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Je vais essayer!

2780

Mon opinion sur le phénomène d'intégration? Bien, j'ai été personnellement un producteur intégré quand je me suis établi avec mon frère, voilà une vingtaine d'années, j'ai été intégré l'équivalent de deux ans et demi (2 ½), si je me trompe pas, ou à peu près, à cette

2785 époque-là. Et c'était une façon pour moi ou pour mon père et ma mère c'est-à-dire de m'établir, moi et mon frère.

2790 Et c'était une façon, parce que vous savez qu'en agriculture, ça prend beaucoup de capital, et c'est toujours la problématique, pour établir un fils ou une fille, c'est plusieurs centaines de milliers de dollars. Et généralement, la formule d'intégration permet, d'une certaine façon d'étaler le risque ou de partager le risque financier concernant l'implantation de la relève.

Et puis au bout de deux ans et demi (2 ½), bien, j'en suis sorti, et puis on a volé de nos propres ailes depuis ce temps-là.

2795 C'est ce qui arrive généralement aussi, encore à l'heure actuelle, il y a des producteurs qui entrent sous forme d'intégration, la très grande partie, c'est pour établir la relève, fille ou fils. Et aussi, dans les mêmes années, il y en a qui en sortent. Un coup qu'ils ont pris leur erre d'aller, qu'ils ont pris des connaissances et tout ça, ils en sortent.

2800 Ce qui fait en sorte grosso modo, l'intégration, la production sur l'intégration se situe, année après année, alentour de quarante-quarante et un-quarante-deux pour cent (40 %-41 %-42 %) des porcs qui sont fait sous forme d'intégration. Annuellement, c'est les chiffres qu'on observe au niveau de la Fédération.

2805 Parce que nous, on fait les chèques, on sait qui sont les producteurs, c'est la façon de gérer ça.

2810 Concernant le prix, concernant tout l'aspect du prix raisonnable, ça demeure toujours un défi pour la Fédération d'aller chercher le prix maximum sur les marchés, en tenant compte du contexte dans lequel on est.

2815 On est dans un contexte nord-américain de libre-échange où le produit, comme j'ai dit tantôt, peut venir autant de l'Ontario, du Manitoba que des États-Unis. Autrement dit, on produirait pas un porc au Québec, et puis il y aurait quand même du porc dans les épiceries du Québec.

2820 Alors on vit avec cette contrainte-là, ce contexte-là, et on essaie d'obtenir le maximum de prix, par le biais de conventions de mise en marché qu'on négocie avec les abattoirs. Et quand on s'entend pas, il y a une commission qui se penche et qui prend une décision.

C'est le cas actuellement, il y a une décision qu'on attend au niveau de la Régie des marchés agricoles.

2825 Mais la mise en marché collective qu'on a mise en place depuis les douze (12) dernières années, depuis 89, fait en sorte que peu importe que tu produises cinquante (5) porcs par année ou que tu en produises deux mille (2000) ou que tu en produises dix mille (10 000) porcs par année, tu as le même prix. Alors que normalement, dans un contexte de marché libre, libre

marché, généralement celui qui a un plus gros volume va chercher un meilleur prix vis-à-vis l'abattoir.

2830

Alors on a un contexte de mise en marché collectif qui fait en sorte que peu importe la grosseur de production que tu produis, tu es payé le même prix, et peu importe que tu restes au Lac-Saint-Jean, ou que tu restes à Saint-Hyacinthe, peu importe que tu sois loin d'un abattoir ou près d'un abattoir, tu es payé le même prix.

2835

Alors je pense qu'on a trouvé, on a mis en place un outil sur lequel vous avez eu des mérites, entre autres de différents conférenciers, de la mise en marché collective du porc, qui a fait ses effets d'une façon importante, qui fait en sorte qu'aujourd'hui, on a quand même quatre mille (4000) fermes porcines qui sont intégrées, qui sont partout réparties sur le territoire, et avec de multiples styles de ferme.

2840

Et ça l'a fait en sorte, le fait qu'on n'est plus obligé, bien, qu'on reçoive le même prix - parce qu'initialement, la production s'est développée autour des abattoirs, on prend la région de Beauce, Saint-Hyacinthe, Québec, initialement, mais depuis ce temps-là, on voit que la production a tendance à se déplacer dans des régions où il y a moins de concentration.

2845

Parce que le fait qu'il y a une mise en marché collective, il y a un pôle de transport qui est partagé par l'ensemble des producteurs, alors les producteurs ont plus tendance à se déplacer vers des centres de production où il y a moins de concentration. Donc il y a un aspect aussi de protéger l'environnement qui, indirectement, aussi se fait.

2850

Alors moi, en tout cas, je pense qu'on a un outil qui a travaillé beaucoup pour essayer de maintenir l'équilibre entre les producteurs, et on travaille encore pour le garder, énormément.

2855

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Bouchard, vous vouliez intervenir?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

2860

Oui. Le point précis là-dessus, c'est que oui, sans doute il y a cet aspect-là dans la mise en marché collective, que ça l'a permis à un même prix et un même prix de transport, sauf que les coûts de production sont pas les mêmes, sont pas les mêmes dans toutes les régions, et sont pas les mêmes pour un petit que pour un gros.

2865

Alors au bout du compte, le système, actuellement, je parle pas dans le passé mais actuellement, joue contre les petits producteurs. Parce que leurs coûts de production sont plus élevés, parce qu'ils ont pas des approvisionnements concentrés, intégrés, toute la chaîne d'intégration qui va de la moulée jusqu'à l'abattoir.

2870

Alors eux, leurs coûts de production, ça marche pas avec les prix. Parce que les prix, sont négociés en fonction des coûts de productions des gros, finalement, actuellement.

Alors il faut faire bien attention à ça.

2875

Toute la question de la gestion de l'offre, qui a eu des avantages pour les petits producteurs actuellement, dans toutes les productions, joue contre les petits producteurs et en faveur de la concentration.

2880

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot, vous vouliez...

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2885

Concernant l'élaboration des coûts de production, c'est fait sur une enquête, on est en train d'en faire une actuellement, sur une centaine de fermes, des fermes entre deux mille (2000) porc produits et dix mille (10 000) porcs produits par année, des fermes entre cent (100) truies - deux mille (2000) porcs par année, je vous dis, on gagne pas sa vie avec ça, là - entre cent (100) truies et cinq cents (500) truies. Actuellement, il y a une enquête qui est faite sur cent (100) fermes au Québec, réparties sur l'ensemble du territoire, et on va voir le résultat de ça au printemps prochain.

2890

Et ça va être le prix qui va être déterminé, le prix moyen de ces entreprises-là qui va être déterminé.

2895

Alors ça comprend des petites fermes, ça comprend des grosses fermes. Ça comprend toutes sortes de fermes.

2900

Et c'est comme ça que ça se détermine, les coûts de production. Là, j'explique ça rapidement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2905

On verra les résultats plus tard.

Madame Labelle, vous avez une autre question?

PAR Mme CARMEN LABELLE:

2910

Oui. En regard de ce qui se passe un peu partout à travers le Québec, on regarde ce qui se passe à Saint-Honoré, on regarde ce qui s'est passé chez nous et que monsieur Patenaude a élaboré, où même les agriculteurs ne sont pas capables de gérer ce qui se passe chez eux, je vais demander très honnêtement à la Fédération des producteurs de porcs, et je poserais la

2915 même question à l'UPA s'ils étaient ici: est-ce que dans l'esprit d'avoir un consensus social au Québec qui soit vrai et qui ne soit pas unilatéral, est-ce que les agriculteurs sont prêts à laisser tomber ce fameux droit de produire tel qu'il est maintenant ou si on va attendre que les citoyens du Québec aillent en Cour, avec un recours collectif, pour contester cette loi-là!

2920 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

2925

Bon. Le réflexe que j'ai à tout ça, peut-être qu'on fait pas bien les choses mais en tout cas, moi, je dis que c'est une réaction qu'on fait, peut-on reprocher aux producteurs de vouloir se protéger, d'une certaine façon.

2930

La façon que les producteurs ont trouvée, la façon de se protéger dans les trente (30) dernières années, se mettre en place des lois pour encadrer l'agriculture, soit au niveau de la mise en marché, soit au niveau de la représentation, soit au niveau de la protection du territoire. C'est la façon qu'on a trouvée pour se protéger.

2935

Parce que comme je vous ai dit tantôt, on est une quarantaine de mille personnes sur sept millions (7 M) de personnes, dans la démocratie, il y a des façons de se protéger, soit par la majorité, la majorité décide un choix, qu'on se protège de cette façon-là, ou soit par des lois.

2940

Bon, les producteurs ont pris le chemin des lois parce qu'en réfléchissant et en analysant la situation, c'est le meilleur moyen qu'ils ont trouvé.

2945

Par contre, s'il y a d'autres moyens qui peuvent exister, qui peuvent permettre que l'agriculture continue à se développer, et à évoluer, et à suivre le rythme, et à faire en sorte qu'on continue à avoir, qu'on puisse avoir des conditions de vie qui sont comparables à la majorité des gens en société, j'aimerais ça en trouver d'autres moyens, madame la Présidente. Je cherche pas mieux que ça, là.

C'est ça l'affaire, c'est ça la contrainte qu'on a en agriculture.

2950

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp. Et peut-être avant que vous preniez la parole, j'aimerais rappeler aux gens qui chuchotent ou qui parlent entre eux que le son se répercute jusqu'ici, et ça nous dérange, on a de la difficulté à entendre les réponses.

2955

Alors que vous soyez placés au fond de la salle ou en avant de la salle, ça a le même effet! Alors je vous inviterais, si vous parlez entre vous, à le faire dans le hall là-bas, s'il vous plaît.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2960

Oui. Alors la question, c'est ça, si la solution juridique, donc qui a pu être une solution à un moment donné, si elle devient contre-productive, et qu'elle crée un blocage, est-ce qu'il faudra pas s'asseoir pour obligatoirement trouver autre chose.

2965

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Ça fait partie, monsieur Beauchamp, des pistes qu'on doit analyser tous ensemble dans les prochains exercices qu'on a entamés, là.

2970

Si l'aspect légal est tellement rendu un gel des positions de part et d'autre, et puis qu'on s'en va vers une chicane épouvantable dans les prochains mois ou, en tout cas, dans les années qui s'en viennent, effectivement, le fait de regarder d'autres pistes, il faut les regarder.

2975

Mais toujours dans un contexte, je reviens encore, dans un contexte de développement durable de la production porcine.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2980

Il est pas question de vous donner un bateau pour vous envoyer à l'extérieur!

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

C'est ça.

2985

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais on voit la perspective, parfait, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2990

Madame Labelle, je vous remercie.

2995

CATHERINE GORRETA

PAR LA PRÉSIDENTE:

3000

Madame Catherine Gorreta, de Coalition citoyenne.

Bonsoir.

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

3005 Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires, messieurs les invités et tout le monde dans la salle.

Ma première question - monsieur Pouliot, je suis désolée, c'est pas du harcèlement mais elle va être pour vous - selon monsieur Jean Larose, directeur général de l'UPA, je reprends ses
3010 propos dans le journal Les Affaires d'octobre 2002:

"L'UPA représente de par la loi les quarante-quatre mille (44 000) producteurs de la province, soit moins de un pour cent (1 %) de la population, et travaille fort pour peaufiner l'image de l'agriculture qui, dit-il, est malmenée par la population. Dans le dossier des
3015 porcheries, un prétexte, dit-il, selon lui, pour remettre en question l'agriculture."

Aucun citoyen n'est contre l'agriculture, on n'a jamais eu aucun problème pendant des années avec les producteurs laitiers ou toutes sortes de productions, avant les porcheries industrielles. Donc je répète: aucun citoyen n'est contre l'agriculture, mais contre les
3020 cochonneries.

Je vais juste donner une petite définition et ma question suit immédiatement!

"Lorsqu'un homme, un parti ou un groupe dispose de la totalité des pouvoirs, sans aucun
3025 contrôle populaire ou parlementaire, et sans que l'opposition puisse disposer des moyens d'exercer une action politique légale, cela s'appelle un régime totalitaire. Ce type de régime s'oppose à la démocratie libérale: je viens de vous donner la définition de la dictature."

Ma question: comment se fait-il qu'ici comme ailleurs dans le monde, les porcheries
3030 industrielles soulèvent tant de controverse de la quasi-totalité de la population, et que malgré ça, et en ce qui nous concerne au Québec, les six centièmes des un pour cent (0,06 %) puisque les autres sont corrects, ces six centièmes (6/100) nous tiennent-ils en otage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3035 Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3040 La préoccupation qui existe au Québec concernant les modes de production ou les fermes industrielles qu'on peut appeler, là, cette préoccupation-là, actuellement, elle est à l'intérieur du monde entier, à la grandeur du monde entier.

La société en général ou le monde en général se pose des questions sur l'agriculture, de
3045 la façon dont les modes de production ont évolué au cours des vingt (20) dernières années, suite à ce que je vous ai dit tantôt, précédemment.

3050 Alors c'est pas unique au Québec qu'il y ait un requestionnement ou un soulèvement des préoccupations, sur la façon dont les fermes existent ou grossissent aujourd'hui. C'est pas rien qu'au Québec. C'est peut-être plus accentué au Québec, parce qu'on est rendu dans une audience publique et on se préoccupe de ça, ça existe pas, c'est une première dans le monde entier, ce genre de chose là. Mais c'est pas unique au Québec, bien entendu.

3055 Je vous l'ai dit tantôt, c'est toute une question, quand on parle d'entreprises plus grosses aujourd'hui que voilà trente (30) ans, et c'est pas rien que dans la production porcine, c'est de même dans la production laitière, dans la production des œufs, des poulets, toutes les fermes ont grossi depuis les trente (30) dernières années.

3060 J'ai une ferme de poules pondeuses aussi chez nous, et elle a grossi chez nous aussi. Bon! Et j'ai pas eu le choix, ça faisait partie du contexte dans lequel j'ai expliqué tantôt.

3065 Et puis c'est ça, concernant le pouvoir, c'est sûr madame Gorreta, je partage, je lis très bien les journaux pas mal régulièrement, et puis je sais qu'on accuse beaucoup le monde agricole d'être un puissant lobby, qui manie le gouvernement comme il le veut, ça, je suis très conscient de cette perception-là, mais c'est pas nécessairement le cas, là.

En tout cas, je pense pas qu'on manie le gouvernement comme ça, on n'est pas un puissant lobby tant que ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3070 On écoute, s'il vous plaît.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3075 Comme j'ai dit tantôt, on a strictement été chercher les outils pour nous protéger le moins, comme tous les producteurs agricoles dans le monde entier essaient de faire, réclament auprès de leur gouvernement des outils pour les protéger contre la mondialisation, contre les chaînes de magasins, la concentration et tout ça, et tout le tralala.

3080 Encore là, je le répète, peut-on nous reprocher de vouloir s'aider un peu et de vouloir se protéger un peu. C'est rien que ça, dans le fond.

3085 Et puis est-ce qu'on peut ensemble, est-ce qu'on va être capable de le faire, c'est un défi que je dis, est-ce qu'on va être capable de déterminer un modèle de développement qui va convenir, comme producteurs, pour pouvoir faire vivre une famille normale, et qui va vous convenir comme société, pour vous garantir qu'on fait tout, on prend tous les moyens nécessaires pour protéger l'environnement, la santé et l'aspect social.

3090 C'est tout le défi qu'on a à relever ensemble, pour en venir à quelque part à l'automne prochain, à quelque part, une affaire qui va faire en sorte que tout le monde va être heureux dans tout ça, là.

3095 Je crois qu'on va avoir des compromis à faire de part et d'autre, et en fonction des contraintes qu'on a comme producteurs, des contraintes que vous soulevez comme société, j'espère qu'on va pouvoir trouver la solution pour faire en sorte qu'on détruira pas une si belle production, une des plus belles productions qui existent au Québec, et sur laquelle on a une réputation mondiale.

3100 Les producteurs du Québec ont une réputation mondiale comme étant des producteurs de bonne qualité, de bonne salubrité, efficaces, compétitifs. On a une réputation enviable. Même les Danois le disent régulièrement, qui sont parmi aussi également les producteurs les mieux cotés au niveau mondial. Ils nous considèrent comme des compétiteurs de calibre sur les marchés, parce qu'on a des outils qu'on s'est mis en place pour faire en sorte qu'il y ait une production qui se développe en fonction de différents aspects.

3105 Moi, je suis prêt à partager ça, je suis prêt à partager, je le dis ce soir, je suis prêt à partager d'autres façons de faire, en autant qu'on respecte les conditions que j'ai nommées.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3110 Madame Gorreta, vous avez une seconde question?

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

3115 Je constate que poser la question du lobbysme, c'est y répondre. Donc je pense que j'ai une réponse.

3120 Ma deuxième question, madame la Présidente, je vous laisserai le choix, tous nos invités peuvent y répondre, juste une petite lettre:

"Les porcheries industrielles et le reste! Que l'on soit pour, contre ou mitigé face à une problématique quelconque, cela a toujours existé dans nos débats de société. Refaire le monde n'est à la portée de personne et aucun d'entre nous n'a la science infuse.

3125 "Par contre, être constamment peureux en admettant la pensée unique ne permet ni d'être innovateur, ni ouvert à d'autres possibilités que celle imposée par le pouvoir à tous les niveaux. Chacun est persuadé de détenir la vérité et pourtant, la concertation et la négociation entre personnes sincères et non hypocrites apportent des solutions surtout si celles-ci n'ont d'autre intérêt que le bien-être général. Mais lorsqu'une majeure partie de la population se sent dédaignée, bafouée et non respectée, elle est en droit de s'insurger et a le droit de s'exprimer, même maladroitement, avec ses tripes et son cœur, que l'on soit PDG ou mendiant.

3130

"La solidarité et l'amour, l'envie d'être heureux et en bonne santé l'emporteront à n'en pas douter.

3135

"Mais de grâce, mesdames, messieurs, peu importe où se situe votre degré d'intervention, ne laissez pas le tissu social se dégrader, ne faites pas la sourde oreille aux inquiétudes justifiées des citoyens face à leur santé et à leur environnement. Ne pensez pas que cela va s'estomper, que quelqu'un d'autre sorti d'un chapeau va tout régler à votre place et que votre conscience sera en paix parce que vous n'aurez pas fait de vague, donc par là même fait plaisir à tout le monde.

3140

"Non coupable mais responsable, et se tenir debout et non à genoux est bien plus confortable physiquement et moralement."

3145

Ma question est très courte...

PAR LA PRÉSIDENTE:

3150

Qui a signé cette lettre?

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

3155

Catherine Gorreta.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3160

Donc c'est une opinion que vous émettez, et je vous ai dit que c'était pas le moment de le faire.

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

3165

C'est mon préambule, madame.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Moi, madame, je pourrais décider de ne pas retenir cette lettre ce soir.

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

3170

Vous avez le droit aussi, madame.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3175

Vous pourriez nous la ramener lors du dépôt de votre mémoire.

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

Elle est d'ordre public, elle a déjà été diffusée, madame.

3180

Ma question est très simple, justement au sujet de ce que je viens de lire, qui est un préambule qui amène la question, madame. Je ne veux pas être irrespectueuse, ça fait partie de l'audience publique.

3185

Donc ma question est la suivante, qui veut répondre: avez-vous envisagé un soulèvement populaire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3190

Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Moi ça?

3195

PAR LA PRÉSIDENTE:

Elle est pour tout le monde!

3200

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Me pensez-vous capable de faire un appel aux armes!

PAR LA PRÉSIDENTE:

3205

Non, madame demande si vous avez envisagé un soulèvement populaire.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

3210

Bien, je pense que dans la culture québécoise, on en a un soulèvement populaire. Espérons que ce sera pas nécessaire qu'il arrive des choses désagréables.

3215

Moi, je l'ai dit, je l'ai dit lors de la première rencontre avec vous, personnellement, je suis pas intéressé à poser des bombes dans les porcheries, je suis pas intéressé à bloquer la route 20, à me coucher en dessous des bulldozers.

3220

Je viens à la Commission, encore une fois, patiemment, pour essayer de créer une pression supplémentaire, et dans ce sens-là, c'est pas moi - moi, j'appelle pas à un soulèvement aux armes, mais j'appelle à un soulèvement citoyen sur cette question-là.

3225 Et il y a un tout petit point que j'avais le goût d'ajouter, après la dernière intervention de monsieur Pouliot, là-dessus, c'est que dans le débat sur l'agriculture, actuellement, le poids de l'UPA est écrasant parce que l'UPA est un monopole syndical. Elle a développé, suite au monopole de représentation, un monopole de mise en marché, elle contrôle le financement de l'agriculture, La Financière agricole, quatre-vingts pour cent (80 %) sont des fonds publics. Elle contrôle la Commission de protection du territoire agricole, donc le territoire. Elle contrôle la Régie des marchés qui est un tribunal. Elle contrôle les politiques agricoles.

3230 Alors tout ça échappe, actuellement au contrôle démocratique. Tout ça est géré en pratique par une corporation privée, qui était un syndicat mais qui est devenue un patron. Je pense qu'il faut tenir compte de ça dans la frustration des citoyens.

3235 On se frappe à un lobby, même deux (2) ministres qu'on a rencontrés nous ont dit: c'est le plus gros lobby au Québec. Il peut jeter le gouvernement à terre en un mois, s'ils sont pas d'accord. Je vous cite des propos qui m'ont été tenus.

3240 Alors à ce moment-là, la négociation, le nouveau pacte social, moi j'en suis, je fais rien que ça depuis des années, et avec plein de monde. Seulement, les forces sont inégales et comme je l'ai dit tout à l'heure, il va falloir que le roi négocie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Rouleau ou monsieur Laroche

3245 **PAR M. ROCH LAROCHE:**

3250 Peut-être juste un petit commentaire, madame. Il est vrai que nous avons des problèmes extrêmement importants comme ceux dont on discute ce soir, mais mon sentiment personnel, c'est que ces problèmes importants que nous discutons nous sont aussi créés à plus haut niveau que le nôtre.

3255 Lorsque nous regardons les problèmes majeurs que crée l'agriculture américaine, états-unienne pour l'ensemble du monde, lorsqu'on voit le riz produit aux États-Unis vendus sur les marchés asiatiques à meilleur prix que la production qui se fait à ces endroits, lorsqu'on voit les subventions accordées aux agriculteurs américains qui viennent compétitionner partout dans le monde, y compris nos Québécois, lorsqu'on voit le dumping que ces gens-là exercent partout dans le monde, on déborde de nos questions entre nous, mais nous sommes des mineurs à travers les joueurs majeurs que sont les Américains.

3260 Et je crois que sous cet angle, il va falloir qu'on soit capable de se serrer les coudes, tout le monde ensemble, pour que nos gouvernements tant provinciaux que nationaux, soient capables, à des niveaux où ils peuvent intervenir, le faire et faire en sorte qu'on n'ait pas une hégémonie agricole qui nous provient des Américains.

3265 Il va falloir, sinon ça va péter, pas ici, ailleurs!

Écoutez, il y a deux milliards (2 MM) de population en Asie, il y en a neuf cent millions (900 M) en Afrique, il y en a six cent cinquante millions (650 M) en Amérique du Sud, ça ne pourra pas tenir vingt (20) ans, c'est impossible.

3270

Alors quand on nous pose la question, est-ce que ça va péter ici, pas ici, ailleurs! Excusez-moi, mais pour moi, c'est un problème majeur et global. Ça fait partie des rêveries des poètes!

3275 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3280

À la question qui est posée, avez-vous envisagé un soulèvement populaire, moi, ce que je répons à ça, par une autre question: peut-on envisager une compréhension mutuelle de tout ça.

3285 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Parfait.

Merci madame Gorreta.

3290

PAR Mme CATHERINE GORRETA:

Je vous remercie.

3295

GILLES TARDIF

PAR LA PRÉSIDENTE:

3300

Monsieur Gilles Tardif, Coalition citoyenne.

PAR M. GILLES TARDIF:

3305

Madame la Présidente, messieurs, mesdames et messieurs.

Je vais faire très rapidement, madame, je vais déposer d'abord deux (2) documents pour consultation, qui sont les prévisions d'indemnités de l'assurance stabilisation dans le programme

3310 Porcs et porcelets, où on indique qu'on va verser deux cent six et soixante-dix-sept (206,77 \$) pour le programme Porcelets et douze et quatre-vingt-treize (12,93 \$), montant net, pour le porc, pour l'année en cours.

3315 Madame la Présidente, comme ce sera probablement ma dernière intervention, je vais peut-être ouvrir un petit peu le jeu. J'ai été en agriculture, producteur moi-même, pendant une quinzaine d'années, et j'ai aussi travaillé dans le monde agricole au niveau de la Régie des assurances agricoles pendant vingt-cinq (25) ans, ce qui m'a amené à côtoyer un très grand nombre d'agriculteurs-agricultrices, ça m'a amené entre autres aussi à visiter, pour différentes choses, à peu près tout ce qu'il y a comme porcheries, au niveau de la Beauce, Dorchester, Mégantic, l'Estrie et la très grande région de Saint-Hyacinthe, en Montérégie.

3320 Je comprenais pas non plus, à cette époque-là, et puis je comprends pas non plus encore aujourd'hui, pourquoi, pour faire de l'agriculture, entre parenthèses, on pousse les gens à mettre en danger leur santé et celle de leur entourage, dans une production porcine conflictuelle et un peu dévastatrice.

3325 Ceux qui me connaissent vous diront que je suis très attaché à la ferme québécoise, et comment je suis attristé de les voir disparaître par milliers.

3330 Je fais partie aussi des quelque quatre mille deux cents (4200) agriculteurs entraînés devant les tribunaux par notre bienveillant monopole syndical, l'UPA.

J'ai exercé aussi la profession de courtier d'assurances générales, durant sept-huit (7-8) ans, spécialité en agriculture.

3335 Je termine ici, madame, par une petite phrase qui termine au niveau de l'agora, au niveau de l'agriculture durable:

"L'agriculture durable ne se réalisera pas si elle est seulement l'affaire d'experts. Le gros bons sens et la compétence acquise par l'expérience auront toujours leur place."

3340 Ma question, madame la Présidente, va s'adresser à monsieur Pouliot: qui fait vivre qui!

3345 Les citoyens contribuables paient pour le remboursement des taxes foncières, à raison de soixante-dix pour cent (70 %), et les bâtiments agricoles, remboursent aussi les TPS, les TVQ, les financements, l'achat des fermes, le financement des subventions de construction, d'infrastructures et d'équipement. Va payer aussi pour les budgets de l'agriculture, les budgets de l'environnement, les salaires de tous les fonctionnaires et ainsi de suite, agronomes, ingénieurs, chercheurs, gestionnaires et vétérinaires. Les clubs-conseils. Tous les millions engloutis dans les usines de traitement. De nombreux programmes d'aide financière dont
3350 l'assurance stabilisation qu'on a parlé.

3355 Et à titre d'exemple, une ferme de deux cents (200) truies et quatre mille (4000) porcs, et quelque cent cinquante hectares (150 ha) en culture, représente annuellement à peu près cent vingt-cinq mille dollars (125 000 \$). Une autre ferme dite de type familial, de mille cinq cents (1500) truies et trente mille (30 000) porcs à l'engraissement représente sept cent mille dollars (700 000 \$), environ, par année. Une entreprise familiale de trente mille (30 000) truies, six cent mille (600 000) porcs, quatorze millions (14 M\$) par année.

3360 Et finalement, au niveau des groupes de coopératives, cinquante mille (50 000) truies, douze millions (12 M) de porcs, vingt-cinq millions (25 M\$) par année

Mais il faut aider les agriculteurs, car ils produisent pour nous l'alimentation nécessaire à notre survie.

3365 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Votre question.

3370 **PAR M. GILLES TARDIF:**

Ma question est que finalement, ce sont les citoyens qui, à l'autre bout, paient pour cette alimentation-là, et puis eux, en fin de compte, c'est eux aussi qui paient quand ils vont acheter.

3375 Mais dites-moi, ma question, elle s'adresse à monsieur Pouliot, dites-moi, monsieur Pouliot, qui fait vivre qui? Ne croyez-vous pas qu'il serait temps que vous consultiez vos pourvoyeurs. Si vous le croyez nécessaire, je crois que vous pourriez nous trouver.

3380 Alors croyez-vous qu'il serait nécessaire de consulter les gens qui paient toutes ces taxes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Dans quel cadre, consulter? À quelle occasion?

3385 **PAR M. GILLES TARDIF:**

Les citoyens sont les payeurs de taxes...

3390 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, mais à quelle occasion vous souhaiteriez...

3395

PAR M. GILLES TARDIF:

3400 Bien, dans tout le débat dans lequel on est. Parce qu'on parle d'une agriculture durable et de consultation, et puis nulle part on nous consulte. On veut bien, on veut bien, mais toute la façon que se règle l'agriculture, c'est toujours avec les gens du ministère, qui semblent être à la solde un peu du lobby de l'UPA.

3405 On a vu, avec le ministère de l'Agriculture, ceux de l'Environnement et tous les gens qui cogitent autour de ça, et puis...

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc, au moment de l'implantation par exemple d'une porcherie?

3410 **PAR M. GILLES TARDIF:**

Et de tout le processus. Dans les millions de dollars qui sont dépensés, jamais on n'a été consulté. On nous consulte pas. On fait des trucs entre eux. À un moment donné...

3415 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais à l'heure actuelle, monsieur Tardif, qu'est-ce qu'on fait, là?

PAR M. GILLES TARDIF:

3420 Qu'est-ce qu'on fait, là, présentement?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3425 Oui.

PAR M. GILLES TARDIF:

3430 Je demande, parce qu'on parle de cohabitation harmonieuse et de discussion entre nous, mais nous, on nous consulte pas.

3435 Alors je demande présentement aux gens de l'UPA, parce que c'est eux qui parlent au niveau des agriculteurs et ce qui se fait présentement, est-ce que vous avez le goût de nous consulter? Nous sommes les payeurs, nous sommes les pourvoyeurs, avez-vous le goût de nous consulter. Si oui, bien, vous savez où nous rejoindre!

3440 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on va demander à la Fédération des producteurs de porcs quelle est leur position à cet égard.

3445 **PAR M. CLÉMENT POULIOT:**

Il y a différentes formes, dans une démocratie, de se prononcer. On a des commissions, comme on a actuellement, il y a par contre des élections, ça c'est une autre forme de se prononcer. Bon, commission parlementaire, etc., des groupes de citoyens, etc.

3450

Il y en a une autre forme sur laquelle les citoyens se prononcent à tous les jours, au Québec, c'est quand ils font leurs achats d'alimentation à la chaîne de magasins en question, qui est ici à côté, Loblaws.

3455

À tous les jours, des citoyens nous disent ce qu'ils veulent avoir, au niveau des produits et au niveau du prix. Et c'est une forme de consultation qui est assez rapide, parce que je pense qu'on y a répondu en termes de qualité, de salubrité et de prix.

3460

En passant, le Québec est la place où ça coûte le moins cher, s'alimenter. Grosso modo, dix-sept pour cent (17 %), le revenu d'une famille québécoise normale, dix-sept pour cent (17 %) de son revenu va à l'alimentation, contrairement à quarante pour cent (40 %) au Japon, contrairement à vingt-cinq pour cent (25 %) aux États-Unis, contrairement à vingt-deux-vingt-trois pour cent (22 %-23 %) dans l'ensemble du Canada.

3465

C'est une autre forme de consultation qui nous est présente. Alors quand la population nous dit qu'elle est pas consultée, en tout cas, c'est pas le message que je reçois de la population, comme producteur.

3470 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard, vous vouliez rajouter quelque chose?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

3475

Je réfléchissais. Effectivement, on a un problème démocratique, de démocratie face à l'agriculture.

3480

C'est un grand enjeu de société, et c'est ce que j'expliquais tout à l'heure, en raison d'un monopole qui a vraiment pris le contrôle du secteur, les citoyens n'ont presque plus de prise sur ce secteur-là.

Le ministre de l'Agriculture, tout le monde le dit, c'est le ministre de l'UPA! Et donc, il y a comme un immense secteur de la société où on n'a même pas les filières normales d'expression démocratique et de contrôle démocratique.

3485

Je veux pas faire partisan, là, mais il faut pas négliger cet aspect-là dans le problème social qui est en train, qui s'est créé ces dernières années, avec un certain nombre d'agriculteurs ou de dirigeants agricoles.

3490

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci.

Monsieur Tardif, vous avez une deuxième question?

3495

PAR M. GILLES TARDIF:

Oui madame. Ce qu'on ne considère pas au niveau du panier d'épicerie, c'est que la grande majorité des repas, présentement, sont pris au restaurant. Donc on achète moins à l'épicerie.

3500

J'ai une deuxième question, madame. Le conflit social est un problème évident et très très grave. À l'intérieur des municipalités infectées, la chicane est poignée dans nos campagnes entre la majorité des ruraux résidents et des minorités rurales d'agriculteurs. Et ça, grâce à l'industrie qui harcèle tous ces gens, en voulant à tout prix installer leurs cochonneries dans leur municipalité, dans leur milieu de vie.

3505

L'UPA, les coopératives et les intégrateurs, quand cesserez-vous d'harcéler les citoyens? Quand comprendrez-vous qu'ils ne veulent pas de porcheries chez eux?

3510

Les citoyens et les citoyennes, contribuables et beaucoup d'agriculteurs-agricultrices, qui ne sont pas employés de l'UPA, ne portent pas tous ces gens-là dans leur cœur, ne sont pas tout à fait d'accord avec la gestion industrielle de l'agriculture, présentement.

3515

Quand sera-t-on capable d'accepter les règlements municipaux et les décisions référendaires de ces citoyens-là, quand ils disent non et répètent non, non, on n'en veut pas chez nous.

3520

Et puis est-ce qu'on va être capable d'accepter ça, à un moment donné, et essayer d'introduire les citoyens dans ces discussions-là, à un niveau un petit peu plus élevé.

3525

Parce que c'est vrai que là, c'est pas rien qu'au niveau de l'agriculture. Présentement, au Québec, les gens en ont ras le bol qu'on passe par-dessus eux autres. Il y a eu des décisions par référendum un peu partout, dans différents cas, qui ont été prises, et on passe toujours par-dessus les gens.

Les citoyens veulent être impliqués et qu'on les écoute. C'est pas tous des abrutis, ils ont des choses à dire et c'est assez intéressant, des fois.

3530 Est-ce qu'on est prêt à introduire les citoyens, et est-ce qu'on est capable de comprendre et d'accepter les décisions de ces mêmes citoyens là dans leurs municipalités.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3535 Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3540 Bien, ça faisait partie de la sixième condition que j'ai énumérée pour la cohabitation harmonieuse.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc vous êtes prêt à le considérer?

3545 **PAR M. CLÉMENT POULIOT:**

Se concerter nécessairement avec le monde municipal ou les gens qui vivent dans les municipalités, ça faisait partie d'une des conditions pour la cohabitation harmonieuse.

3550 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Tardif.

PAR M. GILLES TARDIF:

3555 Je suis un peu déçu, j'ai pas vraiment ma réponse.

Merci beaucoup.

3560 _____
PIERRE TURCOTTE

PAR LA PRÉSIDENTE:

3565 Monsieur Pierre Turcotte, citoyen et producteur laitier; j'espère que je fais pas erreur.

Bonsoir monsieur.

3570 **PAR M. PIERRE TURCOTTE:**

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires, invités spéciaux, producteurs, productrices, comité des citoyens, Coalition, bonsoir!

3575 Je vais essayer d'être bref. Avant de poser ma question, d'abord ma question va s'adresser à tous les invités, et puis je vais avoir une question proactive, j'aimerais avoir une réponse proactive.

3580 J'aurais un petit préambule avant ma question. Vous savez, l'agriculture s'est toujours ajustée avec les consommateurs et ça, dans ma famille, depuis près de cent quinze (115) ans. Mes arrière-grands-parents, mon grand-père, mon père livraient le lait une fois par semaine, les consommateurs étaient pas contents; ils l'ont livré deux (2) fois par semaine pour s'ajuster au marché.

3585 Ils ont vécu toutes les crises. On ne parle pas de problèmes de cinq (5) ans et d'un an, on parle de problèmes d'un siècle. Ils ont toujours passé à travers.

3590 Vous savez, aujourd'hui, le problème qu'on vit avec nos éleveurs de porcs, c'est ceux de ma famille, je suis producteur laitier, les éleveurs de porcs c'est dans la même famille, vivent un grand problème, un grand déchirement aussi.

3595 Vous savez, aux États-Unis, on parle de terrorisme; au Québec, on parle d'élevage porcin. Je crois que les citoyens vivent un grand paradigme avec les éleveurs de porcs, et je m'explique.

3600 Un petit pays comme la Suisse, qui avait quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du marché de la montre suisse, il y avait un inventeur dans leurs laboratoires qui venait d'inventer un nouveau principe avec la montre, eux ils avaient la montre mécanique, il a essayé de soumettre ça à ses "boss", ils ne l'ont pas écouté.

Il est allé dans son petit village, il a parlé à ses citoyens, à son comité de citoyens, ils ont ri de lui. Il a sorti de son pays et il est allé au Japon. Il venait d'inventer le quartz.

3605 Cinq (5) ans plus tard, le marché était inversé: quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du marché mondial était la montre au quartz.

Alors je demanderais aux citoyens, quand vous avez une image des éleveurs de porcs, posez-vous toujours la question suivante: ce sont des producteurs.

3610 Madame la Présidente, je vous formule ma question: quelle est l'ouverture ou la tolérance que la société a envers son agriculture.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3615

Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

3620

Je pense que si vous interprétez les producteurs, moi aussi j'ai été vingt (20) ans producteur, et si vous interprétez la réaction actuelle, l'inquiétude actuelle de la société comme une intolérance envers les producteurs, c'est le premier malentendu qu'il faut dissiper.

3625

Je pense que l'inquiétude que les citoyens ont sur la qualité de l'alimentation qui est produite en ce moment, sur les effets des pratiques agricoles nouvelles, vous ne pourrez pas longtemps ne pas la partager, parce qu'elle vous atteint vous autres aussi.

3630

Et dans ce sens-là, je veux bien croire que c'est plus traumatisant pour le producteur qui s'est investi, qui a fait tout ce qu'on lui a suggéré de faire pour survivre, mais vous pourrez pas non plus éviter ce questionnement-là.

3635

Dans ce sens-là, ce n'est pas de l'intolérance. Je pense que - moi, j'ai vécu, j'en ai vécu une pendant trois (3) ans dans mon village, et l'intolérance, je peux vous dire que c'est pas les citoyens qui l'ont eue. Et ça fait un an et demi (1 ½) que c'est fini, on a perdu, les citoyens, et on a continué à travailler pour la paroisse. Et les producteurs qui ont gagné continuent à boudier, et à tricher, etc.

3640

Alors ça, faire le procès de l'intolérance, on pourrait tous trouver des exemples, d'un côté comme de l'autre, où il y en a des baveux, et il y en a des tricheurs, et etc.

3645

La seule question, et c'est pas une question d'intolérance, c'est: qu'est-ce qui est en train de nous arriver avec l'agriculture, que tout est en train de s'effondrer dans ce qui nous tenait à cœur, parce qu'on est tous des paysans, on est tous un paysan en quelque part, tu sais. Il y a cinquante (50) ans, on était comme en Amérique du Sud, cinquante pour cent (50 %) de la population était dans les fermes. Ça nous touche tous, ça.

3650

Alors c'est pas une question d'intolérance. Moi, j'ai vécu, j'ai tout laissé les métiers de crayon pour aller cultiver, m'enraciner dans une terre. J'y tiens autant que toi!

Alors c'est le premier malentendu à éclaircir. Vous êtes les derniers, là, à vous ouvrir les yeux. Dépêchez-vous, parce que vous allez y passer vous autres aussi!

PAR LA PRÉSIDENTE:

3655

Monsieur Turcotte, vous avez une autre question?

PAR M. PIERRE TURCOTTE:

3660 Oui. J'avais demandé une réponse proactive.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

3665 C'est pas assez actif, ça?

PAR M. PIERRE TURCOTTE:

D'abord, vous savez que l'agriculture, on est des gens qui bâtissent tout le temps.

3670 Ma deuxième question s'adresse à monsieur Pouliot. Sachant que la population se double à tous les trente (30) ans, que le nombre de producteurs, lui, en conséquence, il en diminue d'autant, quelle est votre stratégie pour avoir un plan de confiance envers la société et surtout, avoir une cohabitation harmonieuse.

3675 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3680 Voulez-vous répéter la question, monsieur, quelle est la stratégie?

PAR M. PIERRE TURCOTTE:

3685 Quelle est votre stratégie, pour avoir un plan de confiance envers la société, et surtout avoir une cohabitation harmonieuse.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3690 Bien, j'en ai parlé ce soir à maintes reprises, il y a six (6) conditions qui m'apparaissent essentielles pour établir la confiance envers les citoyens, et je peux les répéter mais...

PAR LA PRÉSIDENTE:

3695 Les six (6) conditions dont vous avez parlé?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

3700 Vous les avez, ça comprend - les six (6) conditions, à mon avis, on peut pas se sortir de ça, là. Si les six (6) conditions ne sont pas respectées, on pourra pas établir la cohabitation harmonieuse et puis rétablir le lien de confiance qui existe actuellement.

En tout cas, moi, je perçois bien le message de monsieur, parce que je suis producteur moi aussi, et je suis conscient, je comprends bien ce qu'il dit.

3705 Je l'ai dit tantôt, on est dans une situation où le producteur, de plus en plus, est sur la clôture entre le consommateur et le citoyen, consommateur qui veut avoir un prix abordable avec une qualité exemplaire, et le citoyen qui, lui, se pose des questions sur les modèles de production, les grosseurs de fermes, l'environnement, etc. Qui est toujours la même personne.

3710 Alors nous, on demande pas mieux que d'avoir une compréhension mutuelle de cette situation-là. Quand on aura bien compris cette situation-là, on sera mieux en moyen de saisir les solutions pour arriver à amener la fameuse cohabitation harmonieuse que tout le monde souhaite, de part et d'autre.

3715 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Turcotte, je vous remercie.

PAR M. PIERRE TURCOTTE:

3720 Merci, madame la Présidente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3725 Oui, monsieur Laroche.

PAR M. ROCH LAROCHE:

3730 Monsieur Turcotte, tout à l'heure, demandait une réponse proactive. Je le sais pas s'il pourrait être pensable que dans les rencontres de l'UPA, de la Fédération des producteurs de porcs, etc., il y ait des observateurs, des gens qui pourraient avoir le droit de prendre la parole en termes de questionnement ou etc., de telle sorte qu'il puisse y avoir un début d'ouverture et de compréhension ou d'exposition des problématiques vécues par différents groupes.

3735 Il me semble que ça pourrait peut-être être quelque chose qui favoriserait un début de dialogue qui est absolument nécessaire, à mon avis.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3740 Merci monsieur Laroche.

On va prendre une pause de dix (10) minutes pour se dégourdir les jambes et on revient avec nos derniers participants.

3745 **SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

REPRISE DE LA SÉANCE
PIERRE GRENON

PAR LA PRÉSIDENTE:

3750

Alors monsieur Pierre Grenon, agriculteur.

Bonsoir monsieur Grenon.

3755

PAR M. PIERRE GRENON:

Bonsoir madame la Présidente. Pierre Grenon, producteur laitier, producteur de céréales, producteur de paille, producteur de compost, utilisateur de lisier de porcs depuis vingt-quatre (24) ans, et futur producteur de porcs.

3760

J'ai quelques réponses ou réflexions à ce qui s'est dit ce soir, au sujet des litières dans les porcheries.

3765

La ripe, le bran de scie de la région est tout transformé en papier. Au sujet de la paille, lorsqu'on met de la paille comme litière pour des porcs, les porcs la consomment et ne consomment pas de moulée, en revanche.

3770

Aussi, la production de paille est très variable d'une année à l'autre. J'ai de l'expérience là-dedans, il y a des années qu'on n'est pas capable, les régions éloignées, il y a trop de pluie, on n'est pas capable de produire de paille, donc il faut aller dans d'autres régions. Ça fait que l'utilisation de paille est très, très variable.

3775

Tout ça, c'est pour dire que quand tu viens avec un projet de construction d'une porcherie, tu te ramasses toujours devant ton gérant de banque, tu viens pour faire un prêt, un exemple, sept cent mille dollars (700 000 \$), et si tu as pas un projet sérieux, avec des plans et des intrants qui ont été déterminés longtemps d'avance, ton gérant de banque va dire, va faire tes devoirs, monsieur.

3780

Au sujet du PAEF, pour moi, ça fait trois (3) ans que je fais un PAEF, et puis je peux le faire signer par n'importe quel agronome, agronome privé, agronome du MAPAQ. Pour moi, c'est un agronome.

3785

Le mien, mon PAEF, il est public; n'importe qui, je suis capable de le présenter à n'importe qui.

Aussi, dans mon cas, je dois déterminer trois (3) ans d'avance ma gestion des lisiers et fumiers que j'utilise.

3790 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que, monsieur Grenon, vous avez une question particulière à adresser à nos conférenciers?

3795 **PAR M. PIERRE GRENON:**

Oui, ça va être, la question va s'adresser à monsieur Rouleau.

3800 Donc ce qui s'est dit ce soir, vous avez expliqué et résumé très bien l'implantation du projet Nutrinor. Depuis un an et demi (1 ½), vous êtes bien placé pour reconnaître s'il y a des plaintes dans l'application du projet, dans les six (6) municipalités.

3805 Le projet implique plusieurs communautés, le projet est idéal pour l'établissement de la relève agricole.

On reconnaît aussi que les producteurs laitiers sont dynamiques dans la région, que les producteurs veulent avoir du fumier pour mettre dans les champs, qu'il y a un manque d'unités animales dans la région, qu'il y a une carence du phosphore aussi dans la région.

3810 Aussi, il y a une fuite, il se vend beaucoup de fermes laitières, donc il y a un manque d'unités animales.

Ma question: est-ce que le projet d'établissement de porcherie de Nutrinor dans une agriculture durable, est-ce possible, oui ou bien non, dans la région.

3815 **PAR M. RAYMOND ROULEAU:**

3820 Alors notre rapport est quand même assez clair à ce sujet-là. Ce que le rapport qu'on a présenté, l'avis qu'on a présenté à Nutrinor, c'est que oui, le projet qu'ils avaient sur la table à ce moment-là présentait un fort potentiel de développement durable.

3825 Maintenant, il y avait un certain nombre de pistes pour bonifier ce projet-là. Depuis ce temps-là, le projet a été enclenché, la première phase, et enclenché en tenant compte d'un certain nombre de paramètres, bon.

3830 Bien sûr, il y avait la question d'élevage sur litière, bon, qui était priorisée à l'époque. Maintenant je voulais pas, comme je l'ai dit dans mon exposé au départ, on voulait pas attarder notre avis uniquement sur l'aspect technique, parce que c'était réellement pas notre force; notre force était vraiment de mettre en place les mécanismes de façon à favoriser la plus grande acceptabilité sociale du projet.

Je pense que, bon, je le disais aussi, le déroulement de la première phase a été, somme toute, assez en accord avec le milieu. Je pense que les gens qui avaient des craintes,

3835 notamment j'ai le cas, j'en discutais tantôt, à Notre-Dame-d'Hébertville, bon, ils ont formé un petit comité de citoyens composé de trois (3) producteurs et trois (3) citoyens, et à chaque fois qu'il y a une problématique concernant le développement de la production porcine, bien, ces gens-là se réunissent, font une recommandation au conseil municipal, et puis c'est comme ça que le milieu, justement, vit avec le développement de la production.

3840 Ailleurs, bon, je pense que le projet est très bien éclaté, très bien dispersé sur le territoire, et puis je pense que ça se réalise assez bien, à mon avis.

3845 Bon, il y a tout l'aspect transformation en région, qui n'est pas encore enclenché et ça, je pense - il y a deux (2) ans, on avait un peu, quand on parlait de transformation ou d'abattoir régional, personne ne voulait en entendre parler parce qu'on a vécu une expérience douloureuse là-dessus, il y a une dizaine d'années, une fermeture, mais aujourd'hui, bien, la concentration des abattoirs, on dirait que ça commence à s'estomper, on pense justement à la santé animale, au bien-être des animaux, on pense à transporter les animaux sur une moins longue distance possible, on pense à développer une alimentation spécifique en région pour faire une viande
3850 avec un goût particulier.

3855 Alors tous ces aspects-là, je pense, font renaître l'aspect transformation en région. D'autant plus que ce serait structurant ici pour des petites productions comme le mouton, aussi comme les gibiers, comme le wapiti, des choses comme ça, les nouveaux élevages. Bon.

3855 Mais ce qu'il faut bien comprendre je pense, je pense que le projet est bien parti, je pense qu'il faut continuer dans ce sens-là.

3860 Ce qu'il faut bien comprendre, et là je reviens un petit peu au débat qu'on avait tantôt, c'est que la situation qu'on vit au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le questionnement par rapport à notre agriculture, il est pas unique ici, et puis il est pas unique au Québec non plus. On vit une situation mondiale où l'agriculture se transforme et où l'agriculture est de plus en plus entre les mains de grandes multinationales. C'est un fait, c'est une réalité, et il faut réagir à ça.

3865 Et il faut, comme petit producteur, essayer de se maintenir en production. Mais c'est surtout pas en faisant des batailles rangées entre nous autres qu'on va résoudre la situation. Je pense qu'il faut être capable de s'asseoir calmement et être capable de trouver une façon dont on va être capable, à l'avenir, de structurer une agriculture, je pense, qui va être capable de survivre aux pressions de la concentration des marchés, et une agriculture qui va bien faire vivre
3870 nos gens aussi.

3875 Et moi, en tout cas, je fais référence, bon, à ce qui s'est passé à Saint-Edmond-des-Plaines où, à un moment donné, il y a eu un tollé épouvantable, parce que justement, il y avait un projet près d'une prise d'eau. Bien finalement, en s'asseyant comme il faut, tout le monde autour de la table, on s'est aperçu que quelqu'un avait allumé la lumière rouge mais que finalement, l'impact était pas aussi négatif qu'on pensait. Et finalement, on s'est entendu sur

une façon de faire pour faire en sorte que la qualité de l'eau soit sécuritaire, préservée, et que la production puisse se développer.

3880 Alors je pense que c'est en s'asseyant ensemble et en trouvant des façons, et aussi en essayant de se donner une perspective plus globale, qu'on va être capable de trouver des solutions. Et puis en n'essayant pas, non plus - en évitant de se déchirer.

3885 Malgré que, bon, il faut qu'il y ait des gens qui allument la lumière rouge, mais au bout de la ligne, il faut que ça se termine en solution concrète.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3890 Monsieur Laroche.

PAR M. ROCH LAROCHE:

3895 Juste un élément additionnel. Je pense qu'il faut aussi être conscient que chacun des milieux a ses caractéristiques. Donc il est possible que des milieux réagissent complètement différemment les uns des autres, et à un moment donné, il faut aussi accepter de vivre avec ce genre de choses là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3900 En d'autres termes, dans les milieux où par exemple on est en surplus de lisier actuellement, ces milieux-là vont réagir différemment d'un autre milieu où la problématique se présente pas.

PAR M. ROCH LAROCHE:

3905 Ça dépend également du tissu social dans un milieu, ça dépend d'intervenants, ça dépend de beaucoup de choses.

3910 Donc je pense qu'il faut que chaque milieu soit capable de bien voir les choses avec des gens en place, jusqu'à quel point ils peuvent ou ne peuvent pas faire telle ou telle chose.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3915 Avant de passer la parole à monsieur Bouchard, je demanderais à ceux qui ne cessent de parler de cesser de le faire, sinon sortez de la salle, parce que vous dérangez les autres.

3920 Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Oui, c'est précisément sur le projet de Nutrinor. Votre question, c'est, est-ce qu'il est acceptable, quand on parle de développement durable.

3925

Moi, je vous dirais qu'il faut faire attention. Nutrinor, j'étais dans la région, j'enseignais dans la région au moment où le grand débat s'est fait, j'en ai pris connaissance comme vous, c'est un projet tout à fait standard, qui n'a absolument aucun élément différent des porcheries conventionnelles à travers le Québec.

3930

J'admire la patience des gens de développement durable qui ont travaillé là-dessus, qui ont essayé de le bonifier, comme ils disent, mais les éléments de bonification n'ont pas été retenus, quant à moi, globalement, là. Ils ont fait comme ils avaient prévu de faire, et c'est des porcheries d'assez grande taille, sur lisier, avec aucun cahier de charges particulier, etc.

3935

Actuellement, ça vous paraît très simple, parce que c'est les premiers dans la région. Mais je peux vous dire que moi, quand j'ai commencé en 95 dans le Kamouraska, à travailler là-dessus, il y avait aucun problème. Six (6) ans après, il y a treize (13) municipalités sur dix-huit (18) dans le Kamouraska, qui sont en surplus.

3940

Les tests de puits privés qu'on a faits dans ma paroisse, le taux de nitrate est de trois (3) à sept (7) dans pratiquement tous les puits, certains dépassent la norme de dix (10), et l'aqueduc municipal est à sept (7) de nitrate. Et ça fait deux ans et demi (2 ½) que l'eau n'est plus potable.

3945

Ça va très vite, très vite, la détérioration. Parce que les protections actuelles, les règlements actuels sont totalement inadéquats.

Plus on va mettre des porcheries, avec le REA, le nouveau REA, vous allez voir monter la pollution partout. Et ça va beaucoup plus vite qu'on pense.

3950

Et même une place comme Saint-Pascal, qui est le village district, en surplus!

PAR LA PRÉSIDENTE:

3955

Merci monsieur Bouchard.

Monsieur Grenon, vous avez une autre question?

PAR M. PIERRE GRENON:

3960

Oui. En répondant à monsieur Bouchard, en 95, il y avait pas de PAEF.

3965 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Il y a avait un règlement quand même!

3970 **PAR M. PIERRE GRENON:**

Présentement, il faut suivre les PAEF.

3975 OK, ma deuxième question s'adresse à monsieur Bouchard. Pourquoi que les compagnies, un peu comme ici dans la région, les compagnies comme Alcan, des compagnies comme Consol pour les coupes forestières, qui produisent des produits, peuvent exporter leurs produits, pourquoi que nous autres, les producteurs - bien, nous autres! Pourquoi que les producteurs de porcs pourraient pas exporter le produit?

3980 Attendez un peu avant de répondre. Toutes ces compagnies-là, comme l'Alcan, avez-vous vu leurs produits, leurs résidus, les lacs de boues de bauxite; Consol, les papetières, qui obligent presque les producteurs à étendre leurs résidus dans les champs; les coops forestières qui ont un résidu que ça fait des monticules, des montagnes d'écorce.

3985 Pensez-vous que les porcheries, nous autres, avec le lisier, avec quoi on veut engraisser nos sols, va être plus polluant que ces compagnies-là? Moi, je dis non.

C'est la question que je veux vous poser.

3990 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

3995 Vous avez tout à fait raison, et elles sont pas plus polluantes, mais elles le sont pas moins. Et c'est ça le problème.

4000 Moi, je suis aussi contre le modèle - le modèle d'exploitation auquel on s'oppose dans l'agriculture, un modèle axé sur l'exportation, et qui produit énormément de déchets et très peu de retombées locales, c'est effectivement le même modèle qu'on a avec la forêt, le même modèle qu'on a avec l'Alcan, et le résultat, c'est que ces compagnies-là ne font plus vivre, même plus vivre la région, parce qu'elles ont développé maintenant des techniques où elles peuvent sortir dix (10) fois plus de bois avec dix (10) fois moins d'hommes. Avec quatre (4) usines d'Alcan, il y a la moitié moins d'employés que quand il y en avait rien qu'une.

4005 Alors c'est exactement! Quand on fait de l'exportation la base d'une production, on se détruit soi-même.

4010 Et dans l'agriculture, le problème est doublement grave, parce que l'agriculture, sa vocation première, c'est de nourrir sa population. Et quand on cesse de faire ça, ça déstructure toute la communauté rurale.

4015 Ça fait que, axer l'agriculture sur l'exportation, c'est pire encore, mais c'est pas mieux que le modèle qu'on a avec l'exploitation des ressources minières, des ressources forestières ou des ressources de la pêche. C'est exactement le même pattern.

4020 Mais dans l'agriculture, ça nous touche plus, parce qu'on est tous là, on est habitué. Tu sais, la forêt, c'est déjà plus loin. L'Alcan, ceux qui sont pas proches, à côté, ça paraît moins. Mais l'agriculture, on est tous proche de ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4025 Je vous dirais, monsieur Bouchard, que ça dépend où vous êtes sur le territoire. Il y en a pour qui la forêt, ça les touche beaucoup.

Merci monsieur Grenon.

4030

DANIEL POULIN

PAR LA PRÉSIDENTE:

4035 Monsieur Daniel Poulin, agronome.

PAR M. DANIEL POULIN:

4040 Bonsoir. Je voudrais, il a été question ce soir, les gens semblaient réclamer ou promouvoir la question d'avoir un processus de consultation, et même plus loin que la consultation, de réglementation et même de contrôle, à un niveau plus local, au niveau municipal.

4045 Sans vouloir juger de projets particuliers qui ont eu lieu, bon, j'ai trouvé ça un beau principe, mais je vois des difficultés d'application. Bon, pour en citer juste quelques-unes, il y a des multitudes de réglementations municipales qui sont plus ou moins harmonieuses, il y a des producteurs qui chevauchent plusieurs municipalités au niveau de leurs champs, etc.

4050 Après ça, j'ai l'impression que ça équivaldrait à bloquer un peu tous les projets agricoles dans le sens où il y a une allergie de la population envers la production porcine, et ça se répand sur toutes les autres productions agricoles. C'est l'impression que j'ai pour vivre en agriculture ces temps-ci.

Il y a aussi, je suis pas sûr que toutes les municipalités disposent du même bassin disons d'expertise ou de compétence que le ministère de l'Environnement.

4055

Donc est-ce que c'est vivable, ça; et si non, comment le rendre vivable.

Je poserais ma question à monsieur Rouleau et à monsieur Bouchard, ou à quiconque, là.

4060

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Rouleau.

4065

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

C'est bien sûr, je pense que tout mécanisme de consultation demande d'abord qu'il y ait, de part et d'autre, un certain nombre de règles d'éthique et de transparence. C'est bien sûr que si on ne permet pas aux deux (2) parties d'étaler de façon claire et nette son point de vue, et ça, ça peut être d'un côté comme de l'autre, je pense que le producteur a la loi de son côté et bien sûr son droit de produire, il s'en sert, mais d'un autre côté, la dictature du peuple est aussi dictatoriale que celle d'un dictateur.

4070

Je pense que dans tout processus de consultation, le fait d'arriver avec un argument qui empêche la libre expression, bien, en partant, je pense qu'on ne permet pas l'exposé des deux (2) points de vue, et on permet pas, d'une certaine façon, que le vrai débat se fasse.

4075

Et là-dessus, c'est sûr que la structure municipale n'est pas toujours adéquate, parce que ça dépend qui la manipule et des fois, bon, le producteur est bien seul devant une communauté qui justement s'oppose à son projet.

4080

Alors je pense qu'il faut travailler sur ces mécanismes-là, de trouver des façons de faire qui fassent en sorte que les deux (2) points de vue puissent s'exprimer de part et d'autre.

4085

Il y a pas de recette magique, mais une chose est certaine, c'est qu'on a l'obligation d'un résultat, parce que je pense que tout le monde fait pour le mieux dans ça.

Et il faut pas essayer non plus - l'agriculture, on le voit, au Québec, elle est en train de périlcliter, le nombre de fermes diminue à vue d'œil. Alors tantôt, si on cogne sur l'agriculture à tour de bras, bien, on n'en aura plus d'agriculteurs, et on se contentera de se nourrir uniquement des produits importés des États-Unis.

4090

Je pense qu'il faut, on a l'obligation de trouver un terrain d'entente, et de faire en sorte que l'on puisse trouver des mécanismes adéquats.

4095

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Bouchard.

4100

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Moi, je pense que la municipalité...

4105

PAR LA PRÉSIDENTE:

Excusez-moi, juste un moment, monsieur Poulin y voit des difficultés d'application, dans ce que vous proposez.

4110

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Je pense que le niveau municipal est quand même encore la gouvernance de proximité. C'est là que la qualité de vie est la plus touchée.

4115

Alors je pense que le pouvoir municipal, même s'il peut y avoir une ferme qui chevauche et tout ça, on a vu ça récemment chez nous, la porcherie voulait s'établir à la limite, puis la paroisse avait un règlement l'empêchant, alors le promoteur a dit, OK, je vais me tasser d'un demi-arpent, je vais sortir de vos limites.

4120

Et à ce moment-là, le maire a dit, oui mais là, on va perdre les taxes de la porcherie, et puis on va avoir la peste quand même, tu sais. Alors est-ce qu'on devrait pas changer notre règlement. Il y a eu un référendum et tout le kit, bon.

Bien, je pense que c'est quand même le premier palier de la démocratie.

4125

Au niveau de la MRC, il y a les schémas d'aménagement. Théoriquement, ça devrait être un lieu où tous ces facteurs-là, différents, qui habitent la campagne, interviennent. Mais ça se produit mal actuellement, parce que ces citoyens-là sont mal représentés et parce que l'encadrement qu'on donne aux municipalités est tellement – je crois que monsieur Giroux vous en a parlé cette semaine, c'est que pour faire le schéma d'aménagement, le chapitre touchant la zone agricole, l'aménagement de la zone agricole, les gens de la MRC, ils marchent sur des oeufs tout le temps.

4130

C'est-à-dire qu'ils ont pratiquement pas de pouvoir, ils sont encadrés par la Loi 184, ils sont encadrés par la Loi 23, ils sont encadrés par les Orientations gouvernementales.

4135

Le domaine qui leur est réduit, c'est les odeurs. La seule façon qu'ils ont de traiter les odeurs, c'est les distances séparatrices, qui sont tombées du ciel un jour, on sait pas d'où, parce que quand ça pollue à dix pieds (10 pi), ça pollue à vingt (20 pi), tu sais.

4140

Alors quand vous dites par exemple, ils ont pas les ressources, ils sont pas habilités, travailler dans les conditions qu'on leur demande de faire ça, actuellement, ça demande pas mal plus de travail et de service que s'ils avaient une autonomie.

4145 Moi je peux vous dire, chez nous, j'ai vu tout le travail que la MRC a mis pour faire le schéma d'aménagement, un travail intelligent. Quand c'est arrivé chez monsieur Jean Nadeau, qui était ici tout à l'heure, au ministère des Affaires municipales, ils leur ont plumé ça comme des frères directeurs. Recommencez, justifiez, empilez les études pour la moindre petite réglementation que vous voulez faire!

4150 Ça, c'est pas simple. Ça, c'est pire que compliqué!

Alors si vraiment, on les laissait faire l'aménagement de leur territoire, je pense qu'ils arriveraient beaucoup mieux que dans les camisoles de force où on les enferme actuellement.

4155 Alors le débat sur la démocratie municipale, il faut le faire en tenant compte de ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4160 Monsieur Poulin, vous avez une autre question?

PAR M. DANIEL POULIN:

4165 Oui. Il y a eu aussi beaucoup de critiques assez sévères à l'égard du ministère de l'Environnement qui a pas assez de dents, en tout cas c'est ce que j'ai compris, pour contrôler l'application des règlements ou prévention.

Je pense que l'objectif de base, là, c'est pas d'amener tout le monde en Cour, c'est de protéger l'environnement; ça, c'est l'objectif de base.

4170 Je vois pas non plus pourquoi et comment des autorités plus locales seraient meilleures que le ministère de l'Environnement pour faire cette tâche-là, dans un objectif de développement durable, ça veut dire pas passer son temps à taper sur la tête à tout le monde pour le fun, mais protection aussi de l'environnement.

4175 Alors comment et pourquoi les autorités locales seraient meilleures là-dessus.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4180 Monsieur Bouchard.

4185 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Ils connaissent les lieux. Autour de l'aqueduc municipal, chez nous, là, qui est un peu un entonnoir, les citoyens, tout le monde le sait qu'est-ce qui se passe là, comment les veines d'eau circulent là-dedans.

4190

Si le promoteur, il bâche une lisière de bois parce qu'il essaie d'agrandir son terrain pour pouvoir épandre son lisier, parce que dès qu'il arrive une porcherie, le déboisement commence, "checkez" bien ça, bien, tout le monde le voit.

4195

Le gars du ministère, il voit rien, il connaît rien. C'est les gens sur place, ils connaissent le terrain, ils connaissent les pratiques agricoles, ils connaissent les habitudes de tel producteur, lui est fiable, lui est pas fiable, lui va essayer de tricher. C'est comme ça!

C'est un autocontrôle de la communauté, dans le fond.

4200

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Bouchard, justement, quand on est au niveau municipal, dans les plus petites régions, souvent le maire a telle occupation, le conseiller municipal a telle autre occupation, quand un projet arrive, ça peut faire l'affaire du maire parce qu'il va avoir plus de taxes, mais ça peut également nuire au maire ou au conseiller municipal parce que ça va nuire à ses activités.

4205

Alors comment – il y a tout l'aspect éthique dans ça, comment vous traitez cette question-là?

4210

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Bien ça, c'est tout le problème de la décentralisation. Est-ce que, si on décentralise, ça va venir de la magouille, des conflits d'intérêts et tout ça.

4215

Comme si les gens au centre étaient des anges!

Il y en a pas de magouille au gouvernement? Il y en a pas de magouille au ministère de l'Environnement? Il y en a pas de magouille parmi les fonctionnaires entre eux autres? C'est pourri!

4220

Pourquoi est-ce que ce serait pire d'être pourri en bas? C'est-à-dire que oui, il va y avoir des ratées en bas, mais il y a un autocontrôle au moins de la communauté.

4225

Je sais, les conflits d'intérêts, c'est terrible, on l'a vécu chez nous. Malheureusement, le Code municipal ne reconnaît que les conflits d'intérêts quand il y a de l'argent en cause. Mais les affinités, les parentés et tout ça, c'est pas des conflits d'intérêts, tout ça.

4230 Et il va y avoir – mais ça, on décentralisera jamais, si on fait pas un minimum de confiance et puis que les gens s'autorégularise. S'ils ont des responsabilités, à un moment donné, le personnel aussi va changer. Si les MRC étaient des gouvernements et avaient des choses à gérer, autres que les trottoirs, peut-être que la prochaine élection, on élirait du monde qui ont un peu plus d'allure, tu sais, parce que maintenant ils ont des responsabilités, tu sais.

4235 Moi, je pense qu'il faut faire un minimum de confiance là-dessus aux communautés et les responsabiliser.

4240 J'ai pas plus confiance au gouvernement, j'ai pas plus confiance aux fonctionnaires. Tout le monde dit que la politique, c'est un nid d'influence, de pots-de-vin, de compétition, d'ambition, etc., c'est pas des anges.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4245 Monsieur Laroche.

PAR M. ROCH LAROCHE:

4250 Je voudrais faire un commentaire sur la première question de tout à l'heure puis en même temps, un petit peu sur la deuxième.

4255 Moi, ce que j'ai entendu ce soir, ça m'inquiète un peu, dans le sens que la rencontre ou ce que vous présidez a comme objectif de regarder le problème disons de l'élevage du porc au Québec. J'ai entendu beaucoup de choses qui faisaient en sorte que du problème de l'élevage du porc au Québec, on est passé au problème entier de l'agriculture.

4260 Ça m'inquiète un peu et puis il y a quelqu'un tout à l'heure qui a dit, il me semble qu'on va pas aussi loin que ça, l'ensemble des Québécois. On n'haït pas autant que ça l'ensemble de nos agriculteurs. Alors ça m'interroge. Je vous dis pas que j'ai une réponse à ça, mais ça m'interroge, ce genre d'attitude.

4265 Deuxièmement, je voudrais dire qu'il me semble que dans tous les domaines d'activité, pour faire progresser les choses, on fait faire de la recherche. On demande à des intervenants de regarder plus en profondeur un certain nombre de choses.

4270 Et je me pose la question et je vous pose la question, est-ce qu'il y aurait pas lieu de regarder si dans ces domaines, la recherche est suffisante, si elle ne devrait pas être poussée beaucoup plus loin, ainsi de suite.

4275 L'autre élément, c'est sur la deuxième question directement, quel que soit le lieu du pouvoir, il faut que le débat se fasse, ça m'apparaît extrêmement important, mais pour que le débat se fasse correctement, ça prend des règles d'éthique, ça prend aussi non pas uniquement des émotions mais ça prend des critères sur lesquels on est capable de faire reposer le débat.

Alors voilà.

4275 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

Merci monsieur Poulin.

4280

CLAUDE GRÉGOIRE

4285 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Claude Grégoire, ingénieur et Coalition citoyenne.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

4290

Bonsoir madame.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4295

Bonsoir.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

On fait grâce d'une question, j'en prends seulement qu'une!

4300

Ça a affaire avec la cohabitation harmonieuse, et puis je cite un cas d'espèce, si on peut dire, j'aimerais peut-être que ça prenne son envol, le niveau de la discussion jusqu'à maintenant était excellent, je suis un peu – bon, je présente le cas. C'était dans mon village, qui existe depuis trente (30) ans, et c'est un sujet que j'ai amené devant les différentes thématiques, à trois (3) reprises en ce moment.

4305

L'objet, c'est la contamination directe avec soit des fumiers et des lisiers, avec le public, sur nos routes.

4310

On a un cas précis, j'ai été témoin et victime, d'abord moi, j'ai pas de doute que ça existe, s'il y en a des doutes, je vous invite, on va faire le tour de la campagne à un moment donné au bon moment!

4315

D'abord, j'ai placé la question au médecin Gingras, Département de santé communautaire, le participant a rédigé l'étude ici des risques à la santé associés aux activités de production animale au Québec, et c'est un sujet qui a été oublié et non touché; je dis pas oublié,

il est absent de ce travail. On n'a pas pu avoir une réponse satisfaisante sur le pourquoi, pour avoir oublié quelque chose qui est si évident.

4320 On s'attarde sur des contaminations par les voies aériennes, la contamination de l'eau, tous deux (2) des sources diffuses, et on oublie une source ponctuelle de contamination, et souvent, la source est immatriculée, il y a une plaque d'immatriculation.

4325 D'abord, il existe chez nous une situation qui perdure depuis trente (30) ans, c'est qu'on a une route municipale, dans le village, qui le coupe effectivement en deux (2), c'est la 263, et la population ainsi que les étudiants à la petite école, une bonne proportion doivent traverser de chemin-là durant le cours des classes. Et je vous dis, à certains moments, le pavé change de couleur, de gris à brun. C'est de l'épandage qui se fait!

4330 Il se fait le jour, et plus récemment, à cause que l'invention, justement on a une épidémie de maïs dans notre village qu'on n'avait pas il y a cinq (5) ans, on a de la grande culture qui se fait, et vous savez, au début de la saison, la plantation, ça se fait vingt-quatre (24) heures par jour, le matin, on arrive, le convoi d'épandage qui vient d'ailleurs a passé et les routes sont salies.

4335 Mais les mères doivent envoyer leurs enfants traverser ces chemins-là, qui sont pas nettoyés.

4340 La communauté a déjà approché les cultivateurs, et ils ont même sommé le ministère de l'Environnement à plusieurs reprises, je fais pas partie, je suis informé de ça, mais je me demande, c'est quoi ce sujet-là, comment vous le traitez, je pose la question à ces deux (2) personnes-là, pourquoi que le ministère de la Santé a effectivement pas inclus ce sujet-là dans leurs démarches, ça me semble tout à fait aberrant.

4345 Compte tenu du fait qu'on connaît maintenant que le lisier est une source de contamination bactérienne importante, quand sa forme spécialement est concentrée.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4350 Ce que j'aimerais savoir, monsieur Grégoire, est-ce que c'est, ce que vous retrouvez, est-ce que c'est du fumier ou si c'est du lisier, du fumier solide ou du lisier?

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

4355 Il y a les deux (2), il y a du fumier, il y a du liquide qui provient de ce fumier-là, du solide. Il y a aussi plus récemment des apparences de fumier, c'est du lisier je crois, il y a seulement que du liquide, ça passe la nuit, on le sait vraiment pas.

4360 Mais c'est un fait, c'est là. Ça peut être les deux (2) cas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4365

Monsieur Pouliot, est-ce que c'est une situation qui a été portée à votre attention?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Non.

4370

PAR LA PRÉSIDENTE:

Non. Est-ce qu'il s'en fait du transport de lisier sur les routes?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4375

Oui, oui. Mais la quantité, je peux pas vous dire par exemple, madame la Présidente, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4380

Et puis quand il se fait du transport de lisier, c'est dans quelle conditions?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4385

C'est par généralement des "vans", ce qu'on appelle des transports routiers assez importants. On met ça dans des réservoirs qui contiennent plusieurs millions de gallons. Et puis c'est transporté de la façon la plus sécuritaire possible.

4390

Mais à ma connaissance, il y a pas de perte, là, lors du transport. Et c'est transporté pour aller fertiliser des champs qui sont loin des fermes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et puis le transport de fumier solide, il se fait comment, lui?

4395

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Bien, généralement des camions dix (10) roues, ce que j'en sais, là; plutôt que mettre du gravier, on met du fumier dedans. Essentiellement c'est ça, là.

4400

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Je peux expliquer avec précision.

4405

PAR LA PRÉSIDENTE:

Non, non, mais je veux essayer de comprendre un peu le problème.

4410

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Il y a ces grandes citernes-là qui arrivent aussi, mais il y a un transfert qui se fait, il y a des travaux à forfait qui se font, il y a des spécialistes pour l'épandage.

4415

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Se font dans des réservoirs d'épandage dans nos champs, là.

4420

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

C'est ça, que eux, avec tracteur, se rendent sur le champ pour faire l'épandage, ça, du champ, et en convoi, se déplacent d'un contrat à l'autre dans le paysage, là. C'est sur des grandes distances. Et là, on retrouve ça un peu partout, à un certain moment durant l'année.

4425

Moi je pense que c'est un problème de santé majeur, et personne ne l'adresse. Qu'en pensez-vous.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4430

Monsieur Grégoire, monsieur Gingras va être avec nous tout le temps, tout le temps de la première partie de l'audience publique, il va nous suivre partout en région. Il va être la personne-ressource.

4435

Parce que vous avez une inquiétude par rapport au fait que ça a pas été traité, mais on va la faire traiter, cette question-là, par monsieur Gingras, on va avoir une réponse claire.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

4440

Elle a été posée, elle a été posée directement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4445

Je sais, je sais. Mais c'est parce que monsieur Pouliot, il pourra pas vous parler des répercussions sur la santé, non.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Non, non, d'accord. Je vais reformuler ma question. C'est comment aborder cette situation-là, qu'est-ce que les citoyens font à ce moment?

4450 On a des locaux, des entrepreneurs ou des agriculteurs de la place, mais les gens d'ailleurs qui traversent notre territoire. Comment aborder ça, là. Nous sommes des citoyens mais on fait face à un genre d'invasion, là.

4455 Où sont les manettes et qui fait quoi, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Il y a monsieur Bouchard qui veut intervenir.

4460 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

4465 Il doit y avoir une sorte de règlement quelque part qui, entre autres, exige de nettoyer la rue s'ils l'ont salie. Je sais que ça a été fait chez nous, là, et effectivement, quand ce sont des gens à contrat qui charrient ça, les camions dix (10) roues, j'en ai vu de toutes sortes. Ils travaillent vite, ils en mettent le plus possible et ça déborde, c'est pas rare.

Mais j'en avais engueulé un une fois, puis il m'a dit, je vas tout le nettoyer. Effectivement, il a passé après puis il l'a nettoyé!

4470 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais là, vous parlez de fumier, monsieur Bouchard, vous parlez de fumier solide, là, c'est ça?

4475 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Ah, c'est solide, oui. Des fumiers solides, aujourd'hui, il y en a plus. Les vaches...

PAR LA PRÉSIDENTE:

4480

Non, mais quand vous parlez de dix (10) roues, là?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4485 ... mangent de l'herbe à l'année longue, elles ont la diarrhée à l'année longue, l'ensilage...

PAR LA PRÉSIDENTE:

4490 Mais monsieur Bouchard, quand vous dites que vous voyez des dix (10) roues, on vient de me dire, monsieur Pouliot vient de me dire que c'était du fumier solide qui était transporté.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4495

On appelle ça du fumier solide. Mais il y a pas de litière quasiment dedans, puis comme je vous dis, l'alimentation animale a tellement changé, on donne tellement d'ensilage que ça produit un fumier totalement différent.

4500

Moi, je pense que ce qu'on se frappe, c'est que, je l'ai mentionné rapidement, c'est que là, c'est un des aspects entre autres de la gestion liquide, ça oblige à amener les fumiers beaucoup plus loin, évidemment avec la concentration aussi des fermes. Les gens louent des terres un peu partout pour épandre le fumier, là on a mis une limite de vingt kilomètres (20 km) dans le règlement, avant c'était quinze (15 km), on nous dit que passé huit-dix kilomètres (8 km-10 km) c'est pas très rentable mais à un moment donné, on le fait quand même.

4505

Et toute cette circulation lourde détériore, mais là, contamine, c'est la première fois que j'entends ça, que ça peut avoir un effet contaminant direct, c'est sans doute vrai, tu sais.

4510

Je répète, des fumiers solides compostés! Au lieu d'augmenter le volume de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), on le diminue de quatre-vingts pour cent (80 %) et les bactéries sont éliminées dans le compostage, de sorte qu'à tout point de vue, on est gagnant même sur un problème de propreté des routes, comme vous le mentionnez là.

4515

Allez vous promener dans la Beauce, par exemple dans son coin, je suis allé récemment, là, vous allez voir comment l'industrie porcine, ça salit toute une région, les routes, tout! Vous le voyez dès que vous entrez dans une région de cochons!

PAR LA PRÉSIDENTE:

4520

Monsieur Pouliot, voulez-vous réagir, non?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4525

C'est pas nécessaire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4530

C'est parfait.

Alors monsieur Grégoire, vous m'avez dit que vous aviez juste une question?

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

4535

Oui, oui. Pas satisfait, mais on va espérer.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4540 Je voudrais juste savoir, est-ce qu'à la Fédération, vous recevez des plaintes de ce genre-là?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4545 Non.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4550 Les gens ne se plaignent pas auprès de la Fédération?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Non.

4555 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Vous avez pas de service d'accueil des plaintes?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4560 Non. Généralement, ça se situe en région. Généralement, les citoyens de la région connaissent...

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4565 Non, mais c'est parce que dans la mesure où vous êtes une Fédération, s'il y avait un service de plaintes, un ombusman ou quelque chose comme ça, vous pourriez rétroagir sur vos membres par des cartes postales ou des choses comme ça.

4570 **PAR M. CLÉMENT POULIOT:**

Non, on n'a pas...

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4575 Je suis en train de contribuer à votre production de cartes postales, là!

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4580 Il y a plus rien que des producteurs de porcs, dans ce coin-là!

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4585 Non, non, mais c'est parce que l'encadrement et la discipline d'une profession ou d'un métier, ça se fait aussi par des directives, par des rappels, par des codes de bonnes pratiques, et comme on est à une étape de dialogue, c'est le genre de choses qu'il faut qu'on se pose.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

4590 Nous autres, on travaille beaucoup, monsieur Beauchamp, sur le processus de sensibilisation aux productions, on a un rôle d'éducation et de sensibilisation au niveau de la Fédération, ça s'arrête là. On n'a pas un rôle réglementaire concernant tout l'aspect environnement, de quelque façon que ce soit, là.

4595

RAYMOND BOUCHARD

PAR LA PRÉSIDENTE:

4600

Monsieur Raymond Bouchard, producteur de porcs.

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4605

Bonsoir madame la Présidente, ou rebonsoir, ou rebonjour, messieurs les Commissaires, messieurs les intervenants.

4610

Ma question va s'adresser à la Région-laboratoire, soit monsieur Rouleau ou monsieur Laroche, monsieur Laroche parlait tout à l'heure que les États-Unis subventionnaient l'agriculture à outrance. Je sais pas si ça a été dit en quelque part, mais quand on parle que les États-Unis subventionnent à trois cent quatre-vingt-cinq piastres (385 \$) per capita et qu'au Canada, c'est cent soixante quelques dollars per capita, une bonne différence de subvention!

4615

Dans votre étude que vous avez faite avec Nutrinor, vous sembliez préférer l'élevage sur litière et au cours des deux (2) dernières années, vous avez changé un peu, je pense, votre opinion.

4620

Qu'est-ce qui a fait, ou qu'est-ce qui fait, ou quelles sont la ou les raisons qui ont fait changer votre opinion de l'élevage sur litière versus le lisier.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Rouleau.

4625

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

Je pense que ce sont tout simplement des lectures techniques, des experts que personnellement, avec lesquels je suis en contact au CRIQ.

4630

Et bon, il y a, bien sûr, monsieur Laroche le disait tantôt, il y a un volet recherche qu'il faut absolument développer au niveau de l'élevage du porc. Ça, définitivement, je pense qu'on est à une croisée des chemins où il faut amener, si on veut avoir une production qui est plus à la portée puis à la satisfaction des citoyens, il faut amener je pense plus de recherche.

4635

Et ça, c'était prévu dans le projet de Nutrinor, au départ, qu'on allait tenter par tous les moyens d'impliquer le ministère de l'Agriculture pour développer des vitrines technologiques, question d'expérimenter de nouveaux types d'élevage.

4640

Et je pense que là-dessus, il faut pas arrêter de faire de la recherche. Toute la question des odeurs, on va venir à bout tôt ou tard, à mon avis, de trouver une solution. Mais pour ça, il faut investir. Il y a certaines pistes, présentement, qui pointent, mais il faut absolument, je pense, continuer cet aspect-là.

4645

Et là-dessus, je pense qu'on aura besoin de soutien puis faudra que les promoteurs aussi de projets collaborent à mettre en place des vitrines de façon à ce que la recherche continue et se développe.

4650

Je sais qu'au niveau litière, il y a des nouvelles expériences qui se font récemment, un peu semblable à ce qui se fait dans le domaine ovin, alors il y a des pistes intéressantes de ce côté-là.

4655

Bien sûr, je pense que l'élevage sur lattes, au point de vue sanitaire, est vraiment je pense, au niveau technique de nettoyage aussi, est vraiment, en termes de rentabilité, présentement, économique et aussi en termes de salubrité, je pense, est vraiment la solution que la majorité préconise, bien sûr.

4660

Mais peut-être qu'il y aurait moyen, puis ça, bon, il y a deux (2) entreprises, une de Bedford et une autre de la Beauce qui ont trouvé une façon de traiter les lisiers immédiatement à la sortie, avec une technique qui est beaucoup moins coûteuse que celle de Biosor.

4665

Alors je pense qu'il faut continuer la recherche, puis faire part aussi aux gens de la communauté que les producteurs sont ouverts, puis – c'est bien sûr, je suis conscient aussi que bon, les efforts sont énormes à date de la part des producteurs. Mais il faut continuellement, je pense, être à l'affût de ce qui se passe et continuer la recherche puis forcer les gouvernements à vous aider à ce niveau-là, je pense. Sans ça, bien – c'est avec la recherche qu'on va évoluer.

4670 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, monsieur Laroche.

4675 **PAR M. ROCH LAROCHE:**

Juste un tout petit élément. Raymond, disons, en donnant cette opinion, cependant, c'est une opinion, lui est dans ce domaine-là, mais le comité qui avait été mis en place pour étudier le projet de Nutrinor n'a pas refait, depuis deux (2) ans, d'étude spécifique.

4680 Alors par rapport à votre question, donc je veux juste faire cette nuance-là, le comité ne s'est pas à nouveau repenché sur la question. Sans doute que les éléments que Raymond nous donne auraient été rediscutés au sein du comité et ensuite, je veux dire, le débat se serait fait, etc., mais pour le moment, le comité ne s'est pas réuni à nouveau.

4685 **PAR M. RAYMOND ROULEAU:**

Et j'insiste pour dire que dans les engagements de Nutrinor à l'époque, il y avait, quand on a présenté, déposé le projet, il y avait cet engagement à favoriser la tenue de vitrines technologiques pour faire évoluer la technologie. Et je pense que ça, ce serait important que Nutrinor pense mettre de l'emphase et puis prenne des engagements précis et fermes à ce sujet-là.

4690 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

4695 Monsieur Bouchard, vous avez une autre question?

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4700 Oui, j'aurais une deuxième question.

Je ne voudrais pas – ça me dérange pas de le dévoiler, mon âge, je suis un âge, quarante-deux (42) ans US, donc ce qui me donne cinquante-neuf (59) printemps. Je me souviens qu'en 1957, mon grand-père qui demeurait à Charlevoix élevait du porc. On abattait trois-quatre (3-4) porcs par semaine, qu'il vendait à La Malbaie, directement aux épiceries; dix-quinze (10-15) poulets par semaine; quatre-cinq (4-5) douzaines d'oeufs et puis le jeudi, il allait porter ça à La Malbaie.

4710 Et le porc se vendait, en 1957, cinquante-sept cents (57 ¢) la livre; ça prenait une dizaine de poches de moulée de cent (100) livres, à deux piastres (2 \$) la poche, ça faisait vingt piastres (20 \$). Il clairait un cent dix-cent vingt piastres (110 \$-120 \$) du porc à chaque fois qu'il en vendait un. Pas trop inquiétant!

4715 Mais je m'aperçois à soir, avec les discussions, j'aurais envie de me taper la bedaine
mais pas trop, la production porcine aurait inventé l'exportation! Si je regarde, on n'est pas les
seuls; je pense que la mondialisation a fait qu'il y a beaucoup d'exportation. Qu'on regarde
l'Alcan, qu'on regarde nos papetières, qu'on regarde nos barrages! Ça pollue pas, ça!

4720 Qu'on regarde monsieur Godin qui part ici de Shipshaw, qui a fondé CGI; qu'on regarde
Charles Sirois. Ça part tout du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Provigo, ça part de Saguenay-Lac-
Saint-Jean, qui est rendu Loblaws maintenant. Les grosseurs des entreprises ont changé un
petit peu, et de beaucoup.

4725 Et à ce que je sache, on est rendu en 2002, plus précisément le 13, bien là on est rendu
au 14, 14 de novembre 2002.

4730 Moi, quand j'écoute certaines personnes qui sont ici à cette table, pour ne pas les
nommer, qui ont le même nom que moi, de famille, je voudrais et j'espérerais, avec cinq cents
(500) porcs par année, vivre, de faire une christie de belle vie! Faire comme un peu les baby
boomers qu'on rencontre, et je pense que c'est un peu le mal des baby boomers, qui ont trop de
temps de libre de ce temps-ci, et puis qui se cherchent de l'ouvrage en attaquant certaines
productions ou certaines choses. Je ferme cette parenthèse!

4735 Mais avec mes cinq cents (500) porcs, si j'étais capable de vivre honorablement, quand
on parle d'un salaire de quarante-quarante-cinq mille (40 000 \$-45 000 \$), c'est pas grand-chose
aujourd'hui, il y en a qui gagnent pas mal plus que ça, même à la retraite, est-ce que, monsieur
Bouchard, c'est à vous que la question va s'adresser, vous êtes prêt à doubler ou peut-être tripler
le prix de votre nourriture, pour tomber à des élevages comme on était en 1940 ou en 1930, avec
cinq-six (5-6) vaches, une dizaine de cochons puis une quinzaine de poules.

4740 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

4745 **PAR M. RAYMOND BOUCHARD:**

C'est oui ou non, la réponse, c'est pas un chapitre que je veux avoir, là, c'est pas un
politicien, c'est oui ou non, il est prêt ou il est pas prêt.

4750 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4755 Ce n'est pas de ces porcheries-là qu'on parle. Quand on parle de porcheries de cinq cents (500)....

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4760 Non, monsieur Bouchard, je vous ai demandé si vous étiez prêt ou pas prêt, c'est juste ça que je veux savoir.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4765 Il y a personne qui parle de revenir à des fermes de deux (2) vaches puis trois (3) cochons.

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4770 Bien, c'est ça que je vous entends dire depuis le début!

PAR LA PRÉSIDENTE:

4775 Monsieur Bouchard! C'est parce que madame, elle retranscrit, puis si vous parlez en même temps que moi, elle saura pas qui choisir!

Monsieur Bouchard, la question est la suivante: est-ce que vous seriez prêt à doubler le prix que vous payez pour consommer du porc. C'est ça la question....

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4780 Absolument ça, c'est oui ou non, c'est oui ou non.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4785 ... de monsieur Bouchard Raymond.

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4790 C'est juste ça que je veux savoir.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4795 Pas le porc dont il me parle. S'il me parlait qu'il est prêt à suivre un cahier de charges, plein de choses, qu'il veut faire du porc biologique, ça, il y a plein d'éléments qui peut faire que j'accepterais de payer un prix. Mais pour...

PAR LA PRÉSIDENTE:

4800 Bon, monsieur Bouchard, moi je vais rajouter sur ce que monsieur a dit. Parlons de production biologique. La Commission en a visité une production biologique avant de commencer les audiences publiques, et le producteur que l'on a rencontré, dans Charlevoix, nous a dit que ses coûts étaient doublés, triplés, pardon, parce que...

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4805 Je parle pas au travers mon chapeau!

PAR LA PRÉSIDENTE:

4810 ... bon, bien sûr, la taille qu'il pouvait retenir pour sa ferme, je veux dire, il peut pas avoir une très très grande taille, et en plus, le coût de ses intrants sont supérieurs, bon bref, il y a un tas de facteurs qui font en sorte que le coût est triplé. Donc j'imagine que quand il vend, il vend pas à perte, il essaie de vendre et puis se donner un revenu décent, donc ça fait en sorte que le prix triple.

4815 Alors la question de monsieur, là, elle est pas si insensée que ça. Il demande, est-ce que vous êtes prêt à payer trois (3) fois le prix.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

4820 Je dis pas qu'elle est insensée, je dis que les paramètres qu'il me donne sont pas ceux qu'on a affaire. Là, vous m'en donnez un sur le biologique et une des raisons, et puis vous l'avez dit à la toute fin, c'est que, j'ai lu aussi ses déclarations, c'est qu'il paie ses grains trois (3) fois plus cher; les grains biologiques, actuellement, sont très chers.

4825 Ce que j'ai envie de répondre à ça, c'est que, pourquoi ne les produit-il pas, ses grains! J'ai été en biologique pendant vingt (20) ans, mais je produisais toute la nourriture de mes animaux; ça fait que mes animaux, ils me coûtaient pas trois (3) fois le prix.

4830 C'est que dès qu'on spécialise des productions, c'est évident que les intrants, à ce moment-là, on est dépendant d'intrants de l'extérieur. Ça, c'est une des explications, dans son cas. Normalement, une ferme, c'est diversifié, et quand on la spécialise, on entre dans une série de problèmes.

4835 Les unités dont on parle, par exemple cinq cents (500) cochons, c'est pas trois (3) cochons, là, c'est cinq cents (500) ou différentes choses comme ça, si on reporte le financement agricole qui est donné actuellement aux gros élevages et qu'on leur dit, comme je le proposais dans mon texte, on supprime les subventions dès que l'entreprise est de type industriel et cet argent-là on le ramène en bas, vous allez avoir des familles qui vont pouvoir vivre avec des
4840 élevages de taille raisonnable, parce qu'ils vont recevoir une forme d'aide, directe ou autrement, et qu'on donne actuellement aux gros.

4845 Nous, ce qu'on dit, c'est donnons l'argent à ceux qui veulent maintenir des familles, maintenir l'occupation des villages, faire une pratique plus respectueuse de l'environnement, des cahiers de charges, qu'ils sont prêts à respecter des cahiers de charges. Et j'en rencontre plein!

4850 Même des producteurs laitiers qui me disent, moi je suis intéressé à produire selon un cahier de charges, pourvu que ça va me permettre de vivre, et puis que je serai pas obligé de courir après les quotas comme je cours là, à trente mille piastres le kilo (30 000 \$/kg), tu sais.

4855 Ça fait que tout ça est tributaire du mode de financement à l'agriculture qu'on a en ce moment. Douze pour cent (12 %) des plus gros producteurs ramassent cinquante pour cent (50 %) de la cagnotte, actuellement. Et trente-sept pour cent (37 %) des plus petits ramassent sept pour cent (7 %) du financement public.

4860 Ça fait que demandez-vous pas pourquoi le bio coûte cher et puis la côtelette de porc coûte pas cher. La côtelette de porc, elle est super subventionnée; le bio, il est pas subventionné et il a toutes les barrières imaginables pour produire, parce qu'il est pas assez gros, parce que ci, parce que ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4865 Parce qu'entre autres, monsieur Bouchard, pour être accrédité, il doit respecter certaines règles. Et son alimentation doit être aussi biologique.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

Tout à fait. Si c'est ça qu'on veut avoir, mettons nos taxes là-dessus.

4870 **PAR M. RAYMOND BOUCHARD:**

Lorsqu'on dit que la côtelette de porc est subventionnée "at large", là, j'aimerais faire remarquer que cet après-midi j'ai dit, monsieur Bouchard n'était pas là ou il était dans la salle...

4875 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

J'étais là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4880 Monsieur Bouchard!

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4885 ... quatre-vingt-douze pour cent (92 %), on va le chercher dans le marché, et le gouvernement, dont on en paie le tiers, il reste huit pour cent (8 %) qu'on va chercher au gouvernement, et ce

n'est pas pour les producteurs, c'est pour vous payer une nourriture moins cher, monsieur Bouchard.

4890 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

S'il vous plaît!

Est-ce que vous avez vos deux (2) questions?

4895

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

Ah, j'en aurais beaucoup à dire, mais je vas être respectueux...

4900 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On revient dans la région au mois de décembre.

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

4905

... je vas être respectueux de votre présidence et je vais me retirer. Merci beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4910

Merci, monsieur Bouchard.

MARIE-ÉLIE TREMBLAY

4915

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Marie-Élie Tremblay, producteur laitier.

4920

Bonsoir.

PAR M. MARIE-ÉLIE TREMBLAY:

4925

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir messieurs les Commissaires.

J'aimerais savoir, moi, ce qu'un promoteur de production porcine peut faire pour gagner la crédibilité de la population comme il est recommandé par exemple depuis deux (2) jours, comme on entend depuis deux (2) jours, lorsque la population refuse de croire les informations qui sont données par des spécialistes et des experts lors de séances d'information qui

4930 confirment qu'un projet peut respecter les règles en matière, pour l'environnement et même plus, maintenant et pour les années futures. Donc...

PAR LA PRÉSIDENTE:

4935 Monsieur Laroche.

PAR M. ROCH LAROCHE:

4940 Disons qu'à chaque fois qu'on arrive devant une situation comme celle que vous décrivez, il faut tenter de démontrer à la population concernée le bien-fondé du projet que nous voulons mettre de l'avant. Il faut apporter à cette population le maximum de lumière qu'on peut lui apporter, il faut participer au débat, être le plus transparent possible dans l'ensemble des opérations.

4945 Mais d'un autre côté, cette population, elle pourrait, malgré toute la bonne volonté d'un producteur, malgré tout ce qui pourrait être sur la table, etc., la population pourrait, pour diverses raisons, refuser.

4950 Mais normalement, si effectivement il y a de la bonne volonté de part et d'autre, beaucoup de transparence, de l'information très bien donnée, on peut penser que dans une population, il peut y avoir des gens qui puissent ne pas être en accord, mais il peut y en avoir aussi d'autres qui peuvent en arriver à considérer que ça peut être quelque chose d'intéressant, ce qui est proposé ou encore que ça pourrait devenir intéressant s'il y avait telle ou telle modification.

4955 Raymond tout à l'heure faisait allusion au cas de Saint-Thomas, Saint-Edmond où effectivement, il y a eu des modifications qui ont été apportées, qui ont été à la satisfaction de la population et effectivement, les gens ont pu par la suite réaliser le projet qui était en cause.

4960 Alors j'ai pas de réponse tellement plus claire que ça à vous donner, mais il y a là un débat de société, dans un milieu donné, laquelle société a besoin d'être éclairée sous tous les angles, et à ce moment-là, la société ou le groupe en question va se faire une idée et va prendre position. Ça pourrait être tout à fait favorable au promoteur comme ça pourrait ne pas l'être.

4965 Et ça, c'est difficile de dire théoriquement, ce soir, ça va donner automatiquement un excellent résultat. Ça dépend des milieux, ça dépend des populations, ça dépend des leaders dans les populations, ça dépend de toutes sortes de choses.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4970 Merci monsieur Laroche.

Oui, monsieur Tremblay.

4975 **PAR M. MARIE-ÉLIE TREMBLAY:**

Quand ces choses-là ont déjà été faites et c'est comme si la confiance, en tout cas, on en a entendu beaucoup parler ici ce soir, là, du manque de confiance par exemple envers les municipalités, on en a entendu beaucoup parler aussi envers les PAEF, envers différentes choses qui sont déjà en place et que les producteurs c'est pas toujours eux autres qui l'ont voulu que ce soit mis en place, ces choses-là, mais elles sont en place et les producteurs vivent avec ces contraintes, et tout ça, pour inspirer la confiance des gens, et quand toutes ces choses-là sont en place, il y a encore là que c'est comme si la confiance était pas capable de s'installer.

4985 OÙ c'est qu'on peut aller!

PAR LA PRÉSIDENTE:

4990 Oui, monsieur Laroche.

PAR M. ROCH LAROCHE:

4995 Je vais prendre un exemple dans un autre domaine que l'agriculture. L'Alcan, il y a cinq (5) ans ou six (6) ans, voulait implanter une nouvelle usine du côté d'Isle-Maligne. Ils ont commencé à parcourir la région, à rencontrer les voisins de l'usine, de la future usine, à rencontrer des gens de partout dans la région, de tous les niveaux, de tout acabit, deux (2) ans avant la première pelletée de terre et même trois (3) ans avant la première pelletée de terre, pour aller chercher l'assentiment de la population. Ils ont eux-mêmes demandé les audiences du BAPE, etc.

5000 Alors voyez-vous, ils ont mis en place tout un mécanisme - c'est sûr que l'Alcan, c'est une grosse entreprise, etc., mais ils ont mis en place énormément de moyens pour arriver à démontrer que leur projet serait intéressant pour la population, ne serait pas dommageable pour la population et la région, etc.

5005 Alors moi, je regarde les choses et je me dis, est-ce que c'est pas des cas semblables qu'il nous faudrait imiter.

5010 Et par contre, le même Alcan, lorsque vous regardez le projet de la Cimenterie Saint-Laurent tout près de Beauport, le même Alcan a procédé sensiblement de la même façon, et ça n'a pas marché. La population n'a pas accepté et Alcan s'est retirée du dossier.

5015 Alors voyez-vous, on a affaire à deux (2) populations, dans deux (2) milieux différents, avec l'approche d'une même compagnie, sensiblement de la même façon, et il y a eu des réactions différentes.

5020 Alors je peux pas répondre plus que ça à votre question, qu'est-ce qu'on peut faire au-delà de ça. C'est d'essayer de prendre tous les moyens possibles pour convaincre la population du bien-fondé de notre projet, mais en même temps d'accepter que lorsqu'on présente un projet, on sera peut-être obligé de le modifier en partie pour répondre aux attentes de la population et être capable de le réaliser et faire en sorte que chacun y trouve son gain.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5025 Ce que je comprends de votre intervention, monsieur Laroche, c'est que c'est l'initiateur du projet qui fait la démarche. C'est lui qui...

PAR M. ROCH LAROCHE:

5030 Moi je pense qu'il a un très très gros rôle à jouer, l'initiateur du projet. Parce que si l'initiateur du projet se prend à minuit moins cinq, c'est bien sûr qu'à ce moment-là, la pente est tellement grande à remonter que c'est à peu près impossible, disons, de convaincre une population, quand c'est pris trop tard.

5035 Alors l'initiateur du projet a un rôle extrêmement important à jouer et il doit le faire longtemps avant, de telle sorte qu'il soit capable d'aller chercher l'adhésion de la population, et qu'il soit capable aussi de prévoir les modifications à son projet.

5040 Si, quand vous avez un projet, vous avez déjà passé des ententes avec un entrepreneur, que vous avez déjà passé des ententes avec un ingénieur, avec ci et ça, et que là, vous êtes pris avec un certain nombre de contraintes, et puis on vous demande d'apporter telle ou telle ou telle modification, vous êtes tellement pris avec des contraintes que vous pouvez plus, donc vous êtes pas capable de réaliser votre projet.

5045 Alors je pense qu'il y a toute une philosophie de base qu'il faut avoir, avant d'être capable d'avancer dans un projet, ne pas avoir trop trop d'engagements qui nous permettent de naviguer, si vous voulez, sur les eaux troubles, et être capable de s'ajuster avec finalement une population puis de réaliser correctement ce qu'on veut faire.

5050 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous convenez par ailleurs que le modèle d'Alcan ne peut pas s'appliquer tout à fait de la même façon pour un producteur par exemple porcin qui souhaiterait implanter une procherie.

5055 **PAR M. ROCH LAROCHE:**

5060 Non, je suis tout à fait d'accord, madame, je suis tout à fait d'accord, mais c'était simplement pour donner l'exemple qu'une organisation aussi forte qu'Alcan, dans deux (2) projets, dans un cas il y a eu réussite, dans l'autre cas ça n'a pas marché.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5065 Parfait.

Oui, monsieur Rouleau.

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

5070

Je pense qu'il faut, comme vous le disiez, resituer ça dans le contexte du monde agricole où l'agriculteur est bien seul devant – et puis il a bien peu de moyens, aussi, par rapport à une grande multinationale comme Alcan.

5075

Mais sauf que je pense que l'attitude est la même. Il faut avoir cette transparence, il faut avoir ce souci de ne pas avancer trop un projet pour être capable d'avoir une certaine marge de manœuvre, être capable de le modifier selon la volonté des citoyens.

5080

Alors je pense qu'il faut avoir cette attitude d'ouverture et ne pas couler le projet dans le béton trop vite.

5085

Et je pense que la Fédération des producteurs de porcs, les associations syndicales de l'UPA devraient, à mon avis à moi, apporter un soutien puis une façon de faire, un support aux producteurs en ce sens-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Tremblay, vous avez une autre question?

5090

PAR M. MARIE-ÉLIE TREMBLAY:

Oui, ce serait pour monsieur Pouliot. Monsieur Pouliot nous a parlé de négociation avec la population.

5095

Jusqu'où une négociation peut aller, et les genres de négociation, et à un moment donné, où elles s'arrêtent, ces négociations.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5100

Monsieur Pouliot.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5105 Négociation, c'est plus de trouver un processus, là, de dialogue, de partage avec la population, là. J'ai pas les moyens en tête, actuellement, précisément, mais je pense qu'on doit trouver une façon d'intégrer dans le processus d'implantation d'un projet, les gens de la municipalité. Sans avoir la réponse à ça, simplement.

PAR M. MARIE-ÉLIE TREMBLAY:

5110 Donc en d'autres mots, c'est donc dire qu'un producteur qui veut partir un projet, donc ça lui prend, le premier budget, c'est une étude de faisabilité.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5115 Bien sûr, monsieur.

5120 **ANDRÉ FORTIN**

PAR LA PRÉSIDENTE:

5125 Monsieur André Fortin, producteur de porcs.

Bonsoir monsieur.

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

5130 Bonsoir madame Boucher.

5135 En commençant, on entend parler de la santé pas mal, bien, chez nous, on a une ferme porcine, ça fait soixante (60) ans qu'elle existe, j'ai quarante-six (46) ans, j'ai élevé ma famille, j'ai pas un enfant de malade, je suis en parfaite santé, je fais de l'exercice comme tout le monde. Ça fait que si vous voulez avoir un cobaye pour savoir si, au niveau de la production porcine, ça cause des problèmes sur la santé, bien là, j'en suis un exemple.

5140 J'en ai mangé, j'en ai eu dans les yeux, j'en ai eu sur les mains, et puis on n'a pas de problème avec ces choses-là aujourd'hui!

5145 Et puis je peux vous dire aussi, quand on parle de développement durable dans des municipalités, chez moi, quand je parle de brasser quelque chose en production, je peux vous dire que ça fourmille alentour de nous autres pour venir nous aider, venir travailler, de toutes les classes de la société, que tu parles des électriciens, de n'importe où, on joue des rôles importants dans des milieux comme le nôtre.

5150 On a parlé des PAEF tantôt, on dit que les PAEF, c'est ci, c'est ça, ça cache bien des choses. J'en ai un, ça fait trois (3) ans ou quatre (4) ans que j'en ai un, et c'est de valeur que je l'aie pas à soir parce que je vous l'aurais déposé comme document. Je voulais savoir si je pourrais le faire; si je peux le faire, je vas vous le déposer comme document. C'est pas caché.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5155 Ça nous donnerait un exemple de ce que c'est un PAEF.

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

5160 Bien, ça me fait plaisir de vous le déposer, je vas m'en faire une copie et je vas vous en faire parvenir une, en tout cas vous me donnerez les coordonnées tout à l'heure, et puis je vas vous faire parvenir c'est quoi un PAEF. Parce que la majorité du monde le savent pas c'est quoi un PAEF.

5165 Moi, j'ai un projet de porcherie actuellement, d'agrandissement, chez moi, parce que j'ai un enfant que je veux établir en agriculture, et puis j'en ai besoin, j'ai deux (2) employés, et mes employés, je veux qu'ils continuent à travailler et à gagner leur vie, ça a cinquante (50) ans, ces gens-là, il faut que ça travaille, et j'ai un projet de développement.

5170 La municipalité m'a demandé mon PAEF, mon plan de fertilisation. Je leur ai déposé; le maire l'a vu, l'inspecteur municipal l'a vu, le Comité consultatif de l'urbanisme l'a vu aussi. Là-dessus, il y avait des gens de chalets parce que je suis entouré de chalets, piste cyclable, j'ai tout, j'ai le village, j'ai tout au complet. Ils ont tout vu ça et ils l'ont regardé, et je peux vous dire qu'ils ont resté surpris de voir ce qu'il y avait dans ces choses-là.

5175 Le problème qu'on a aujourd'hui, je pense, c'est que les gens, ils veulent pas comprendre ce qu'on fait, ils veulent pas voir ce qu'on fait. C'est facile de dire: c'est pas bon!

5180 On a fait des démonstrations de Pendor, de rampes, mais on avait personne qui venait voir ça. Les agriculteurs venaient voir, quelques personnes de la municipalité, mais les gens qui parlent haut et fort, qui crient haut et fort, qui dénoncent la production, on les voit pas ces gens-là en arrière de ça pour voir les efforts que les producteurs font, on ne voit jamais ces personnes-là, jamais.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5185 Est-ce que vous avez une question pour nos conférenciers, monsieur Fortin.

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

5190 Oui, j'aurais une question, elle s'adresse à monsieur, en tout cas je vous l'adresse à vous
mais ça irait à monsieur Pouliot, on parle de production de porcs qu'on voudrait élever peut-être
à l'extérieur, en entendant ça, plus naturellement, si on veut, à l'extérieur des entreprises.

5195 Je voudrais savoir si c'est possible, avec les normes environnementales, si c'est
acceptable socialement d'élever quatre-cinq cents (400-500) porcs à l'extérieur d'une ferme,
mettons.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot.

5200 **PAR M. CLÉMENT POULIOT:**

Bien, élever des porcs à l'extérieur de bâtiments?

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

5205

Oui, c'est ça.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5210

Ah bien là, c'est plus dommageable au niveau de l'environnement que ce qu'on peut
connaître actuellement, là, c'est sûr. À partir du moment où des porcs sont élevés à l'extérieur,
les déjections restent à l'extérieur et éventuellement elles vont sous forme de ruissellement, soit
aux fossés, soit aux ruisseaux, ça c'est clair, bien entendu.

5215

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous demanderais, monsieur Pouliot, est-ce que c'est permis de le faire.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5220

Non, pas à ma connaissance.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5225

La réglementation ne le permet pas?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5230

Non, pas du tout. Bien, ça prend une place pour ramasser les rejets, et puis on n'est pas
capable de ramasser les rejets quand c'est rendu à l'extérieur, de cette façon-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

On pourra se le faire confirmer par le ministère de l'Environnement.

5235

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

À ma connaissance, ça existe pas.

5240

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

Et ma deuxième question, si vous permettez, elle s'adresserait à monsieur Laroche ou à monsieur Rouleau, tantôt il a commencé à y répondre un peu mais c'était peut-être pas tout à fait clair, là, on sait que Nutrinor a réalisé un projet dans la région, ça fait un an. Socialement, ça a pas été évident à faire accepter, il est arrivé des contraintes, on les comprend aussi, ce qui s'est passé, mais après un an d'opérations, cet été ils en ont étendu du purin partout, ils en ont étendu partout, écoute, ils ont des porcheries de Normandin à Saint-Bruno, je voudrais savoir si socialement, là, ça a été je dirais pas accepté au complet mais est-ce qu'il y a eu un début d'acceptation.

5245

5250

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Rouleau.

5255

PAR M. RAYMOND ROULEAU:

Bien, comme je le disais tantôt, on n'a pas fait d'enquête systématique, on n'a pas vérifié auprès des municipalités s'il y a eu des plaintes de logées ou quoi que ce soit. Mais à ma connaissance, non, il y a pas eu de plaintes formelles de déposées.

5260

Et je pense que le projet de Nutrinor a un programme de valorisation des éleveurs qui, justement, ne soulèvent aucune plainte. En tout cas, c'est ce qui avait été déposé dans le projet.

5265

Et moi personnellement, je vis à proximité d'un de ces élevages-là qui a été implanté, et je vous dirais, bon, j'opère un commerce, et puis je suis entouré de ces terres, et puis je vous dirais que tout l'été, pendant l'épandage, on a subi aucun, aucun, aucun désagrément.

5270

Ils avaient une technique assez particulière, c'est qu'ils faisaient l'épandage à la brunante le soir, de sorte qu'avec la rosée du soir, bien, l'odeur immédiatement était comme étouffée par la tombée de la rosée. Alors de sorte que finalement, on en avait à peu près pour quinze (15) minutes d'une légère odeur. En tout cas, c'est ce que je connais.

5275

PAR M. ANDRÉ FORTIN:

Maintenant, j'ai pas d'enquête scientifique, j'ai pas de sondage scientifique ou quoi que ce soit de fait là-dessus, et j'ai pas de consultation de faite non plus.

Merci, madame Boucher.

5280 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Fortin.

Monsieur Laroche.

5285

PAR M. ROCH LAROCHE:

Il y a quand même une petite chose. Au début, quand on a déposé notre rapport à Nutrinor, je vous dirais pas que Nutrinor était très heureux, parce que dans le rapport que nous avons déposé, on leur demandait de regarder un certain nombre de choses. Bon.

5290

Cependant, il y a eu par la suite, à différentes endroits dans la région, il y a eu des débats, les gens se sont un peu inspirés de ce que nous avons déposé, se sont inspirés également de d'autre chose et effectivement, je pense que les idées ont progressé, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui, je dirais le projet de Nutrinor fait moins problème qu'il a fait problème au moment où nous avons été demandés pour faire l'étude.

5295

Maintenant, ça ne veut pas dire que c'est à l'unanimité dans l'ensemble de la région, là.

5300 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Fortin.

5305

CARMEN LABELLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

5310 Madame Carmen Labelle, comité de citoyens de Lacolle.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

Rebonsoir!

5315

PAR LA PRÉSIDENTE:

Bonsoir.

5320 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

5325 Bon, je suis un peu fatiguée, je vais essayer d'être brève, je reviens à la situation de Lacolle et ce qu'on a exposé depuis le début de la soirée, parce qu'on vit chez nous, avec les intégrateurs, un peu le même problème que les producteurs de lait vivent ici avec Agropur, les petits qui sont écrasés par les gros, et on était très surpris de la réaction, et puis je pense que les producteurs de lait de notre région vont être bien déçus.

5330 Alors quand, dans une région, les agriculteurs disent massivement, en majorité, non à quelque chose, l'UPA, qui est supposée représenter les agriculteurs, et qui vient défendre une autre position que la majorité des agriculteurs, est-ce qu'on peut pas parler d'une non-représentativité là et à ce moment-là, est-ce que la seule solution, c'est pas de casser ce monopole-là.

5335 Et qui les délégués régionaux viennent-ils défendre s'ils viennent chez nous pour défendre une autre position que celle que nous autres, les agriculteurs de la région, on a!

Ma question s'adresse à monsieur Pouliot.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5340

Monsieur Pouliot, me semble-t-il, a répondu à ça tantôt...

PAR Mme CARMEN LABELLE:

5345

Et à monsieur Bouchard.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5350

... a répondu à cette question-là plus tôt.

Avez-vous autre chose à rajouter?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5355

L'UPA est très supportée, de façon très très majoritaire, par l'ensemble des producteurs. C'est l'organisme qui est le plus représentatif pour l'ensemble des producteurs actuellement, et puis il y a pas de contestation là-dessus, là, à part peut-être quelques dixièmes de pour cent, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5360

Ce que madame dit, là, c'est que dans la situation qui la préoccupe, les citoyens sont majoritairement contre et l'UPA ne reconnaît pas finalement cette non-acceptation des citoyens.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5365

Bien, c'est pour ça qu'on a un problème de cohabitation harmonieuse, madame la Présidente, je le reconnais d'ailleurs.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5370

Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

5375

Je pense que ce que madame Labelle dit, c'est autre chose. C'est l'UPA locale, mais si l'UPA régionale renverse les choses. Ça veut donc dire qu'il y aurait des tensions entre les sections proprement locales et les autorités régionales.

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5380

Généralement, les dossiers dans les régions, c'est les UPA régionales qui les gèrent, généralement, il y a toujours une concertation qui se fait.

À ma connaissance, l'UPA est assez démocratique pour qu'il y ait concertation dans les régions sur un projet précis, généralement.

5385

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Et le dossier de Lacolle, vous en avez pas entendu parler?

5390

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

Non, je suis pas au courant précisément.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

5395

Monsieur Bouchard, je pense que vous êtes un autre témoin de l'extérieur de ça, vous avez comme quelques observations sur ce phénomène-là de la tension interne?

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

5400

Ah bien ça, je pense, c'est ce que je disais tout à l'heure, plusieurs producteurs commencent à constater les conséquences de la concentration et tout ça, et là, le débat va être de plus en plus intense parmi, à l'intérieur même de l'UPA, ça me paraît normal.

5405

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Vous avez regardé votre boule de cristal et...

5410

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

5415 Ah, vous regarderez le prochain congrès de l'UPA, ça risque d'être très éclairant sur cette dynamique-là.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

5420 OK!

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

5425 Bien moi, je voudrais dire là-dessus, sur la question, c'est relié à la toute fin de l'autre question tout à l'heure, on parle beaucoup de psychologie sociale, de dynamique des communautés, des conflits, là, moi je serais prudent dans la façon d'interpréter le suivi des luttes qu'il y a eues.

5430 S'il y a pas chialage après la première année des porcheries de Nutrinor, faut pas en conclure nécessairement que tout le monde a constaté que c'était pas si pire que ça. Moi, je peux vous dire, parce que je le vis depuis plusieurs années, ces luttes-là sont très dures, les citoyens qui s'opposent et qui perdent, généralement ils subissent presque une dépression collective, et ils s'en vont dans leur trou et ils veulent plus rien savoir.

5435 Ça fait qu'avant d'interpréter le silence des citoyens comme une acceptation puis une constatation que ça va pas si mal, à mon avis, comme psychologue social, il faut être très très prudent.

5440 Parce que même, on a même été consulté à des moments donnés parce que dans certains endroits, les CLSC ont dû envisager des thérapies de communautés qui avaient beaucoup de misère à se relever de ça.

5445 Moi, je peux vous dire que dans mon village, il a fallu beaucoup d'attention pour que les gens, après trois (3) années, quand ils perdent la bataille, puissent continuer à être actifs dans leur milieu, etc.

Ça, c'est une donnée psychologique à tenir compte.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

5450 Au plan de la psychologie sociale, on a eu tantôt le phénomène inverse, quand monsieur Élie-Marie Tremblay a paru être un petit producteur qui porte sur lui le jugement social pour des

combats que les gros livrent. Et lui se dit, j'ai tout fait ce qu'il faut faire et puis pourquoi qu'il y a un pareille résistance que j'ai pas méritée. Mais il y a une espèce de tendance sociale.

5455

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

C'est très dur.

5460

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

On n'a pas fini de fouiller les pathologies sociales là-dessus!

PAR LA PRÉSIDENTE:

5465

Madame Labelle.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

5470

Oui, alors ma deuxième question, c'est au sujet de la cohabitation harmonieuse, mais au niveau de la discussion qu'on peut avoir quand le rapport de force est ce qu'il est. On a l'impression qu'on discute le couteau sur la gorge et c'est pas une figure de style.

5475

Tout ce qu'on peut dire, ah, les périodes d'épandage, s'il vous plaît, voulez-vous nous avertir. C'est tout ce qu'on a comme choix, on n'a pas de choix.

5480

Alors c'est facile de dire, on veut une discussion, quand on a le haut du pavé, parce qu'on n'a pas le choix. Alors on n'y croit pas. Et la seule chose qui va nous rester, c'est le niveau juridique, c'est là que ça s'en va.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez une question, madame Labelle?

5485

PAR Mme CARMEN LABELLE:

Oui. Est-ce que vous allez sortir de votre position, parce que c'est la seule façon, vous nous posez toutes vos conditions, est-ce qu'il y a une façon que vous allez descendre de là et traiter d'égal à égal, sinon il y en a pas de discussion possible. Il va rester que la résistance.

5490

PAR LA PRÉSIDENTE:

En d'autres termes, vous voulez savoir comment repenser les rapports de force.

5495

PAR Mme CARMEN LABELLE:

C'est ça.

5500 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Si vous permettez, madame Labelle, j'ai posé cette question-là tantôt, et j'ai demandé à monsieur Pouliot, êtes-vous prêt à renoncer au droit de produire. Je lui ai demandé la question, et puis il a pas répondu non; il a répondu, ça peut se discuter si on garde un certain nombre de
5505 capacités par rapport aux quarante mille (40 000) qu'on est.

Est-ce que je me suis trompé en interprétant ce que vous avez dit, monsieur, pouvez-vous le redire, s'il vous plaît.

5510 **PAR M. CLÉMENT POULIOT:**

Bien, si on peut pas se protéger d'une façon quelconque, comme producteur, par le biais de lois, est-ce qu'il y a d'autres moyens de le faire, c'est ça, là. J'ai pas de réponse à ça ce soir-là.

5515

D'un côté, la population cherche à se protéger contre les impacts possibles, potentiels de l'agriculture; d'un côté, les producteurs cherchent à se protéger contre les impacts de la société autour d'eux.

5520 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Non, c'est correct.

J'allais vérifier auprès de monsieur ici, là, et quelles sont les chances d'une discussion honnête ou d'une cohabitation harmonieuse dans des rapports de force inégaux.
5525

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Laroche, oui.

5530

PAR M. ROCH LAROCHE:

J'aimerais vous donner un autre exemple, déluge du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1996! Lorsque la Commission Nicolet a été nommée par le gouvernement pour venir enquêter ici dans la région, la population refusait. Parce que la population ne voulait pas avoir une commission
5535 technique et scientifique, elle voulait avoir une véritable commission d'enquête; d'ailleurs, je pense que vous avez pu suivre le débat un peu partout.

5540 La Région-laboratoire, à l'époque, a été approchée par la Commission Nicolet pour mettre sur pied une table-conseil. À ce moment-là, nous avons discuté de la forme que pouvait prendre cette table-conseil, nous avons également indiqué aux gens de la Commission Nicolet de quelle façon nous entendions faire cette chose-là et leur demander s'ils étaient d'accord avec notre façon de procéder.

5545 Et ensuite, nous avons essayé de regrouper des gens de toute provenance qui étaient quelquefois aux antipodes les uns des autres. On leur a proposé une façon de procéder et on leur a demandé s'ils étaient d'accord avec cette façon de procéder.

5550 Tout le monde a manifesté son accord avec la façon de procéder qu'on leur avait proposée. Nous avons, avec l'ensemble de ces groupes-là, une vingtaine, nous avons tenu autour d'une quinzaine de rencontres, généralement d'une durée d'environ trois (3) à quatre (4) heures.

5555 Et au bout de ces rencontres-là, nous avons pu déposer un rapport unanime à la Commission Nicolet, et lorsque nous regardons, si vous regardez le rapport de la Commission Nicolet, vous verrez en annexe 1 le rapport de la table-conseil et à peu près quatre-vingts pour cent (80 %) de ce que nous avons recommandé a été accepté par la Commission Nicolet.

5560 Il y a une seule chose qui n'a pas été acceptée par la Commission Nicolet, c'est que nous avons recommandé que pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'y ait qu'un seul comité de bassin, parce que le lac Saint-Jean et le Saguenay forment un seul bassin hydrographique. C'est la seule chose qui n'a pas été acceptée, ça a été accepté d'une façon partielle.

5565 Donc je dis que même dans des situations difficiles, quand on se donne des façons de procéder, qu'on est d'accord avec ces façons de procéder et qu'on y va progressivement, en se faisant mutuellement confiance, on est capable de faire des grands bouts de chemin. Ça veut pas dire qu'on est capable de tout solutionner mais on est capable de faire des grands bouts de chemin.

5570 **PAR M. RAYMOND ROULEAU:**

Et j'ajouterais que le droit de produire, présentement, quand les producteurs utilisent cette loi-là et le couteau sur la gorge comme vous dites, comme vous décrivez, c'est parce que c'est le seul contrat social qu'ils ont présentement qui leur permet d'être capable de faire valoir leur point de vue.

5575 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci madame Labelle.

5580 **PAR M. RAYMOND ROULEAU:**

Et ils sont ouverts à le modifier.

5585

GÉRALD CLAVEAU

5590 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gérald Claveau, producteur de lait.

Bonsoir monsieur Claveau.

5595

PAR M. GÉRALD CLAVEAU:

Bonsoir, bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires et les intervenants.

5600

J'ai deux (2) petites questions, une à deux (2) volets et la deuxième qui va s'adresser à monsieur Pouliot, et la deuxième va s'adresser à monsieur Bouchard.

Monsieur Pouliot a parlé d'un sondage. Je voudrais savoir quels sont les faits saillants du sondage, et puis le deuxième volet, c'est qu'est-ce qui est ressorti de ce sondage-là.

5605

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Pouliot.

5610

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

C'est un sondage qui a été fait en 2001, mille (1000) répondants, un sondage Léger et Léger. Mon dieu, je pourrais peut-être vous sortir les grandes lignes.

5615

C'est-à-dire la population québécoise, c'est-à-dire quatre-vingt-deux pour cent (82 %) a une opinion favorable à l'égard des producteurs de porcs, et les producteurs de porcs estiment qu'ils sont mal perçus par la population québécoise à raison de soixante-quatorze pour cent (74 %).

5620

La population québécoise connaît mal la profession porcine et les producteurs de porcs, principalement en milieux urbains. Ça, c'est des éléments qui font partie des connaissances générales.

5625

Malgré tout, les producteurs de porcs sont fiers de leur métier à quatre-vingt-seize pour cent (96 %).

La majorité des Québécois, c'est-à-dire quatre-vingt-douze pour cent (92 %), estiment que le porc du Québec est une viande de bonne qualité.

5630 Les producteurs estiment que la population québécoise a une meilleure opinion de leur produit que d'eux personnellement, que les producteurs personnellement.

Les producteurs de porcs et la population sont conscients que des efforts demeurent à déployer dans les années à venir concernant l'aspect environnement.

5635 Les Québécois reconnaissent l'importance de la production porcine dans un ordre de soixante-dix pour cent (70 %) au niveau de l'économie et dans un ordre de – c'est ça, soixante-dix pour cent (70 %) au niveau de l'économie.

5640 Essentiellement. Et je dirais, la préoccupation la plus importante pour les Québécois, en 2001, concernant la production porcine, également partagée par les producteurs de porcs, c'était l'environnement, la qualité du produit et la salubrité du produit. Essentiellement, c'était ça les principaux éléments du sondage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5645 Monsieur Pouliot, je sais pas si vous l'avez déposé, mais si ce n'est pas le cas, pourriez-vous déposer ces résultats de sondage à la Commission?

PAR M. CLÉMENT POULIOT:

5650 Ah, tout à fait, tout à fait, madame la Présidente, tout à fait.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5655 Merci.

Et vous avez une autre question, monsieur Claveau.

PAR M. GÉRALD CLAVEAU:

5660 Oui, elle va s'adresser à monsieur Bouchard. À un moment donné, il parlait qu'il faisait pas confiance à personne; moi, j'aimerais ça savoir, s'il fait pas confiance aux intervenants, puis aux fonctionnaires, à qui qu'il fait confiance.

5665 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'ai failli lui poser moi aussi cette question-là!

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

5670

Vous faites allusion à la réponse, quand on parlait des responsables municipaux.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5675 Oui, c'est ça.

PAR M. GÉRALD CLAVEAU:

Municipaux puis tout alentour, vous avez parlé de tout le monde, des fonctionnaires, des gens de l'environnement et puis de tout le monde, là.

5680

Moi, j'aimerais ça savoir à qui vous faites confiance. Vous faites pas confiance à personne, là.

PAR M. ROMÉO BOUCHARD:

5685

Je sais pas quoi te répondre! C'est-à-dire il faut pas le prendre personnel. C'est-à-dire qu'on essaie d'évaluer un système, comment il fonctionne, les bases sur lesquelles il repose. Tu sais, dans des questions politiques comme ça, il faut pas être naïf non plus, tu sais. On sait qu'il y a toujours des intérêts derrière les règles, derrière les décisions.

5690

Ce ne sont pas nécessairement des jugements moraux, personnels sur les individus, je sais que parfois, ça peut avoir l'air de ça, là, mais ce à quoi je ne fais pas confiance, c'est au système de protection de l'environnement actuellement qu'on a.

5695

Les règles établies ne sont pas fiables, la façon dont elles ont été faites, et quand on les analyse derrière, elles sont très souvent beaucoup plus des relations publiques qu'une véritable chose!

5700

À quoi je fais confiance, bien mon dieu, je fais confiance au monde malgré tout puisque sinon, je resterais chez nous, tu sais. Je pense qu'on est tous en train de prendre conscience de quelque chose, je l'ai dit très clairement tout à l'heure, et je fais confiance - on peut remettre en question, même si ça a l'air que c'est fatal, la mondialisation c'est fatal, l'exode des régions c'est fatal, on peut rien contre ça, moi je suis pas d'accord avec ça.

5705

Donc je nous fais confiance qu'on peut protéger nos économies locales.

Oui, je comprends que ça peut donner l'impression de quelqu'un qui en veut à tout le monde, là, mais c'est pas vrai, c'est pas vrai. J'ai aimé beaucoup entre autres vivre sur ma ferme, j'ai dû la laisser parce que je suis à ma retraite, j'étais seul à la fin.

5710

Maintenant, je rencontre des producteurs qui veulent faire de l'agriculture intelligente, de l'agriculture familiale, de l'agriculture qui leur permet de vivre tout en ayant un mode de vie, ces gens-là sont magnifiques. J'espère qu'on peut faire ça.

5715 Je travaille avec des producteurs de lait comme toi, qui sont à peu près de ton âge, qui aiment leur métier, mais qui sont plus capables de suivre, actuellement, et qui disent, on devrait pouvoir vivre, nous autres, avec notre famille, sans être obligés tout le temps de courir, là. On n'est plus capable de suivre, là. Alors je les aime beaucoup, ces gens-là.

5720 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais vous faites plus confiance, j'ai compris, au palier municipal qu'au palier provincial, parce que vous dites...

5725 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

En ce moment, je crois qu'il faut rétablir...

PAR LA PRÉSIDENTE:

5730

Un moment, monsieur Bouchard, je vais terminer! Parce qu vous dites que le palier municipale se trouve à une plus grande proximité des problèmes ou des situations locales à régler.

5735 **PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

5740 Je ne dis pas qu'il faut pas des cadres généraux de travail, mais on ne peut pas abolir, comme on l'a fait dans la question agricole, et on l'a fait pour la production porcine, tout le monde sait que la Loi 23, la Loi 184, ça a été fait à cause des conflits dans la production porcine, et ces lois-là ont été faites pour limiter et finalement presque abolir en pratique le niveau municipal de représentation des citoyens.

5745 Tu sais, même dans les Orientations gouvernementales, les dernières, on considère les citoyens en zone rurale comme des irritants; le mot est là, dans le texte. Des irritants pour les producteurs agricoles.

Alors on a complètement réussi à bannir et à étouffer, à cadenasser ce niveau-là d'intervention démocratique. Ça, c'est pas correct. C'est pire que dans les autres secteurs.

5750 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Claveau.

PAR M. GÉRALD CLAVEAU:

5755

Madame la Présidente, je sais pas si je pourrais, tantôt on parlait d'épandage de fumier, on en échappait un peu dans le chemin. Mais il faut dire aussi que les équipements sont pas

5760 toujours adéquat pour charrier. On achète des équipements neufs, là, et puis il y a des problèmes.

Ce serait peut-être aux concessionnaires, à un moment donné, de regarder de ce côté-là aussi.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5765 Merci monsieur Claveau.

5770 **RAYMOND BOUCHARD**

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Raymond Bouchard, qui est producteur de porcs.

PAR M. RAYMOND BOUCHARD:

C'est correct, madame la Présidente, ma question a été répondue.

PAR LA PRÉSIDENTE:

5775 D'accord. Alors monsieur Claveau était donc notre dernier intervenant.

5785 **MOT DE LA FIN**

PAR LA PRÉSIDENTE:

5790 Ceci met fin aux séances thématiques que la Commission a organisées dans le but d'essayer de rassembler de l'information sur le secteur de la production porcine au Québec. Je pense qu'on a ramassé quand même beaucoup d'informations, on n'a pas terminé mais on a ramassé beaucoup d'informations.

5795 La Commission et l'équipe de la Commission, on va produire, pour les tournées régionales, des résumés qui vont comporter en fait le résumé des conférences des conférenciers, on va avoir un document par thématique, par grande thématique, et on essaie aussi de regrouper les principales préoccupations sur la base des questions qui ont été posées par les citoyens, et avec un repérage dans les transcriptions, alors ça va aider les citoyens qui
5800 n'ont pas pu assister à toutes les rencontres thématiques mais qui voudront assister à la

première tournée régionale, aux séances que nous ferons dans les seize (16) municipalités, ça va être un point de départ.

5805 Par ailleurs, je vous rappelle que les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et la Santé et les Affaires municipales vont nous déposer des portraits régionaux, aussi, dont vous pourrez prendre connaissance au moment des tournées régionales, pour partir la discussion et les échanges sur la production porcine.

5810 Alors donc, on termine ce soir, on se repose une semaine et à compter du 25 novembre, soit dans près de dix (10) jours, un peu plus, on sera à Ville-Marie où on amorce cette première tournée régionale qui se terminera le 6 février à Sainte-Marie, si je me rappelle bien, et on viendra ici dans la région le 11 et 12 décembre prochains.

5815 À cette occasion, nous aurons des personnes-ressources avec nous, non plus des conférenciers mais des personnes-ressources de divers ministères et organismes, et vous serez invités à poser des questions dès le début de la soirée.

Il y aura probablement une présentation rapide des portraits régionaux par les auteurs de ces portraits et ensuite on passera à vos questions.

5820 La Commission ne compte pas terminer à une heure (1 h) chaque soir, le registre sera ouvert, je vous informe tout de suite de ça, sera ouvert le premier soir et fermé à la fin de la dernière séance, et on aura des horaires plus respectueux de notre santé et de notre tolérance.

5825 Les personnes inscrites au registre qui n'auront pas la chance de poser leurs questions le premier soir, par exemple, seront reportées au lendemain et nous le fermerons à la fin de la troisième séance. Il est prévu trois (3) séances à chaque endroit que l'on visitera.

5830 Alors sur ce, je vous remercie pour votre participation, je remercie nos conférenciers d'aujourd'hui aussi de s'être prêtés à cet exercice, et je vous souhaite un bon retour chez vous, une bonne nuit et à la prochaine!

5835 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

5840 FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.